

ON!

ACCÉLÉRER LES CONNAISSANCES

2015 RAPPORT
ANNUEL
ET FINANCIER
UNIVERSITÉ DE NANTES

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

[SOMMAIRE]



.5 **STRATÉGIE**
ENTRETIEN AVEC OLIVIER LABOUX,
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

.7 **CHIFFRES CLÉS ET
CHRONOLOGIE**



.9 **PROJET DE GESTION**
ENTRETIEN AVEC THIERRY BIAIS,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

.10 **FORMATION**
L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE, MOTEUR DE LA FORMATION



.16 **VIE ÉTUDIANTE**
FAIRE DES CAMPUS DES LIEUX DE VIE ET DE RENCONTRES

.18 **RECHERCHE ET
INNOVATION**
L'UNIVERSITÉ À LA HAUTEUR DE SES AMBITIONS



.24 **RELATIONS
INTERNATIONALES**
ATTRACTIVITÉ ET NOTORIÉTÉ À L'ÉTRANGER

.29 **RELATIONS ENTREPRISES**
L'UNIVERSITÉ, PARTENAIRE INCONTOURNABLE
DU MONDE ÉCONOMIQUE





.34 **RESSOURCES HUMAINES**
UNE APPROCHE RESPONSABLE ET ÉQUITABLE

.40 **PATRIMOINE**
UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE
DYNAMIQUE ET RAISONNÉE



.46 **QUALITÉ ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE**
AMÉLIORER LES PRATIQUES DE L'UNIVERSITÉ

.50 **NUMÉRIQUE**
EXPÉRIMENTER L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN



.54 **CULTURE**
UNE POLITIQUE INNOVANTE AU SERVICE DE LA CRÉATIVITÉ

.57 [**RAPPORT FINANCIER 2015**]



Témoignages : ILS FONT L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Le monde universitaire connaît depuis plusieurs années une mutation accélérée. Pour faire face à ces nouveaux défis, les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche se professionnalisent à tous les étages. L'Université de Nantes a décidé, cette année, de mettre en avant dans son rapport annuel ces métiers, parfois méconnus, qui contribuent à faire avancer l'établissement en soutien des missions d'enseignement et de recherche.



*« Le service public
du 21^e siècle
est ouvert,
pragmatique et
dynamique »*

[ENTRETIEN]

RENCONTRE AVEC OLIVIER LABOUX, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

Retour à l'équilibre budgétaire, auto-évaluation et nouveau projet d'établissement, schémas directeurs, chantiers d'envergure... Olivier Laboux revient sur l'année 2015 et sur les perspectives 2016 pour l'université.

« 2015 s'est achevée. Quel bilan faites-vous pour cette année ?

Olivier Laboux : Plus que jamais nous nous sommes montrés combattifs. Nous avons continué à prendre notre destin en main. Nous avons redressé notre budget, développé nos ressources propres notamment grâce au soutien des collectivités territoriales et à l'intensification des partenariats avec le monde socio-économique. Nous avons collectivement relevé de véritables défis pour revenir à une situation d'équilibre budgétaire. En quatre ans, la situation financière s'est assainie.

Même si nous restons en dessous du montant préconisé par l'État, nous avons renfloué notre fonds de roulement et retrouvé une capacité d'auto-financement. Ce retour à l'équilibre budgétaire nous a ainsi permis de renouer avec une politique d'investissement afin que notre université s'inscrive dans une logique de développement et non de repli sur soi. Aujourd'hui, j'en ai la conviction, nous devons continuer à faire le pari de la relance et non celui de l'austérité. Cette politique nous a permis d'inscrire de nouveaux projets ambitieux dans la durée : chantier du Nouveau Tertre, schéma

directeur du numérique, schéma du patrimoine immobilier, et de l'aménagement, schéma énergie-fluides, internationalisation des formations, soutien des projets de recherche interdisciplinaires... Nous avons également pu mener une politique de sécurisation des parcours professionnels en favorisant la titularisation et le passage en CDI de nombreux collègues sur cette même période.

« Nous renouons avec une véritable politique d'investissement afin que notre université s'inscrive clairement dans une logique de développement et non de repli sur soi »

Quelles sont les prévisions budgétaires pour l'année 2016 ?

O. L. : Le conseil d'administration de l'Université de Nantes a adopté, fin 2015, un budget prévisionnel 2016 de 330,82 millions d'euros à 22 voix pour et 8 voix contre, pour le fonctionnement de l'établissement. Pour

autant, notre situation reste fragile. L'Université de Nantes est confrontée à un double défi : le coût de notre masse salariale continue d'augmenter mécaniquement sous l'effet d'un GVT positif (glissement vieillesse technicité) et nos effectifs, qui sont passés de 33 000 à 38 000 étudiants en quatre ans, ne cessent de croître. L'État ne peut rester sourd à cette situation alors que notre établissement est historiquement sous-doté. Chacun doit assumer ses responsabilités. Je maintiendrai une posture de grande fermeté avec l'État afin qu'il accompagne la croissance des effectifs étudiants et revoir un système national d'allocation des moyens obsolète qui pénalise aujourd'hui des établissements dynamiques comme le nôtre.

Cette année a également été celle de la reconnaissance pour l'Université de Nantes sur le plan de la recherche. Comment l'expliquez-vous ?

O. L. : Effectivement, pour la première fois l'Université de Nantes a intégré le prestigieux classement international *Times Higher Education* (THE) parmi les 2,5% meilleures universités au monde, sur la base de la formation, la recherche, la lisibilité

internationale et le lien avec le territoire. Cette reconnaissance est le résultat concret d'une politique forte menée par l'établissement et d'un investissement conséquent de l'ensemble de la communauté ces dernières années. Les indicateurs parlent d'eux-mêmes, avec une hausse impressionnante du taux de publication de nos chercheurs ces dernières années.

Cela veut aussi dire que l'Université de Nantes n'est pas un acteur de second plan de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Nous sommes aujourd'hui incontournable sur notre territoire et, surtout, nous avons toute légitimité pour porter une ambition de rayonnement international.

En 2015, l'université a lancé la construction de son projet d'établissement pour 2017-2021. En quoi ce projet est-il essentiel pour l'Université de Nantes ?

O. L. : Nous avons souhaité profiter de l'exercice réglementaire qu'est le contrat quinquennal pour travailler un nouveau modèle. Le projet d'établissement est le fondement du contrat quinquennal que nous souscrivons avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour cette même période. Il orientera donc la politique de gestion, l'évolution des formations et des activités de recherche. Pour que cet exercice ne reste pas une ambition sans suite, une démarche « projet » a été mise en place dès octobre 2014. Elle visait à mobiliser l'établissement autour d'un exercice

de construction collective. Plus de 500 personnels se sont impliqués et ont contribué à cette phase de remontée.

Avec toute cette intelligence collective, à nous de faire du projet d'établissement une opportunité. À nous de prouver que nous sommes capables de nous renouveler et d'imaginer l'université de demain qui propose des formations de pointe, des cursus professionnalisants, une recherche ambitieuse et reconnue et une vie étudiante de qualité.

Une nouvelle phase va donc s'ouvrir dans les quatre ans à venir. Quelles seront, à votre sens, les priorités de l'université ?

O. L. : Nous allons avoir à affirmer la place de l'université sur son territoire alors que sa croissance est très importante, en terme de démographie comme en puissance de recherche. L'université va par conséquent devoir mettre en avant ses forces, travailler à sa structuration, en lien avec les écoles du site, le CHU et les organismes de recherche. Ceci aura pour ambition de rendre plus lisible l'université mais aussi de simplifier l'organisation afin de laisser plus de temps à nos missions premières. Bref, décroiser pour être plus fort et efficace, plus adapté aux demandes des étudiants et mieux à même de répondre aux grands enjeux de la planète.

Nous avons également de beaux chantiers qui nous attendent. Le premier d'entre eux, et vraisemblablement un des plus importants, sera celui d'une transition

pédagogique positive. Nous devons porter une politique particulièrement offensive en la matière. Nous le devons à nos étudiants. De la même manière que nous sommes de plus en plus identifiés sur le plan de la recherche, notre engagement sur les enjeux de formation doit devenir la signature de notre établissement dans les années à venir.

Le service public du 21^e siècle est ouvert, pragmatique et dynamique. >>



[CHIFFRES CLÉS]

BUDGET 2015

Recettes

327,17 M€

Dépenses

325,44 M€

ORIGINE DES RECETTES BUDGÉTAIRES

81 % État - L'Université de Nantes est dépendante de l'État à hauteur de 4/5^e de ses ressources

9 % collectivités et Union Européenne

10 % ressources propres

2,3 M€

Déficit de la masse salariale État en 2015

(les dépenses de personnel sont supérieures aux recettes pour un montant de 2,3 M€).

+7,2 %

Progression du chiffre d'affaires de la formation continue soit 9,6 M€.

+1 M€

augmentation de la capacité d'autofinancement par rapport à 2014

qui permet de financer une partie des investissements sur l'exercice 2015.



[CHRONOLOGIE]

JANV. >	14	Signature d'une convention de partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations portant sur la réhabilitation énergétique de l'université
MARS >	17 30	Cérémonie de remise officielle des insignes de l'ordre des Palmes académiques 2 ^e édition du festival Handi'Mix
AVRIL >	17 3 7	Inauguration du Data Center de l'université Adoption des statuts de la future Université Bretagne Loire par l'établissement 2 ^e édition des journées des arts et de la culture
MAI >	4 5 19	Signature de la convention de partenariat officialisant le projet Alliance Europa dans le cadre de la démarche Recherche - Formation - Innovation (RFI) Inauguration du nouveau bâtiment universitaire à La Roche-sur-Yon Signature de la convention de partenariat officialisant le projet West Atlantic Marine Energy Center dans le cadre de la démarche Recherche - Formation - Innovation (RFI)
JUIN >	2 12 25	Inauguration d'un nouveau bâtiment pour rassembler la recherche en génie civil et mécanique à Saint-Nazaire Journées scientifiques de l'Université de Nantes Inauguration de la plateforme R&D AlgoSolis
JUILL. >	3 3 15	Approbation par le conseil d'administration de la charte de gestion des personnels contractuels Approbation par le conseil d'administration du schéma directeur du numérique et du schéma directeur de l'immobilier Signature d'une alliance avec les Beaux-Arts pour des formations et projets interdisciplinaires
SEPT. >	24 30	Lancement du projet régional Atlanstic 2020 sur les usages numériques de demain dans le cadre de la démarche Recherche - Formation - Innovation (RFI) Cérémonie d'hommage aux étudiants sportifs de haut niveau de l'université
OCT. >	5 5-6 8 15 26-28	Lancement d'une nouvelle licence pro mention e-commerce et marketing numérique Colloque international Human Sea Lancement de la plate-forme interactive en ligne Career Center Inauguration du Technocampus Océan et soirée des 10 ans du Pôle étudiant 16 ^e congrès de l'Association des chercheurs en activités physiques et sportives
NOV. >	20 23 24 25	Lancement du projet Bioregate sur la médecine régénérative dans le cadre de la démarche Recherche - Formation - Innovation (RFI) Lancement des travaux de raccordement au réseau de chaleur urbain nantais pour 7 sites de l'université Projet du « Nouveau Tertre » dévoilé par le président de l'Université de Nantes et lancement du blog « La culture et vous » Lancement du pôle d'excellence interdisciplinaire Ouest Industries Créatives (ICC) dans le cadre de la démarche Recherche - Formation - Innovation (RFI)
DÉC. >	1^{er} 2 3	Ouverture de la 4 ^e édition de la semaine Université-Entreprises Lancement de l'Institut du pluralisme religieux et d'athéisme de Nantes 5 ^e édition des Têtes de l'emploi

[FOCUS]

THIERRY BIAIS,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES
**LE PROJET DE GESTION, LA FORCE OPÉRATIONNELLE
DE NOTRE STRATÉGIE**

Thierry Biais, directeur général des services, présente sa feuille de route opérationnelle pour les années 2013 à 2016 : le projet de gestion. La formalisation et le suivi régulier de ce projet permettent une mise en œuvre responsable des ambitions de l'établissement, aussi bien sur les aspects budgétaires, réglementaires qu'organisationnels.

« Le projet de gestion est structuré autour d'orientations stratégiques et d'une programmation pluriannuelle, avec les schémas directeurs de l'immobilier et du numérique qui ont été lancés en 2015 et le plan de retour à l'équilibre budgétaire.

En trois ans et grâce aux mesures courageuses prises, nous sommes parvenus à restaurer les principaux paramètres financiers de l'établissement : trésorerie, fonds de roulement, capacité d'auto-financement. Pour autant, nous devons prolonger nos efforts avec des changements plus structurels, comme la professionnalisation des métiers d'appui à la recherche et à l'innovation, la mobilisation de nouvelles compétences dans le domaine du contrôle de gestion, de l'ingénierie pédagogique ou du marketing, l'optimisation des services « support » et de la fonction logistique. Il nous faut également diversifier nos sources de financement avec le développement de la formation tout au long de la vie et l'acquisition d'une véritable culture du mécénat.

Une meilleure coordination du travail administratif entre les services centraux et les services de proximité des composantes est recherchée pour renforcer le

dialogue interne et la subsidiarité. La réaffirmation des missions confiées aux secrétaires généraux des composantes et des pôles permettra de faciliter le cadre d'intervention des doyens et des directeurs de composante, de garantir un meilleur suivi des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), notre outil de contractualisation interne.

« En trois ans et grâce aux mesures courageuses prises, nous sommes parvenus à restaurer les principaux paramètres financiers de l'établissement. »

Généralisation du mode projet, promotion du travail en équipe, effort permanent de communication et d'explication, production de tableaux de bord d'aide au pilotage... L'université revoit progressivement l'ensemble de ses pratiques managériales.

En tant qu'employeur, l'établissement s'attache en outre à mettre en œuvre une politique dans le domaine des ressources humaines qui se veut respon-

sable et équitable : définition d'une charte de gestion des personnels contractuels, accompagnement des parcours professionnels, rencontres RH de proximité avec les composantes et les laboratoires de recherche, prestations d'accompagnement externe pour améliorer la qualité de vie au travail...

Fin 2015, l'université a également préparé un important chantier de simplification administrative, à destination notamment des équipes de recherche. La mise en œuvre de ce dernier débutera en avril 2016, par l'organisation d'un séminaire interne et la généralisation de nouveaux dispositifs d'achat.

Toutes ces actions sont une illustration, parmi d'autres, de la volonté de changement et d'amélioration au sein de l'établissement. De nombreux progrès ont été accomplis depuis 2013. Cependant, les efforts de structuration et de professionnalisation devront se poursuivre. Le décroisement des services, le renforcement du système d'information de pilotage, la digitalisation des processus de gestion, la déconcentration, l'exigence de simplification dans le respect des règles devront nous permettre d'accompagner plus efficacement le développement de notre établissement. »

[FORMATION]

L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE,
MOTEUR DE LA FORMATION

The whiteboard features a grid with handwritten text. The columns are labeled 'CIR', 'ASS', 'Préto', and 'C2'. The rows contain various terms and values:

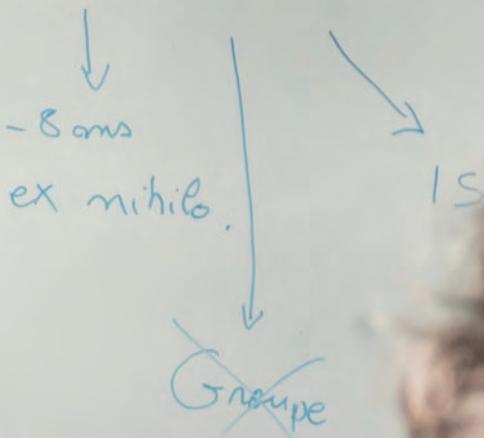
	CIR	ASS	Préto	C2
Impôts	R.Net	REX R.Net	bilan	R.N
Taxe	PME			
	1m 1/2			
TSE	30%			20 80
Risque	+++			
Cible	Tous			



JEI

JEI

Jeme Ent. Inno.



UNN!

DONNER SA CHANCE À TOUS

[STRATÉGIE]

« **E**n 2014, le président de l'université a lancé la démarche du contrat quinquennal 2017-2021, avec comme souhait, qu'elle soit la plus participative possible. Sur l'axe de la formation, un groupe projet opérationnel a été mis en place et a contribué à la première phase d'auto-évaluation de nos formations. Nous préparons désormais la période 2017 à 2021. Il s'agit d'en faire une opportunité pour construire ensemble une offre de formation qui reflète une réelle stratégie cohérente et lisible, et notre capacité à nous renouveler. Que voulons-nous pour notre université et pour nos étudiants ? Proposer une formation centrée sur l'étudiant

pour qu'il devienne un véritable acteur de sa formation. L'université doit offrir un catalogue de formations initiales et au-delà, dans un contexte d'évolution rapide des métiers, marqué par les ruptures professionnelles, la possibilité d'apprendre tout au long de sa vie, en formation continue. En 2015, nous avons posé les premiers jalons de cette réflexion aux multiples enjeux : numérique, interdisciplinarité, orientation, professionnalisation... »

**DOMINIQUE AVERTY, VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DE LA FORMATION**

296 diplômes

dans tous les champs
de la connaissance

21 centres de
formation et de
recherche

1 collège doctoral
avec **8** écoles
doctorales

115 diplômes
d'université (DU)
ou diplômes
interuniversitaires
(DIU)

1 université
permanente

+10%
d'augmentation du
nombre d'étudiants

8 diplômes
d'ingénieurs

16 diplômes
universitaires de
technologie (DUT)

inscrits à l'Université de Nantes
sur les 4 dernières années

▼ Forum Stage-emploi - Les Têtes de l'emploi 2015



[LES FAITS MARQUANTS 2015]

Du diplôme à l'emploi

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

À l'Université de Nantes, nous pourrions nous satisfaire d'un taux de réussite élevé, par exemple celui de master 2 qui est de 88.7 % pour les étudiants diplômés en 2012. Mais cet indice ne serait que partiel si nous ne mesurons pas l'entrée effective dans le monde du travail des anciens étudiants. Car c'est bien pour devenir un professionnel, décrocher son premier job et un CDI, que les lycéens choisissent nos formations qualitatives et professionnalisantes. Les chiffres le confirment : près de 90 % des masters et 92.6 % des licences pro trouvent rapidement un emploi. Dont ils sont, par ailleurs, 93,2 % à en être satisfaits.

Mais ces bons résultats sont aussi le fruit d'une démarche proactive entamée il y a plusieurs années, afin de définir le meilleur profil possible de l'étudiant futur actif et de créer les conditions de la rencontre avec l'employeur : forums de recrutement, maillage avec les entreprises, séminaires de recherche d'emploi, ateliers, etc. La manifestation la plus visible est le forum stage/emploi de l'Université de Nantes : les Têtes de l'emploi. Bien ancrée dans le paysage économique nantais, la 5^e édition des Têtes de l'emploi revendique, en 2015, plus de 3 000 rencontres sur une journée, plus de 500 offres de stage et d'emploi proposées par plus de 60 exposants.



Ils font l'université



ÉRIC LEVERT,

Responsable du département Projets-Appui-Solutions à la formation continue de l'Université de Nantes

Comment pourriez vous définir votre métier à l'université ?

L'Université de Nantes est parfois considérée comme éloignée du marché économique. Pourtant, c'est le premier acteur de la formation continue en Pays de la Loire ! Nous déployons donc un travail de communication et de pédagogie auprès des acteurs économiques pour montrer que nous aidons leurs salariés à développer leurs compétences et que nos formations sont un levier de performance pour leur entreprise.

En quoi l'université a-t-elle évolué dans son approche de la formation continue ?

Nous avons effectué un changement de posture complet : plus à l'écoute de l'entreprise, nous nous adaptons à ses besoins et nous proposons une offre de formation continue sur-mesure.

DU DESIGN À L'INGÉNIERIE

Le DU DESSiN (DESign de Services Interactifs INnovants Objets communicants & Interfaces tangibles) se veut l'incubateur de la rencontre entre l'ingénierie et le design. Ses étudiants cherchent et définissent les objets de demain, ceux qui seront connectés.

Revue de quelques projets surprenants !

Indawo : transformer une borne en chef de chantier virtuel. C'est le concept d'Indawo, qui propose une interface NFC afin de permettre au public de communiquer, pour obtenir de l'information et donner son avis.

Fox : pour gérer son barda quotidien, faites confiance à Fox, qui vérifie en permanence si vous avez bien avec vous vos objets préalablement « tagués ». Pratique pour les têtes en l'air, idéal contre les pickpockets.

Retrouvez les autres projets réalisés dans le cadre du DU DESSiN sur : www.lecolededesign.com/projets/categorie-99.

VAE : L'UNIVERSITÉ MISE SUR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Permettre à des actifs d'évoluer en validant par un diplôme des savoirs acquis sur le terrain, c'est tout l'enjeu de la VAE (Valorisation des acquis de l'expérience).

Le dispositif séduit par sa formule et continue d'attirer de plus en plus de candidats : en 2014-2015, plus de 70 candidats sont passés par la VAE de l'Université de Nantes et 45 sont déjà inscrits à la première session 2015-2016.

Une démarche qui bénéficie en plus d'un suivi personnalisé tout au long du cursus avec un référent pédagogique : un atout pour la réussite des candidats.



Ils font l'université



ANNE-CÉLINE GROLLEAU

Conseillère pédagogique au service universitaire de pédagogie (SUP)

Anne-Céline Grolleau accompagne et forme les enseignants de l'université dans leurs missions d'enseignement : « *Nous leur apportons une aide pédagogique : bases théoriques, relations avec les étudiants, façons d'animer un cours et des techniques pour les aider au quotidien selon leurs difficultés* », explique-t-elle. Un soutien précieux, d'autant que le public étudiant s'est transformé : « *Leurs attentes sont différentes, notamment en raison de leur désir de professionnalisation et de l'utilisation du numérique. Il faut adopter de nouvelles méthodes d'enseignement* », ajoute la conseillère. Pour cela, le SUP développe des initiatives : formations et cafés pédagogiques seront au programme de cette année universitaire 2015-2016.

École de Chirurgie

PRÉPARER LES PRATICIENS DE DEMAIN

Afin de concilier la formation des praticiens de demain, mais aussi de protéger les patients, l'Université de Nantes propose un nouveau modèle pédagogique avec la création de l'École de chirurgie

et de pratiques interventionnelles. Cet établissement, unique dans le grand Ouest, permet une convergence formation, recherche et soin dans l'intérêt des patients.



L'UNIVERSITÉ DE NANTES LANCE SON CAREER CENTER

Toujours très impliquée dans l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'Université de Nantes est la première à se doter du Career Center.

Cette plateforme interactive destinée aux étudiants leur permet, tout au long de leur parcours universitaire, d'affiner leur projet professionnel, de trouver un stage ou un premier emploi.

Depuis leur intranet ou leur mobile, les étudiants accèdent à leur espace personnel et y retrouvent les offres adaptées à leur profil (stage, alternance, V.I.E., emploi) ainsi que de nombreux outils et conseils (vidéo métiers, agenda des événements...).

Quant aux recruteurs, ils peuvent, à partir du site de l'Espace entreprises, accéder au dépôt de leurs offres en ciblant exclusivement certaines formations en fonction de leur besoin.

www.univ-nantes.fr/careercenter



Brèves

Ouverture d'une nouvelle licence pro e-commerce marketing

Afin de proposer une formation toujours réactive et pertinente sur le marché de l'emploi, l'Université de Nantes lance une nouvelle formation professionnalisante dans le domaine du e-commerce et du marketing numérique en partenariat avec la CCI Nantes Saint-Nazaire.

Portes ouvertes 2015

Temps majeur pour l'université, les portes ouvertes sont l'occasion pour toute une nouvelle génération de lycéens de découvrir ce que notre établissement peut leur offrir : savoir-faire bien sûr, mais savoir-être aussi tant le choix de la voie universitaire forge un caractère pour la vie !

Partenariat avec les Beaux-Arts

Symbole du rapprochement opportun des grandes écoles avec l'université, une alliance stratégique a été signée le 15 juillet 2015 par Pierre-Jean Galdin, directeur de l'ESBANM, et Olivier Laboux. En perspective : des formations et projets interdisciplinaires, autour des industries créatives au sein du futur Quartier de la Création de l'Île de Nantes.



[VIE ÉTUDIANTE]

FAIRE DES CAMPUS DES LIEUX DE VIE ET DE RENCONTRES

▲ Soirée de rentrée au Pôle étudiant

[STRATÉGIE]

« **D**epuis plus de 10 ans, l'Université de Nantes a la volonté d'animer les campus pour en faire des lieux de vie et de rencontres, à la fois conviviaux et attractifs. Création d'une direction de la vie étudiante, construction d'un Pôle étudiant, accueil de manifestations culturelles et associatives, services pour faciliter le quotidien sur le campus... l'Université de Nantes souhaite, au-delà de son rôle académique, donner corps aux initiatives des étudiants et les accompagner dans la découverte ou l'affirmation de leur rôle social en tant que citoyens. »

ANTOINE DOUROUZE, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA VIE ÉTUDIANTE

165 ASSOCIATIONS

101 PROJETS
ÉTUDIANTS
SOUTENUS
FINANCIÈREMENT

43 ÉVÉNEMENTS
ASSOCIATIFS
ANIMÉS PAR LES ÉTUDIANTS

[LES FAITS MARQUANTS 2015]

ÉTUDIANTS ET ATHLÈTES

Selon le proverbe « un esprit sain dans un corps sain », cher à Juvénal, le campus est le lieu idéal pour conjuguer efforts intellectuels et efforts physiques. C'est pourquoi un hommage a été rendu aux étudiants sportifs de haut niveau, le 30 septembre 2015, en présence du président de l'université Olivier Laboux, venant ainsi reconnaître et célébrer leurs performances. Avec 24 médailles décrochées en 2014-2015, dont 10 titres de champions de France universitaires, l'établissement se place parmi les meilleurs du pays. Mais obtenir de tels résultats est, bien entendu, le fruit d'un investissement soutenu. Celui-ci est rendu possible notamment grâce à des aménagements d'études. L'étudiant sportif peut ainsi compter sur des facilités en termes de suivi de cours et d'examens pour lui permettre de pratiquer ses activités.

Sport encore sur le campus : la 10^e édition de la Coupe de l'Université de Nantes s'est déroulée du 27 au 29 mars 2015. Très internationale, avec la participation de 7 équipages étrangers sur les 12 venus défendre les couleurs de leur école ou de leur université, dans des manches endiablées de voile « Match Racing ».

HANDIMIX : SENSIBILISER ET DÉDRAMATISER

Parce que le décloisonnement, c'est aussi briser les tabous, le festival Handi'Mix a tenu cette année sa deuxième édition. Si cette manifestation vise, comme d'autres, à replacer et inclure la personne en situation de handicap au milieu des autres, les moyens déployés sont originaux : parcours fauteuil, parcours à l'aveugle ou avec une canne anglaise, repas dans le noir, initiation à la Langue des Signes Française (LSF), etc. Ces animations conviviales cherchent aussi à sensibiliser en dédramatisant le handicap.



10 BOUGIES

Déjà 10 ans que le Pôle est sorti de terre grâce au soutien financier de Nantes Métropole. Pour célébrer cette décennie au service de la vie étudiante, avec ses envies, ses folies, ses projets, ses engagements, le Pôle ne pouvait que mettre les petits plats dans les grands ! Et ce, avec rien de moins qu'un mois d'animations ! Au programme, des expositions incroyables, des concerts spectaculaires, des pièces de théâtre étonnantes, des soirées d'accueil survoltées, le tout clôturé en grande pompe par la Soirée des 10 ans du Pôle étudiant avec Zombie, Läkker, JG, Container, et Cities Aviv.



Ils font l'université



ANNA LE QUÉAU

Magasinier à la BU

Encadrement d'équipe, accueil, renseignement, prêts et retours, étiquetage, tri et réparation des ouvrages : les missions d'Anna Le Quéau à

la BU sont nombreuses. « Notre rôle est de mettre à la disposition du public universitaire la documentation dont il a besoin, de la manière la plus efficace possible », précise-t-elle. Elle participe également au service personnalisé « bibliothécaire sur RDV » qui « permet aux usagers de disposer, avec un bibliothécaire, d'un temps consacré à une problématique, par exemple pour une aide à la recherche documentaire. C'est un véritable accompagnement, individualisé et complet. » Testé à la BU de droit, ce service existe depuis 2015 au sein de toutes les bibliothèques.



ON!

ACCÉLÉRER LES CONNAISSANCES

[RECHERCHE ET INNOVATION]

L'UNIVERSITÉ À LA HAUTEUR DE SES AMBITIONS

[STRATÉGIE]

« **L**a recherche est dans l'ADN de l'Université de Nantes et doit rester sa spécificité. L'université affiche une double ambition en la matière : faire de l'interdisciplinarité un axe fondateur de son projet scientifique et renforcer l'internationalisation de sa recherche. Une stratégie gagnante ! En 2015, l'université a été reconnue au niveau mondial pour la pertinence de sa recherche. Elle a intégré pour la première fois le prestigieux classement international « Times Higher Education » (THE). Cette reconnaissance est le résultat concret d'une politique forte menée par l'établissement et d'un investissement conséquent de l'ensemble de la communauté scientifique ces dernières années : augmentation de 33 % des publications, part des publications dans les publications internationales en hausse de 19 %, croissance de 57 % des

surfaces dédiées à la recherche et augmentation de 126 % des crédits redistribués aux unités de recherche entre 2010 et 2015.

Par ailleurs, à l'issue des 3 premières années de son appel à projets interdisciplinaires, l'université aura soutenu près de cinquante projets, mobilisant un financement global de près de 2 millions d'euros. Nous continuons donc à suivre avec détermination notre stratégie, avec comme objectif de faciliter le travail de nos laboratoires et de nos enseignants-chercheurs. »

FRÉDÉRIC BENHAMOU,
VICE-PRÉSIDENT RECHERCHE ET INNOVATION



▲ Imprimante 3D à l'IRCCyN

[LES FAITS MARQUANTS 2015]

MATÉRIAUX ET TECHNIQUES D'AVENIR

Parce que le futur est déjà aujourd'hui, les laboratoires de l'Université de Nantes abondent de projets divers et variés relevant les défis les plus impressionnants. Prenez par exemple la découverte d'une nouvelle famille de matériaux à base de polymères conjugués, par l'Institut de matériaux de Nantes Jean Rouxel (IMN). Ces composants visent à améliorer et à élargir les propriétés du graphène, matériau futuriste dont les applications industrielles sont très larges et prometteuses. Par ailleurs, l'Institut de Recherche en Communications et Cybernétique de Nantes (IRCCyN) s'illustre particulièrement avec un projet d'imprimante 3D, qui semble tout droit sortie d'un jeu vidéo. Cette imprimante 3D géante et déployable, commandée pour des industriels, est capable de construire en moins de 30 minutes des abris pouvant être mis en œuvre dans une zone sinistrée.

INNOVER À PARTIR DES RESSOURCES MARINES

Une équipe de recherche du Laboratoire d'ingénierie ostéo-articulaire et dentaire (LIOAD) travaille sur la mise au point d'une nouvelle molécule innovante qui doit poser un jalon dans le domaine de la médecine régénératrice. Grâce à cette molécule fabriquée à partir d'un petit ver marin, il est possible de traiter certaines maladies osseuses et notamment l'ostéoradionécrose (mort des cellules osseuses causée par la radiothérapie du cancer) en permettant aux cellules de proliférer. Enfin, toujours à base de produit marin, le laboratoire Chimie et interdisciplinarité, synthèse, analyse, modélisation (CEISAM) a été récompensé par le Trophée de recherche publique Énergie-Environnement-Climat, pour son projet Algoroute dont l'objectif n'est ni plus ni moins que de remplacer le bitume de nos routes par un matériau dérivé à base d'algue, ressource abondante et respectueuse de l'environnement.

DE L'EAU COULE SUR MARS : UNE DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE MAJEURE

Planète la plus proche de notre Terre, Mars n'a pas fini de fasciner de nombreux scientifiques. Comme Marion Massé, post-doctorante à l'Uni-

versité de Nantes, qui fait partie de la désormais célèbre équipe de Lujendra Ojha, à l'origine de la découverte et de la confirmation de la présence d'eau liquide à la surface de Mars. Et c'est à Nantes qu'a eu lieu cette annonce majeure, lors du colloque de planétologie, réunissant les experts internationaux.

Marion Massé détaille la méthodologie de l'étude : « *Des données prises depuis des sondes en orbite autour de Mars ont permis d'observer des écoulements sombres à la surface de la planète. La présence de sel a été révélée grâce à un instrument de spectro imagerie permettant de caractériser la chimie de la surface. Et c'est grâce à ce sel que l'eau peut exister à l'état liquide, de saumure, à la surface de la planète* ». Et parce qu'il est important de partager ce savoir avec le plus grand nombre, l'exposition « *Voyages planétaires* » a permis au public d'aller à la rencontre d'un corps céleste, une comète en l'espèce, depuis sa formation jusqu'à nos jours, projetée dans son voyage temporel et spatial.



Ils font l'université



PAULINE BORGNIET

Ingénieure filière pêche, mer et littoral

Le métier de Pauline Borgniet fait partie des

huit postes d'ingénieurs filières nouvellement créés. Ils interviennent en interne auprès des enseignants-chercheurs et, en externe, auprès des entreprises pour les accompagner en matière d'innovation : « *Les entreprises s'adressent à nous lorsqu'elles recherchent des compétences spécifiques, explique l'ingénieure. Le dispositif étant récent, nous travaillons pour le moment à nous faire connaître et à cartographier toutes les compétences des laboratoires et des composantes afin de répondre au mieux aux demandes des entreprises.* » Leur objectif, pour 2016, est de renforcer la promotion des compétences et de nouer de nouveaux partenariats.

11 NOUVEAUX PROJETS INTERDISCIPLINAIRES FINANCÉS

L'université finance de nouveaux projets de recherche dans le cadre du deuxième appel à projets interdisciplinaires. Car ce qui peut être redouté par d'autres établissements, l'Université de Nantes a choisi d'en faire un enjeu et un atout. L'interdisciplinarité est au cœur de son projet scientifique, thème choisi et mis en avant dans le cadre de son projet d'établissement 2012-2017. Ont été ainsi retenus entre autres projets : démarche d'investigation tâche complexe et TIC, réalité et immersion, médecine personnalisée et données en grand nombre, rôle et enjeux du discours épistémologique dans le syndrome post réanimation.

RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX ENJEUX DE DEMAIN

Lorsque la Région des Pays de la Loire souhaite mettre en valeur des thématiques fortes de son territoire, l'Université de Nantes répond présente ! L'objectif est de définir, pour des thématiques prioritaires et/ou à fort potentiel, des stratégies cohérentes de développement de chacun de ces volets concernés dans le cadre de plans d'actions stratégiques.

L'Université de Nantes porte 4 de ces démarches intitulées « Recherche - Formation - Innovation » (R-F-I) :

- Alliance Europa (études européennes)
- AtlanStic 2020 (numérique)
- Bioregate (médecine régénératrice)
- Ouest industries créatives

Elle est très fortement impliquée dans 5 autres démarches : matériaux moléculaires pour l'électronique et la photonique organique, végétal, alimentation...

1 970

personnels dédiés
à la recherche

1 220

 enseignants

250

 personnels administratifs
et techniques

240

 chercheurs

260

 personnels administratifs
et techniques des organismes
(CNRS, INSERM, INRA, INRIA...)


Ils font l'université



THOMAS BUREL

Chargé de valorisation
et communication au
Centre de recherches en
histoire internationale
et atlantique (CRHIA)

Quel est l'intérêt de votre fonction au sein d'un centre de recherche ?

Avant la création de ce poste, chaque enseignant-chercheur travaillait de son côté. Mon objectif, à mon arrivée, a été de centraliser les informations sur leurs activités, de les faire connaître au plus grand nombre et d'augmenter la visibilité du laboratoire. Je travaille main dans la main avec les chercheurs en étudiant et en accompagnant leurs projets.

Comment procédez-vous ?

Nous multiplions les initiatives pour valoriser leur travail : organisation de partenariats au niveau régional, national et international, animation de la politique de communication du laboratoire en interne et en externe, sans oublier les participations à des colloques, séminaires, émissions ou expositions.

DES AVANCÉES MÉDICALES RECONNUES

L'Université de Nantes se distingue dans l'univers médical. Ses chercheurs et ses laboratoires peuvent s'enorgueillir d'avancées remarquables, saluées par le milieu.

Maladies cardiaques : vers de nouvelles perspectives thérapeutiques

Les chercheurs de l'équipe du Docteur Jean-Jacques Schott de l'Institut du thorax ont fait une avancée majeure dans le domaine du traitement des maladies cardiaques. Un nouveau gène a été identifié dans le mécanisme du prolapsus valvulaire mitral, source de troubles du rythme et d'insuffisance cardiaque. Grâce à eux, de nouvelles perspectives d'outils thérapeutiques sont à portée de main.

De nouveaux traitements contre le cancer à l'étude

Suivant un véritable travail d'investigation, une équipe de recherche nantaise du Centre de recherche en cancérologie Nantes-Angers (CRCNA) pense pouvoir utiliser les différents acteurs du système immunitaire pour mettre en place de nouveaux traitements des cancers, comme le mélanome.

Bientôt un vaccin contre les allergies aux acariens

Un nouvel espoir pour les millions d'asthmatiques dans le monde, et c'est encore une innovation nantaise des chercheurs de l'Institut du thorax (UMR 1087) en collaboration avec des chercheurs autrichiens et de l'Inra de Nantes (Unité BIA - Biopolymères Interactions Assemblages). Il s'agit d'un vaccin contre les allergies aux acariens. Des tests très prometteurs ont lieu sur des souris de laboratoire et il est raisonnable d'espérer un vaccin prototype pour l'homme d'ici cinq à sept ans.

Des chercheurs distingués pour leurs travaux de recherche

Ses travaux sur une maladie héréditaire et rare, le syndrome du QT long, valent à Olfat Malak, jeune doctorante à l'Institut du thorax, le prix Line Pomaret-Delalande de la Fondation pour la recherche médicale. Ces fonds vont lui permettre de continuer ses travaux pour mieux cerner la maladie et d'imaginer des thérapies nouvelles. Prouvant l'envergure internationale de l'établissement, la Commission européenne finance deux jeunes chercheurs de l'Université de Nantes : Christophe Guilluy pour son projet MechanoFate et Nicolas Tabareau pour CoqHoTT.

▼ 2^e Congrès international du GIS d'histoire maritime



Brèves

Création de l'Institut du pluralisme religieux et de l'athéisme de Nantes

Unique en France et en Europe, cet institut aura la tâche, toujours plus prégnante compte tenu de l'actualité, d'étudier la cohabitation religieuse et son impact sur la société. Les sciences humaines et sociales seront à l'avant-garde de ses travaux, dans une optique pluridisciplinaire.

Colloque international Human Sea

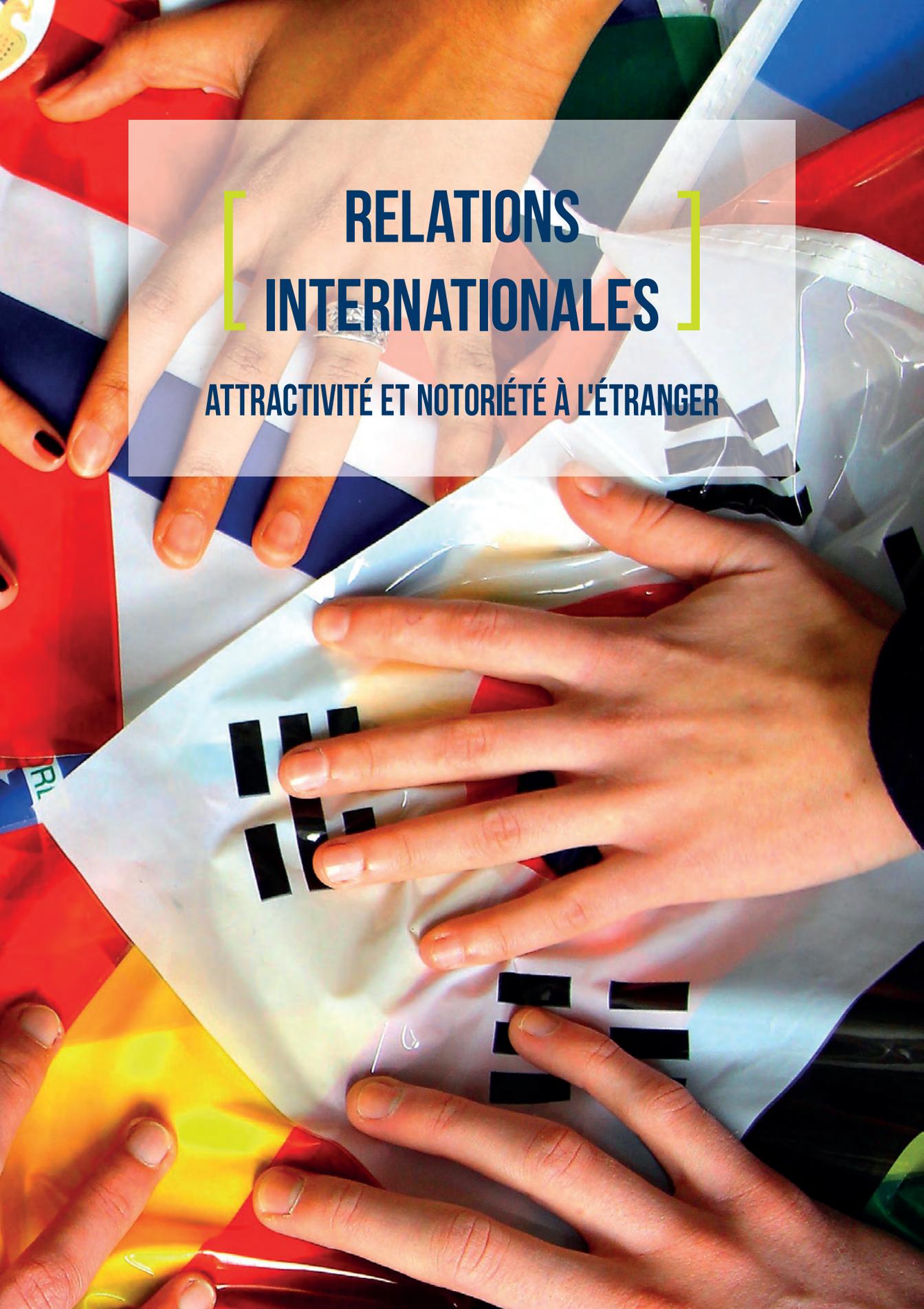
C'est le lundi 5 et mardi 6 octobre 2015 que s'est déroulé le colloque international du programme de recherche européen (ERC Advanced Grant) Human Sea, avec au programme : activités illégales en mer, questionnement des compétences étatiques. Différentes tables rondes ont été animées, notamment sur les arsenaux juridiques et leur adaptation face aux nouvelles menaces, ainsi que les besoins étatiques de coopération.

Congrès international de l'ACAPS

Le 16^e congrès de l'Association des chercheurs en activités physiques et sportives (ACAPS) s'est déroulé les 26, 27 et 28 octobre 2015 à la Cité, le centre des congrès de Nantes. Dans le même temps, une conférence grand public s'est tenue à Stereolux, sur le thème « Être performant : limites et possibilités du corps humain ».

Un expert dans le domaine de la médecine personnalisée à Nantes

Le professeur Pierre-Antoine Gourraud, de l'Université de Californie à San Francisco, a rejoint l'Institut transplantation urologie néphrologie, dans le cadre de l'appel à projets Connect Talent. Ce généticien et bio-informaticien, spécialiste de la sclérose en plaques y développera ses activités de recherche dans le domaine de la recherche numérique et de la médecine personnalisée.



RELATIONS INTERNATIONALES

ATTRACTIVITÉ ET NOTORIÉTÉ À L'ÉTRANGER

[STRATÉGIE]

« **L**a politique volontariste de l'université se fonde sur quatre objectifs : optimisation de l'accueil ; développement de l'attractivité à travers l'internationalisation de la recherche et des formations ; accroissement de la notoriété ; et enfin promotion de l'interdisciplinarité. Avec une ambition clairement affirmée : devenir dans les 10 prochaines années l'une des universités françaises interdisciplinaires les plus renommées à l'international. C'est pourquoi tout est mis en œuvre pour favoriser les départs, les arrivées, les échanges entre universités. Ainsi, parmi les 3 900 étudiants étrangers accueillis en 2015, environ 600 étudiants participent à un programme d'échange européen ou international, dont Erasmus Mundus. Ces trois dernières années, l'université a connu une très nette augmentation des

formations en partenariat international (109 % de progression du nombre d'accords de doubles diplômés entre 2012 et 2015) grâce à la mise en place d'un pôle d'aide au montage des formations internationales, et aux projets Erasmus +. Depuis 2011, nous observons également une augmentation de 25 % du nombre de formations à distance et de 50 % des formations délocalisées. Par ailleurs, l'accompagnement des étudiants étrangers a évolué, pour leur offrir toujours plus de services et de soutien dès leur arrivée en France. Des actions concrètes pour servir notre politique internationale et contribuer à la visibilité de notre territoire. »

**GWENAELE PROUTIERE-MAULION, VICE-PRÉSIDENTE
EN CHARGE DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET
DES RELATIONS INTERNATIONALES**

[LES FAITS MARQUANTS 2015]

500 partenaires

à travers le monde

1 200

étudiants de l'université

en études ou en stage à l'étranger en 2015

1 doctorat Erasmus mundus

(en nanomédecine)

5 projets

Erasmus mundus action 2

en cours dont un projet coordonné
par l'Université de Nantes



▲ Accueil des étudiants étrangers au guichet unique de l'université

FACILITER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Les études représentent un moment clé dans une vie. Elles peuvent revêtir une dimension encore plus particulière lorsque l'on se trouve dans un pays étranger. Qui sait ? Un pays d'étude peut parfaitement devenir un futur pays de résidence ou un futur pays partenaire économique ? C'est dans cette perspective que l'Université de Nantes renforce son dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants étrangers.

En plus du guichet unique, dont la vocation est de permettre de centraliser les démarches administratives inhérentes aux études en territoire étranger (en partenariat avec la Préfecture, le renouvellement de titre de séjour pourra se faire directement sur le campus), deux innovations doivent permettre un meilleur accueil des étudiants.

Ainsi, un pack d'accueil composé d'un ticket de transport TAN de 24 heures et d'une entrée pour le musée Jules Verne est offert. Une façon de favoriser la découverte de la ville en transport doux, ainsi que du musée consacré au célèbre

écrivain dont les œuvres ont inspiré de nombreux emblèmes culturels de la ville.

En 2015, l'autre innovation consiste dans la mise en place d'un système de tuteurs étudiants d'accompagnement. Ces derniers orientent et renseignent leurs pairs : visite du campus, information sur l'organisation des cours, des examens, le tout sous l'angle de la convivialité ! De la même façon, les tuteurs sont présents dans les résidences universitaires, en soirée et le week-end durant tout le mois de septembre pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.



Ils font l'université



PATRICIA GABILLARD

Responsable de la mobilité entrante et du guichet unique

Quelle est votre mission ?

Les 3 900 étudiants internationaux qui arrivent dans notre établissement chaque année ont besoin d'être accompagnés et rassurés. Ma mission est de coordonner (encadrement, formation, projets...) toute la chaîne d'accueil de ces étudiants, notamment avec le guichet unique.

Pourquoi avoir mis en place un guichet unique ?

Les étudiants y obtiennent tous les renseignements nécessaires à une installation et à une intégration réussies : aide aux formalités administratives, hébergement, assurance, santé, transports, vie étudiante... Ce dispositif est l'un des plus performants de France grâce à l'implication des partenaires : Préfecture, Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et le CROUS de Nantes.

L'UNIVERSITÉ DE NANTES INTÈGRE LE TIMES HIGHER EDUCATION :

L'Université de Nantes fait une entrée remarquable (et remarquée) dans le classement THE (Times Higher Education) avec une place parmi les 500 premiers, en 2015. Une entrée que ne manque pas de commenter Olivier Laboux, président de l'Université de Nantes : « *il s'agit d'une reconnaissance qui témoigne de notre dynamisme, de notre combativité et de l'engagement de tous les personnels* ». Et de souligner la croissance de certains indicateurs ces quatre dernières années : +33 % de publications, +19 % de publications à l'international, +57 % de surfaces dédiées à la recherche.



Brèves

Un chercheur de la Kyoto University en visite à l'IRCCyN

Le professeur Atsushi Matsubara, de la Kyoto University, a pu visiter les installations du groupe projet recherche « Procédés et Robotique » à l'IUT de Nantes. Sont en discussion notamment l'accueil réciproque de doctorants et d'enseignants-chercheurs, ainsi que le développement d'une machine d'usinage à grande vitesse.

Accueil d'une délégation d'enseignants colombiens

32 enseignants de Colombie ont été accueillis et formés dans le cadre d'un voyage d'études autour du système éducatif français.

Renforcement de la coopération avec la Chine

Une délégation de l'Université de Nantes était en Chine afin de consolider les liens avec l'Université Technologique de Pékin. L'occasion de célébrer les 20 ans du Master Management international franco-chinois, proposé par l'IEMN-IAE.

Mobilité

DES PARTENAIRES PARTOUT DANS LE MONDE

Parce qu'une expérience internationale est un véritable atout, voire une nécessité pour les étudiants, l'Université de Nantes a structuré une offre d'enseignements attractive avec un réseau de près de 500 universités sur les cinq continents. Afin d'augmenter le nombre de candidats à la mobilité internationale — actuellement près de 1 200 étudiants — plusieurs dispositifs ont été mis en place.

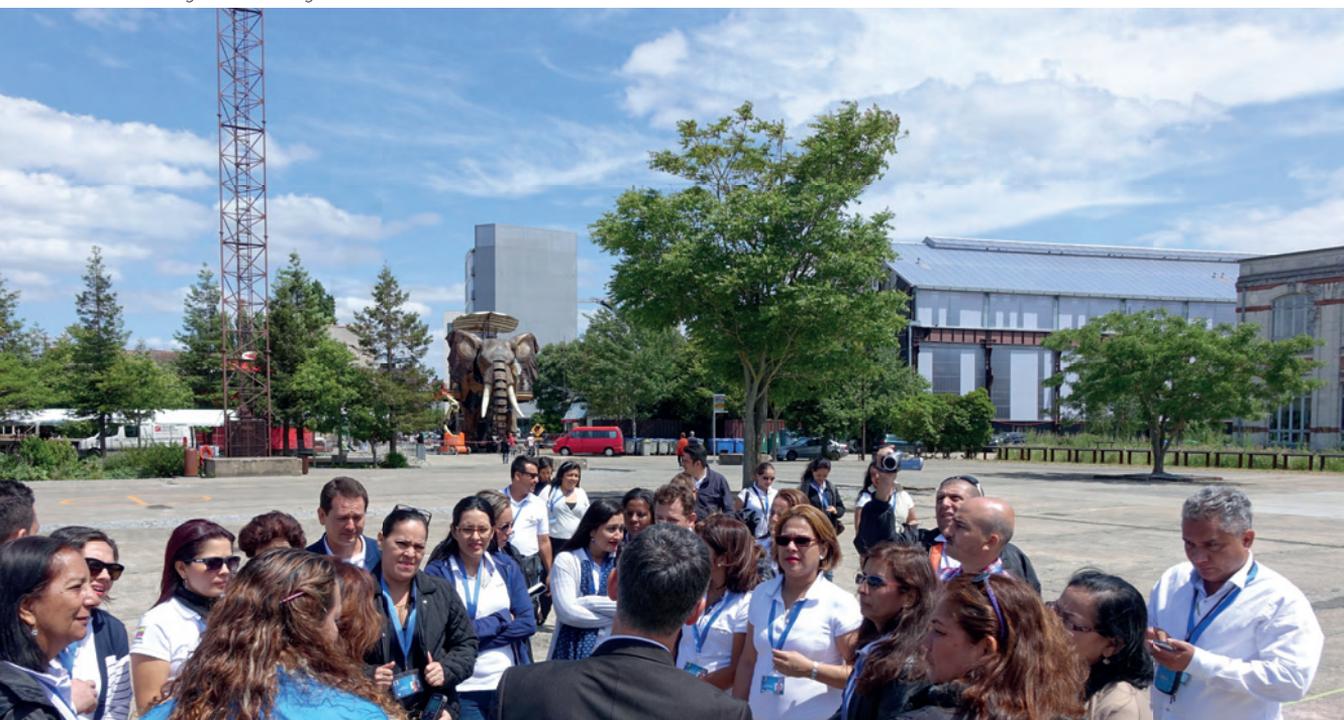
Informez sur les possibilités de départs

Dès la rentrée universitaire 2015, des réunions d'information se sont multipliées, cette année en partenariat avec l'association ESN Nantes-Autour du Monde, afin de lever les dernières réticences des futurs candidats : validation de l'année à l'étranger, modalités de participation, aides financières...

Des actions concrètes d'accompagnement

Sur un plan plus opérationnel, des cours de langues gratuits sont proposés, aussi bien pour les langues « moins dites » que « plus dites », ainsi que des informations de sensibilisation et d'adaptation à la culture du pays d'accueil. Une journée du mois d'avril, l'International Day, est dédiée aux préparatifs de voyage pour tous les étudiants sélectionnés pour une mobilité.

▼ Une délégation d'enseignants colombiens accueillie à l'Université de Nantes





[RELATIONS ENTREPRISES]

**L'UNIVERSITÉ, PARTENAIRE INCONTOURNABLE
DU MONDE ÉCONOMIQUE**

[STRATÉGIE]

« **L'**Université de Nantes a des savoir-faire décisifs en matière d'innovation qu'elle partage et diffuse auprès des entreprises pour qu'elles améliorent leur compétitivité dans un monde en mutation. Formation continue, valorisation et transfert de compétence, filiale Capacités, interlocuteur unique dans un espace dédié... L'université met à la disposition des entreprises des moyens et un accompagnement pour leur développement. Mais au-delà des services proposés, le partenariat de l'université avec le monde socio-économique est avant tout l'occasion de favoriser l'intégration des étudiants en

entreprises et leur accès à l'emploi. L'Université de Nantes offre la possibilité à tous ses étudiants d'effectuer des périodes d'immersion en entreprise par le biais des stages ou de l'alternance. Sans oublier la diffusion de la culture entrepreneuriale parmi les étudiants avec un espace de co-working ouvert ! »

**NOËL BARBU, VICE-PRÉSIDENT DÉVELOPPEMENT ET
PARTENARIATS ÉCONOMIQUES - AFFAIRES FINANCIÈRES**
**THIERRY BROUSSE, VICE-PRÉSIDENT
VALORISATION - TRANSFERT**

[LES FAITS MARQUANTS 2015]

Semaine Université-Entreprises

DE LA PRATIQUE, DE L'EXPÉRIMENTATION ET DES RENCONTRES

La Semaine Université-Entreprises s'est déroulée au mois de décembre 2015 et a connu un beau succès pour sa quatrième édition : plus de 100 entreprises étaient présentes, ainsi que 30 enseignants-chercheurs accompagnés de plus de 1 300 étudiants. Cet événement devient au fil des ans un rendez-vous incontournable pour ceux qui veulent jeter des ponts et nouer des relations fructueuses entre le monde universitaire et celui de l'économie. Ainsi des rendez-vous ponctuent la semaine. Les 1^{er} et 2 décembre 2015, La semaine Université-Entreprises a débuté avec

l'Innovation Campus Day. 83 étudiants, formant 11 équipes, ont 48 heures pour créer et présenter un projet innovant sur une idée proposée par une entreprise qui parraine le groupe. Puis le 3 décembre, les Têtes de l'emploi ont réuni 50 entreprises recruteuses proposant 500 offres d'emploi et de stage. Les partenaires de l'université ont été invités à une soirée de gala. Enfin, une table ronde de clôture sur le thème de la formation continue a réuni 65 responsables de ressources humaines de plus de 35 entreprises et collectivités.

4,7 millions €

C'est le montant de la taxe d'apprentissage en 2015 (+ 24 % par rapport à 2014)

9,6 millions €

C'est le chiffre d'affaires de la formation continue (+ 7,3 % par rapport à 2014)

5,1 millions €

C'est le chiffre d'affaires de Capacités (+ 12 % par rapport à 2014)



▲ Innovation Campus Day - Pitch d'un étudiant présentant son projet devant les entreprises

Technocampus

UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE POINTE DANS L'AGGLOMÉRATION NANTAISE

Autre témoignage de l'opportune alliance entre le monde de la recherche et le monde de l'industrie, le Technocampus Océan a ouvert ses portes cette année. Près de 17 000 m² de locaux neufs et bardés de technologie de pointe accueillent les chercheurs et les entreprises pour concevoir les technologies de demain dans le domaine des procédés métalliques et des structures en mer, principalement pour les énergies marines renouvelables.

Des partenaires prestigieux et des projets d'avenir

Ce regroupement d'acteurs sur le thème de la mer comporte — outre l'Université de Nantes qui apporte son expertise académique — de prestigieuses entreprises comme STX France, Dassault Systèmes ou encore DCNS. Les recherches porteront, entre autres, sur la mise au point de nouveaux alliages métalliques, plus légers et performants ainsi que sur le développement de nouvelles méthodes d'assemblage pour construire des structures plus résistantes et moins coûteuses.

Un mode de fonctionnement pluridisciplinaire

La conception et la mise en application du fruit de ces recherches concernent également au premier chef les instituts de recherche en communications et cybernétiques de Nantes (IRCCyN) et de recherche en génie civil et mécanique (GeM). Deux cellules de compétences de la filiale Capacités œuvreront aussi sur cette plate-forme : Robotique et procédés, et Ixead (surveillance des ouvrages portuaires et offshore : modélisation, contrôle et prédiction). Un établissement particulièrement prometteur donc, voisin du Technocampus EMC2, au cœur de la Jules Verne Manufacturing Valley.

L'INNOVATION CAMPUS DAY

Véritable mise en situation, mais aussi démonstration du savoir-faire transversal de ses étudiants, l'Innovation Campus Day est un marathon créatif durant lequel des équipes d'étudiants œuvrent pendant 24h sur un projet d'innovation concret proposé par une entreprise partenaire de l'université. Aux équipes d'étudiants de diverses spécialités de mêler de nombreuses compétences : créativité, réalisation d'un business model, prototypage ou encore protection juridique. De nombreux prix, dont celui de l'innovation, récompensent ces travaux remarquables.



Ils font l'université



PATRICIA THIBAUD

Responsable de la professionnalisation des parcours et des relations entreprises au service universitaire d'information et d'orientation (SUIO)

Patricia Thibaud prépare avec l'équipe du SUIO le passage des étudiants dans le monde professionnel. « *Il est important de leur donner confiance en leurs capacités, souligne-t-elle. Nos étudiants sont pleins d'atouts et de talents, nous les aidons à les mettre en valeur.* » Véritables partenaires de l'université, les entreprises ont de leur côté besoin de parler avec elle un langage commun, pour mieux connaître les compétences développées dans ses formations. « *Impressionnées par la qualité des profils qu'elles rencontrent à l'université, les entreprises sont friandes de ces opportunités. À nous de les multiplier.* »

DÉFINITION

Statut national entrepreneur

n.m. - Programme gouvernemental visant à développer l'entrepreneuriat chez les étudiants, dans le cadre du plan étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE).

Particularisme - Permet l'obtention de temps libéré dans le cursus universitaire et de moyens, comme des espaces de travail et des ressources de savoir, afin de permettre la création d'une entreprise.

Application - Antoine Cheul bénéficie du statut national étudiant entrepreneur à l'Université de Nantes et vient de lancer avec succès sa campagne de crowdfunding pour financer son projet innovant de courses Shopopop, muri tout au long de son diplôme interuniversitaire (DIU) étudiant entrepreneur à l'Institut d'économie et de management de l'université (IEMN-IAE).

Brèves

Trophées Territoires Innovation de Loire-Atlantique

Deux doctorantes du GEPEA ont permis à la société Denis & fils, fabricant des célèbres bougies Le Chat, d'innover sur de nouveaux procédés de fabrication permettant de réduire l'utilisation de la paraffine et d'y substituer des matières premières végétales locales.

La recherche circulaire

Quel lien entre les disciplines universitaires, la recherche fondamentale et l'économie circulaire ? Le Workshop Greenweek, qui s'est déroulé à La cité, le centre des congrès, au mois d'octobre et qui a fait le point sur les interactions possibles entre les deux milieux.

L'usine du futur

L'Université de Nantes, par le truchement de sa filiale Capacités, était présente à l'Atlantic IT Day, afin de présenter ses multiples compétences sur l'usine du futur : imprimante 3D, scanner.

Fondation

Catherine de Charette a pris la direction de la Fondation de l'Université de Nantes, le 1^{er} septembre 2015.

WebTV

NOUVEAU MAGAZINE « EN QUÊTE D'INNOVATION »

La WebTV de l'université présente un nouveau magazine : « En quête d'innovation ». Ces courtes émissions illustrent des exemples concrets de ce que la recherche nantaise est capable de créer et les applications qui en découlent dans le domaine industriel ou bien dans la vie quotidienne. Plusieurs numéros illustrent déjà ces avancées : coque de smartphone réduisant les ondes nocives, pile à combustible utilisant l'hydrogène de gazogène à bois, traçabilité et sécurisation GPS des filières agricoles, utilisation des algues pour créer du bitume, hydrolienne ou encore usines du futur, entièrement robotisées, sont au programme.





Inauguration plateforme Algosolis ▲

AlgoSolis UN CENTRE DE POINTE POUR UNE RESSOURCE FUTURISTE

C'est à Saint-Nazaire que réside AlgoSolis, une plate-forme alliant chercheurs et industriels, sur le campus Gavy-Océanis. Dans les laboratoires de l'établissement, les microalgues sont étudiées afin de retirer le maximum d'applications pour cette bioressource à fort potentiel. On retrouve en effet cet organisme dans les domaines de la nutrition, des cosmétiques, de l'énergie, ou encore de la chimie verte. C'est la demande croissante pour cette ressource étonnante qui donne aujourd'hui une dimension internationale au centre de recherche et de développement de Saint-Nazaire. Jugez plutôt : une large gamme de souches de microalgues d'intérêt industriel, plusieurs salles de cultures et d'analyses biochimiques, vingt lignes de

productions indépendantes, une halle de récolte et de bioraffinage. Pas étonnant dans ces conditions qu'AlgoSolis ait accueilli 320 professionnels de la filière lors d'un colloque en octobre 2015. Le centre, représenté notamment par le laboratoire GEPEA (Génie des procédés, environnement, agroalimentaire) a pu présenter à de nombreux industriels ses laboratoires et quelques applications étonnantes, comme le bitume à base d'algue, ou des aliments pour les futurs voyageurs vers Mars.

UN!

CRÉER DES INTERACTIONS INÉDITES

[RESSOURCES HUMAINES]

UNE APPROCHE RESPONSABLE
ET ÉQUITABLE



[STRATÉGIE]

« **B**ien que des efforts conséquents aient été demandés à l'établissement dans le cadre du plan de retour à l'équilibre budgétaire, l'Université de Nantes a intensifié les mesures en faveur de l'accompagnement social et de la promotion des carrières, qu'il s'agisse des enseignants, des enseignants-chercheurs, des chercheurs ou des personnels administratifs. Ainsi, l'université a mis en œuvre une politique forte de résorption de la précarité en pérennisant 74 agents par la voie des concours réservés depuis 2013 et en en cédés 21 en 2015. D'un point de vue administratif, le déploiement d'un nouveau système d'information RH permettra à terme d'améliorer la gestion individuelle des personnels et le développement d'une approche prévisionnelle des ressources humaines. Par ailleurs, une charte de gestion des personnels contractuels a été mise en œuvre pour assurer un traitement équitable pour chacun. L'université

a aussi fait le choix de proposer un panel plus large d'aides sociales et s'est attachée à ce qu'un nombre de personnels toujours plus important en soit bénéficiaire. Cette année, nous avons mis en place une aide complémentaire à la restauration, variable en fonction de l'indice salarial, afin que le coût du repas soit diminué. Enfin, pour prévenir les situations de souffrance au travail, le plan Risques psycho-sociaux propose un certain nombre d'actions, à la fois sur la formation des acteurs de la prévention, l'organisation collective du travail et la lutte contre les discriminations... Car, en tant qu'employeur, l'université doit favoriser la qualité de vie au travail et aider ses personnels à trouver le bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle, afin de créer les conditions d'une juste implication. »

**FRANÇOISE LE FICHANT - VICE PRÉSIDENTE
RESSOURCES HUMAINES ET DIALOGUE SOCIAL**



3 731 personnels

216,3 M€

de masse salariale prise en compte
sur la dotation de l'État en 2015

74 personnels titularisés

par la voie de concours réservés en 3 ans

21 CDI en 2015

[LES FAITS MARQUANTS 2015]

CONSTRUIRE ENSEMBLE L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN

À grande entité, grandes responsabilités. Et de ce fait, une feuille de route pour l'un des premiers établissements universitaires de France est nécessaire. C'est le sens du projet d'établissement, et notamment sa prochaine mouture 2017-2021. Le document orientera la politique de gestion, l'évolution des formations et des activités de recherche. Parce que les hommes et les femmes impliqués dans la réalité quotidienne de la vie de l'établissement sont les personnes les plus qualifiées pour parler de leur travail, ce document est construit avec la participation de tous les personnels.

Recueillir le maximum d'avis

Plusieurs outils visant à recueillir les avis les plus larges possibles ont été mis en place en 2015 :

– La mise en place de groupes projets, auxquels ont participé plus de 500 personnels.

– Une démarche d'auto-évaluation menée par les personnels de l'université, suivie d'une évaluation en 2016, par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES).

– Une consultation de l'ensemble de la communauté universitaire sous la forme d'un sondage.

Une démarche à succès

Cette démarche participative de consultation a largement mobilisé au sein de l'établissement. 1 663 personnes ont répondu au questionnaire, soit 45 % du personnel. Les résultats sont très représentatifs des différents type de population de notre établissement avec 45 % de répondants administratifs et techniques et 55 % d'enseignants-chercheurs.

90% perçoivent leur travail comme source de satisfaction.*

92% sont satisfaits ou plutôt satisfaits de travailler à l'Université de Nantes.*

90% se sentent concernés par l'insertion professionnelle des étudiants.*

87% pensent que l'innovation pédagogique est indispensable.*

** Source : résultat du sondage mené auprès de l'ensemble des personnels de l'établissement au mois d'octobre 2015 dans le cadre de l'élaboration du futur contrat quadriennal.*



APPROBATION DE LA CHARTE DES PERSONNELS CONTRACTUELS

L'Université de Nantes évolue dans ses pratiques salariales en s'assurant d'un traitement équitable de tous. Ainsi, la charte de gestion des personnels contractuels a été approuvée par le conseil d'administration le 3 juillet 2015. Cette fois encore, c'est la méthode de la construction collective qui a été mise en avant, avec la constitution d'un groupe de travail composé de représentants des personnels et de l'administration. Un outil de gestion unique a été proposé, avec des règles transparentes et partagées à l'échelle de l'établissement. Est ainsi garanti un meilleur suivi du parcours professionnel avec les entretiens professionnels, la reconnaissance de l'ancienneté, les formations, etc.

PRÉVENIR LES SITUATIONS DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Afin que l'université puisse proposer un environnement de travail agréable et épanouissant à tous ses personnels, l'université mène une politique

volontariste de prévention de la souffrance au travail. Plusieurs mois de travail ont été nécessaires, avec la constitution d'un groupe dédié et d'un comité de pilotage, pour permettre la mise en plan d'un plan de prévention des risques psychosociaux (RPS). Les échanges de qualité ont permis l'adoption à l'unanimité du plan de prévention RPS par le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Ce plan souhaite prévenir efficacement les situations de souffrance au travail, notamment par la formation des acteurs de la prévention, l'organisation collective du travail ou encore la lutte contre les discriminations. Le traitement des difficultés liées au handicap est également intégré au document. Il est proposé une politique unique en la matière : intégration, formation, accessibilité, accompagnement.

HAUSSE DE L'AIDE À LA RESTAURATION

Depuis quelques années, la fréquentation des restaurants collectifs baisse. Aussi, afin de procurer à chacun une prestation au prix le plus juste et le plus équitable, l'université a décidé de proposer une aide complémentaire. L'objectif est de subventionner une partie plus conséquente du coût du repas pour permettre à l'ensemble des personnels, et notamment les moins rémunérés, d'accéder à une alimentation de qualité et à un moment de détente.

LE SYSTÈME D'INFORMATION RESSOURCES HUMAINES BIENTÔT LANCÉ !

Pour accompagner sa croissance en effectifs d'étudiants et de personnels, l'université a décidé d'adapter son outil informatique de gestion des ressources humaines. Réflexion débutée en 2011, passée à la vitesse supérieure en 2013, l'évolution du système d'information ressources humaines (SIRH) de l'Université de Nantes doit permettre de passer de l'ancien système Harpège, à Mangue. L'année 2015 aura vu les dernières étapes du projet avant son lancement début 2016 : déploiement sur les sites et formations des équipes.



Ils font l'université



LÉNAÏC ROUSSEAU-GANCEL

Responsable du pôle gestion des emplois et de la masse salariale

Lénaïc Rousseau-Gancel gère une équipe qui assure les prévisions et le suivi des emplois et de la masse salariale de l'université. « *Nous réalisons le reporting, l'analyse et l'expertise sur ces deux thématiques* », précise-t-elle. Leur but : éclairer l'équipe de direction sur la connaissance de ses emplois et de sa masse salariale, ainsi que sur les impacts prévisibles de ses décisions : « *La masse salariale représente plus des trois-quarts des dépenses de l'établissement. L'anticiper permet notamment de prévoir les recettes nécessaires et d'éclairer les choix en termes de recrutement.* » Un véritable appui technique et d'expertise pour les services de l'université.

20 000 HEURES DE FORMATION

La formation est un droit reconnu, mais aussi une nécessité pour évoluer professionnellement. L'Université de Nantes propose donc à ses personnels un catalogue de formation en ligne particulièrement riche. Les contenus concernent l'ensemble des domaines de compétence comme la bureautique, les applications de gestion, le management, les préparations aux concours, l'hygiène et la sécurité, etc. En tout, ce plan prévoit plus de 20 000 heures de formation dispensées à 2 144 stagiaires.



Ils font l'université



CATHERINE BROCHARD

Gestionnaire RH au sein du pôle de gestion administrative et financière BIATSS et référente SIRH Mangue

Quel est votre rôle dans la mise en place du nouveau SIRH ?

Je me suis investie cette année, avec quatre collègues, dans la mise en œuvre d'un nouveau logiciel de ressources humaines, « Mangue ». En tant que référente pour son utilisation, j'ai réalisé un manuel sur les modalités de saisie qui nous a servi ensuite de support pour former les collègues gestionnaires et responsables administratifs.

Quels seront les bénéfices de ce nouveau système ?

Nous serons acteurs de l'évolution du logiciel selon les besoins de l'université. À terme, la gestion des fiches de poste et celle du temps de travail seront possibles. L'intégration d'un module scolarité est en cours d'étude.

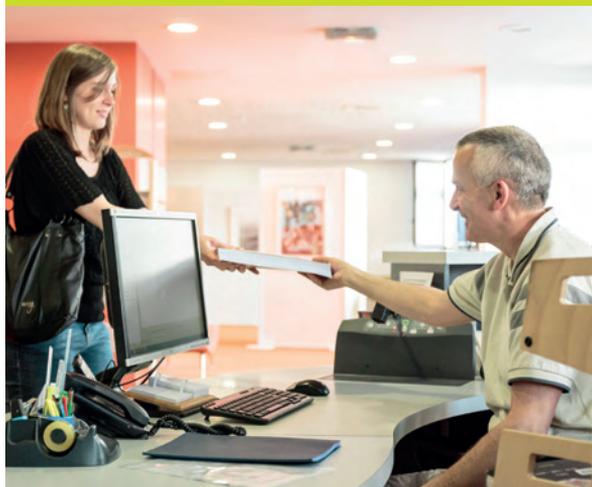
Brèves

L'Université de Nantes remercie les retraités de l'année 2015

La présidence de l'Université de Nantes a donné une cérémonie le 23 juin 2015 en l'honneur des personnels retraités en 2014-2015. L'occasion de rendre hommage au dévouement des personnels de l'université tout au long de leur carrière, qu'ils soient enseignants, chercheurs, ou personnels administratifs et techniques.

Les palmes académiques

La cérémonie de remise officielle des insignes de l'ordre des Palmes académiques a été l'occasion de saluer le travail, souvent collectif, et le sens du service public des 24 personnels promus en 2015. Le grade de Commandeur a été remis à Monsieur Michel HEICHETTE de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).





REPENSER NOTRE ESPACE



[PATRIMOINE]

UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE
DYNAMIQUE ET RAISONNÉE



[STRATÉGIE]

« **L**e patrimoine immobilier est un enjeu majeur pour notre université. Ces dix dernières années, notre surface immobilière consacrée à la recherche a presque doublé. Avec aujourd'hui plus de 40 000 personnels et étudiants, l'université a la taille d'une ville moyenne au sein de la métropole. À ce titre, la question du patrimoine est cruciale : en termes d'impact environnemental, de qualité de vie et de travail pour nos étudiants et personnels, de maîtrise financière. Nous devons saisir l'opportunité d'accélérer le mouvement de transition énergétique et de questionner les usages. Les contraintes financières qui se posent à tous obligent aujourd'hui à changer de regard, à se

projeter à long terme. Cette situation difficile peut devenir paradoxalement une chance pour notre établissement. Le schéma directeur immobilier et d'aménagement est une étape fondamentale de la réflexion d'ensemble menée depuis 2012. Il s'agit de proposer une nouvelle politique de gestion et de développement raisonnés de nos bâtiments avec un triple objectif : priorité à la réhabilitation, à la maîtrise des coûts, à la "réhabitation". »

JEAN-LOUIS KERQUANTON,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU PATRIMOINE
IMMOBILIER DE L'UNIVERSITÉ

33 M€

d'investissements
immobiliers en 2015

12 M€

de dépenses de fonctionnement
immobilières en 2015



▲ Maquette : le parvis des bibliothèques

[LES FAITS MARQUANTS 2015]



LE PROJET NOUVEAU TERTRE DÉVOILÉ

C'est le 24 novembre 2015 qu'Olivier Laboux, président de l'Université de Nantes, a dévoilé le « Nouveau Tertre », projet de réhabilitation des locaux occupés par les sciences humaines et sociales et plus largement de réaménagement du campus Tertre. En amont de ce chantier conséquent, l'écoute des usagers aura été déterminante, puisqu'un groupe de travail paritaire étudiants/personnels a été constitué afin d'alimenter un cahier des charges au plus près des attentes.

Le projet retenu revoit de fond en comble le fonctionnement du bâtiment. Doté d'un financement de 30 millions d'euros, il s'achèvera en 2018. Nouvelle dynamique pour l'attractivité des sciences humaines et sociales, engagement fort vers la transition énergétique et souci de proposer un cadre de vie adaptée à l'ensemble des usagers devront permettre d'offrir un nouveau visage à ce pôle.

www.nouveautertre.univ-nantes.fr



Ils font l'université



SYLVAIN COURANT

Responsable du pôle
logistique Nouveau Tertre

En quoi votre
mission a-t-elle

évolué ces dernières années ?

Le service intérieur du bâtiment Tertre, créé en 2012, s'est agrandi en 2015 pour devenir un pôle logistique dont je suis le responsable. Nos fonctions sont diverses : accueil, courrier, sécurité, nettoyage, aménagement... Nous sommes donc passés de 8 à 28 agents sur 3 sites dispersés avec des besoins accrus en encadrement technique.

Comment accompagnez-vous vos équipes dans cette évolution ?

Le pôle logistique a été progressivement mis en place et des entretiens individuels ont eu lieu avec les agents. Suite à ces échanges, nous avons travaillé sur l'harmonisation des équipes et des missions dans le but d'apporter de la cohérence dans les métiers et de la solidarité entre agents d'un bâtiment à l'autre.

CRÉATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE L'IMMOBILIER

Les campus français, dans leur dimension immobilière, font face à des défis particulièrement lourds à relever. Qu'il s'agisse d'accueillir toujours plus d'étudiants, d'anticiper les nouveaux usages, de contenir les coûts ou encore d'assurer la transition énergétique du campus, ces enjeux nécessitent une professionnalisation de la gestion immobilière.

Et lorsqu'un campus, celui de la sixième ville de France, dispose d'un patrimoine de plus de 110 bâtiments sur 400 000 m², cette exigence de professionnalisme se fait d'autant plus impérieuse. Pour ce faire, l'Université de Nantes s'est dotée d'un outil de pilotage et de planification qui la projette à 20 ans ! Cette feuille de route prévoit notamment la mise en œuvre d'une stratégie « Habiter ». Il s'agit, ni plus ni moins, de rendre les usagers des sites, personnels comme étudiants, acteurs de la vie des bâtiments. D'autres volets d'importance font l'objet de diagnostics et de prescriptions : modernisation de la gestion avec réemploi et optimisation de l'existant, déploiement du numérique ou encore transition énergétique.



▲ L'Île de Nantes

L'UNIVERSITÉ SUR L'ÎLE DE NANTES

L'Île de Nantes est certainement l'un des sites les plus remarquables de l'agglomération. L'université participe à ce dynamisme en s'installant au cœur du Quartier de la Création et du Quartier de la Santé.

Pôle universitaire interdisciplinaire dédié aux cultures numériques

Le futur pôle prendra place dans les anciennes halles Alstom sur 2 200 m². Celui-ci ouvrira en 2018 et réunira une grande variété d'acteurs autour des cultures numériques – étudiants, chercheurs, enseignants et startupers – pour travailler, grâce à des équipements de pointe, aussi bien à la formation qu'à la recherche, l'innovation et l'expérimentation.

Plusieurs espaces seront notamment dédiés à la fabrication numérique, à l'accueil d'étudiants et de chercheurs, ainsi qu'à l'accompagnement de jeunes structures en incubation (préstartups). Plusieurs outils remarquables seront à disposition :
– un UserLab « Usage et nouveaux médias », permettant l'observation et l'analyse des usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et de la cybernétique
– un FabLab, véritable petite usine se fondant sur les nouvelles techniques de fabrication numériques, avec robots usineurs, imprimantes 3D, machines CNC, etc.

– des espaces collaboratifs, favorisant interaction et échanges entre les usagers : salles immersives, coworking, etc.

Ces outils seront d'ailleurs mutualisés avec les acteurs du quartier hospitalo-universitaire, autre prochain site d'implantation de l'université.

Le futur quartier hospitalo-universitaire

Ce site doit préserver et intensifier la convergence, déjà existante au sein de l'université, entre recherche, formation et soin. Cette synergie entre services cliniques, instituts de recherche et lieux d'enseignement brassera plus de 10 000 étudiants faisant ainsi émerger un nouveau campus au cœur de la cité ! Plusieurs mouvements seront nécessaires pour parvenir à la configuration finale retenue.

Les deux sites CHU-Hôtel Dieu et Hôpital Nord, qui seront regroupés à horizon 2025. Simultanément, les facultés de santé (médecine, odontologie hors pharmacie et PACES), ainsi que les écoles paramédicales du CHU seront localisées sur l'Île à proximité du futur hôpital. D'ores et déjà, deux instituts de recherche en santé (IRS Campus et IRS2), actuellement en construction, ouvriront leurs portes en 2016. Un autre IRS verra le jour en 2020.

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LE GeM

L'Université de Nantes a inauguré le 2 juin 2015 un nouveau bâtiment devant permettre notamment de réunir deux équipes de recherche de pointe de l'Institut de recherche en génie civil et Mécanique (GeM) : interactions eau géo-matériaux & état mécanique et microstructure. Cette construction est une nouvelle illustration de la conviction de l'Université pour le

travail transversal et ce grand laboratoire doit permettre aux chercheurs de partager connaissances et avancées. L'infrastructure a été entièrement dédiée à l'expérimentation et offre une plate-forme technologique dédiée très conséquente : chambres environnementales ou encore salles de calcul pour simuler les conditions environnemen-

tales maritimes ou extrêmes permettant d'estimer leurs impacts sur les matériaux et la pérennité des ouvrages.

Interaction des mondes encore, ces équipements sont tout à la fois destinés à la recherche fondamentale ainsi qu'à des tests industriels auprès d'entreprises partenaires.



Ils font l'université



**FANY
MONTAUFRAY**

Programmist
en architecture à la
direction du patrimoine
immobilier et de la logistique (DPIL)

Quel est votre rôle au sein de la DPIL ?

Selon les stratégies patrimoniales mises en place, je suis chargée d'analyser la situation des utilisateurs, de recenser leurs besoins et contraintes, de réaliser des études de faisabilité et des programmes techniques pour lancer des études de conceptions ou de travaux.

Sur quels types de projets travaillez-vous ?

Actuellement, je poursuis l'étude de redéploiement des services centraux, enclenchée depuis début 2014. Je suis également chargée d'encadrer le programme de restructuration immobilière fonctionnelle, technique et énergétique du campus universitaire de la Lombarderie.

INAUGURATION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT À LA ROCHE-SUR-YON

C'est le 5 mai 2015 que le ruban inaugural du nouveau bâtiment, qui accueille principalement l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) ainsi que d'autres formations de l'université, a été coupé par Olivier Laboux, président de l'Université de Nantes. Financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2007-2013, par l'État, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Vendée et l'agglomération de La Roche-sur-Yon, ce bâtiment haute qualité environnementale (HQE) flambant neuf de 4 millions d'euros met en œuvre près de 1 000 m² de surface utile pour permettre une formation de qualité auprès des étudiants futurs enseignants.

110
soit 400 000 m² !

C'est la taille du patrimoine
immobilier de l'Université de Nantes



QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

AMÉLIORER LES PRATIQUES DE L'UNIVERSITÉ

[STRATÉGIE]

« **L**a COP 21, réunion internationale sur le défi du réchauffement climatique, a été l'occasion pour l'université de confirmer ses pratiques engagées avant cette conférence et de communiquer auprès de ses différents publics sur les enjeux du développement durable. La direction qualité et développement durable a souhaité accentuer encore sa démarche participative, tant pour la seconde phase de simplification des procédures administratives que pour le recueil des pratiques des usagers, étudiants et personnels, dans leur quotidien au sein de l'établissement. Nous mettons à la disposition de chacun des outils pour changer ses comportements, mais aussi pour mettre en œuvre des initiatives en lien avec notre direction. La conception en 2014 du programme énergie-fluides est en cours de réalisation et sera appliquée probablement fin 2016, ce qui montre

la détermination de l'université à participer concrètement à la transition énergétique et à l'amélioration du quotidien pour tous. »

**PAUL FATTAL, VICE-PRÉSIDENT
QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Une stratégie énergétique en 4 objectifs

1. Participer à l'atteinte des objectifs internationaux, nationaux et locaux
2. Être moteur dans la recherche, la formation et l'innovation concernant la transition énergétique
3. Rendre l'usager acteur de son bâtiment
4. Maîtriser la facture énergétique

[LES FAITS MARQUANTS 2015]

SEPT SITES RACCORDÉS AU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN NANTAIS

En signant en 2015 un contrat de raccordement au réseau de chaleur urbain nantais concernant sept de ses sites, l'université a affirmé son engagement dans un nouveau modèle de gestion durable sur le plan environnemental et responsable sur le plan budgétaire. En effet, ce contrat a pour objectifs la maîtrise de la facture « énergies et fluides » de l'université, ainsi que la réduction conséquente des émissions de gaz à effet de serre générées par le chauffage des bâtiments. Emblématique de sa nouvelle politique patrimoniale, cette action participe concrètement à l'atteinte des objectifs de transition énergétique fixés au niveau international, national et local, et s'insère dans le projet de Nantes Métropole de réduire de 30 % les émissions de CO₂ par habitant d'ici 2020. Le raccordement des sites devrait être effectif à partir d'octobre 2016.

DÉBUT DE LA DEUXIÈME VAGUE DE SIMPLIFICATION

Afin d'optimiser son fonctionnement, l'Université de Nantes a initié en 2014 une première vague de simplification des procédures administratives. Un groupe de travail a ainsi été chargé de recueillir des pistes de réflexion auprès des composantes et des services centraux, et de définir ensuite les actions de simplification utiles à l'université. Une

fois les propositions validées par un comité, des fiches actions ont été établies puis, en 2015, la deuxième vague de simplification a débuté : dix actions ont été mises en œuvre, dont la simplification des autorisations d'absence à l'étranger. Définie comme l'une des priorités de la stratégie qualité et développement durable de l'université, cette démarche de simplification se veut ouverte et participative : désormais, l'ensemble des personnels de l'établissement peut apporter sa pierre à l'édifice en effectuant un retour sur une action mise en œuvre, ou en proposant une nouvelle piste de réflexion au groupe de travail.

COP 21 : L'IMPLICATION DE L'UNIVERSITÉ

Le déroulement, en France, de la COP 21 a permis une sensibilisation et une mobilisation sans précédent de la société civile sur les enjeux du réchauffement climatique. L'Université de Nantes, consciente de sa responsabilité et de l'impact de ses décisions et activités sur la société et sur son territoire, participe depuis plusieurs années à la lutte contre le changement climatique. Engagée dans une politique de qualité et de développement durable dont l'un des axes prioritaires – la stratégie énergétique de l'établissement – est directement en lien avec les enjeux de la COP 21, l'université mène plusieurs actions qui mettent en lumière sa mobilisation. Concrètement, l'établissement prépare actuellement sa transition énergétique en travaillant à la conception d'un



programme énergie-fluides, et effectue un diagnostic de la gestion actuelle de ses déchets en vue de l'améliorer. De plus, pour répondre à la problématique des déplacements et proposer des améliorations adaptées aux besoins, l'université a récemment recueilli les pratiques de ses personnels sur leurs déplacements domicile-travail et entre les différents sites. Enfin, l'établissement s'investit dans une démarche d'éco-responsabilité pour l'organisation d'événements, comme les Journées scientifiques de l'université. En 2014, l'établissement a ainsi participé à la lutte contre le changement climatique en compensant 4,6 tonnes de CO₂. Au-delà de la mise en œuvre de ces projets, l'Université de Nantes met à disposition son savoir-faire et ses compétences au service de la lutte contre le réchauffement climatique à travers des initiatives étudiantes, des actions de recherche et des propositions de formations directement liées à cet enjeu majeur : maîtrise des énergies, développement durable et énergies renouvelables, prévention des risques environnementaux.



Ils font l'université



**THIBAUT
NÉLIAS**

Ingénieur qualité
à la direction qualité et
développement durable

Thibault Nélias coordonne les grands projets portés sur cette thématique par l'université. « *L'enjeu est de mettre à profit l'expérience individuelle et les compétences de chacun au service du collectif* », explique-t-il. Dans le cadre de sa mission, il participe à la mise en œuvre des priorités qualité telles que définies par l'établissement au titre de sa stratégie qualité et développement durable : amélioration continue du processus de formation (initiale et continue), développement de la culture de l'évaluation et simplification des procédures administratives. L'ingénieur qualité est présent du cadrage à la mise en œuvre technique : « *Chaque projet est suivi par un comité de pilotage et un groupe d'experts et d'usagers. Nous conseillons également nos collègues afin qu'ils soient les plus autonomes possibles.* »

Brèves

Gestion des déchets

Lancement en janvier 2015 du réseau des correspondants déchets courants de l'Université et état des lieux de la gestion actuelle des déchets. La finalisation de l'étude a permis de proposer un plan d'actions visant à l'améliorer et à la rendre plus performante.



▲ Séminaire du réseau gestion des déchets

867 tonnes

Entre 729 et 867 tonnes de déchets
sont collectés par an à l'université

50 types

de déchets différents produits par l'université

49 Gwh

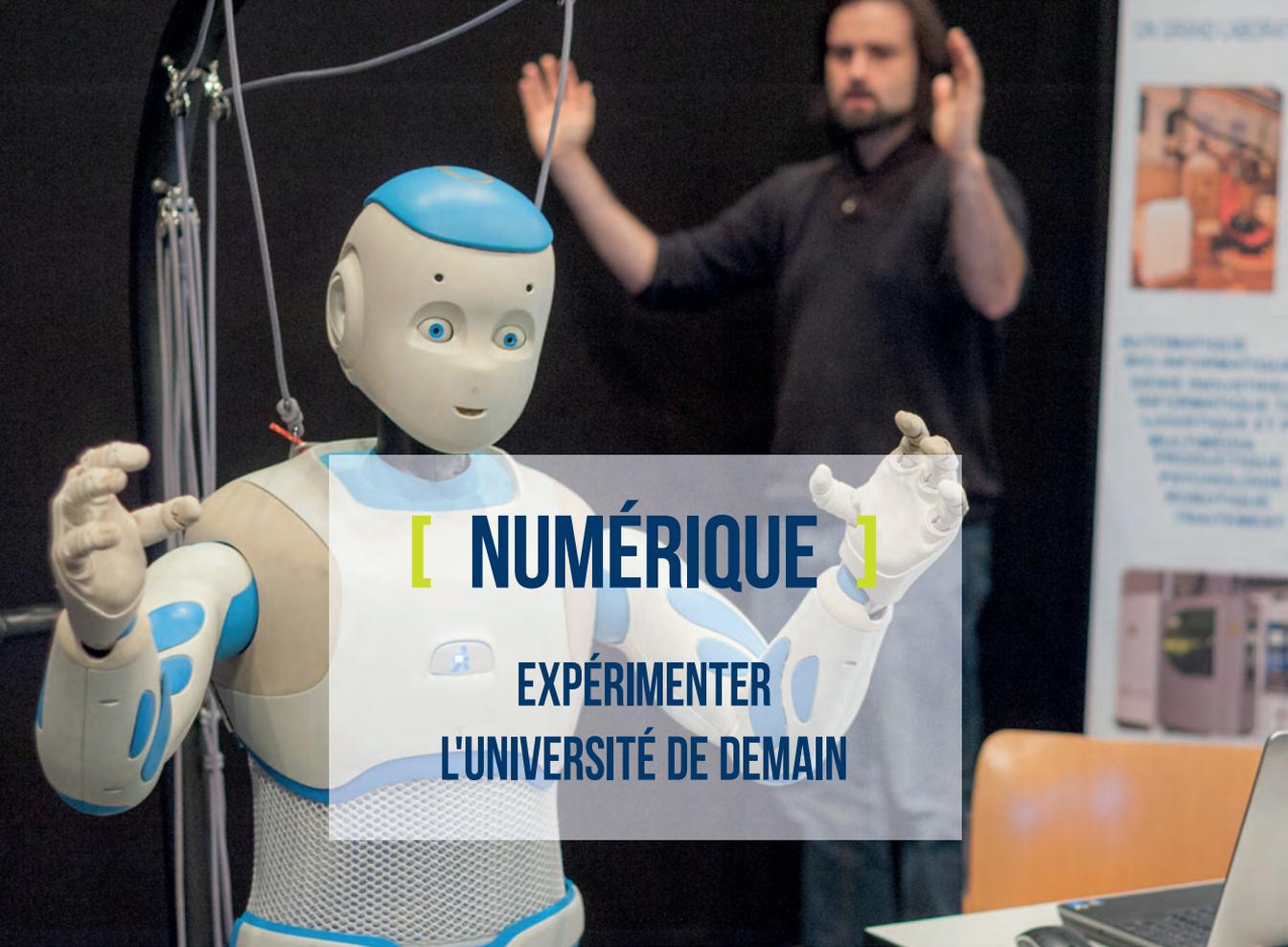
C'est, la consommation globale annuelle d'énergie de l'université (toutes sources d'énergie confondues). C'est l'équivalent de la consommation globale d'une ville de 120 000 habitants

UNE CONVENTION POUR LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Avec plus de 100 bâtiments répartis sur plusieurs sites totalisant 400 000 m² de locaux, l'Université de Nantes est pleinement impliquée dans la question de la transition énergétique. Compte tenu de cet enjeu à l'échelle locale et nationale, l'établissement a développé une nouvelle politique de gestion et de développement raisonné de ses bâtiments, avec pour objectifs leur réhabilitation en vue d'une meilleure performance énergétique, leur « réhabilitation » avec une remise en question des pratiques des usagers et des besoins d'enseignements, et la maîtrise des coûts. Cette transition énergétique nécessite un accompagnement des partenaires naturels de l'université et de l'ensemble des acteurs du territoire. C'est pourquoi l'établissement a signé,

en janvier 2015, une convention de partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations portant sur sa réhabilitation énergétique. Elle s'est engagée à financer à hauteur de 325 000 € une partie du coût de la réalisation des trois études nécessaires au projet de modernisation de l'université, à savoir la conception d'un schéma directeur d'immobilier et d'aménagement du site de la Lombarderie, d'un programme énergie-fluides pour l'ensemble des sites, et l'accompagnement de la conduite du changement des usages et comportements liés à l'utilisation des locaux en matière d'énergie. Ces trois études permettront à l'établissement de se faire accompagner d'un point de vue méthodologique pour responsabiliser les usagers et mettre en adéquation les aspects techniques des bâtiments et les comportements.





[NUMÉRIQUE]

EXPÉRIMENTER L'UNIVERSITÉ DE DEMAIN

[STRATÉGIE]

« **L**e numérique bouleverse en profondeur nos structures sociales et notre rapport à la connaissance. Dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, la transition numérique est en accélération, dont l'émergence des dispositifs de capitalisation et diffusion des savoirs : Massive Open Online Courses (catalogue de cours scénarisés et pour certains certifiants), OpenCourseWare (bibliothèques de ressources pédagogiques gratuites et réutilisables) ou encore d'OpenScience (archives ouvertes et plates-formes collaboratives).

En tant qu'acteur au cœur de sa cité, l'Université de Nantes se doit d'adopter une politique volontariste d'accompagnement de la transition

numérique au service d'une université "interdisciplinaire et internationale", d'une université "ouverte et solidaire" et d'une université "attractive et connectée". C'est pourquoi elle a établi un schéma directeur du numérique pour les six prochaines années. Celui-ci allie de grands projets structurants pour le développement de l'université et des projets facilitant la vie au quotidien des étudiants, chercheurs, enseignants-chercheurs et agents administratifs. Ces projets sont l'opportunité d'expérimenter, dès aujourd'hui, l'université de demain. »

**FRANCKY TRICHET, VICE-PRÉSIDENT
EN CHARGE DU NUMÉRIQUE**

[LES FAITS MARQUANTS 2015]

18 à 20 M€
d'investis sur 6 ans

60% des futures

initiatives numériques
en faveur des étudiants

40% des cours sont
disponibles en ligne

dont **6%** en rich média

1^{re} université de France
sur **Twitter** avec
23 000 followers

1^{re} université de France
sur **You Tube** avec
6 000 abonnés

Plus de **30 000**
fans sur **Facebook**

APPROBATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DU NUMÉRIQUE

En juillet 2015, le conseil d'administration de l'université a approuvé le schéma directeur du numérique pour les années 2015 à 2020. Ce schéma traduit l'engagement de l'établissement au soutien d'une transition numérique large. Ce programme représente un budget de 18 à 20 millions d'euros sur six ans, dont plus de la moitié des investissements sont autofinancés par l'établissement, le reste étant financé avec l'appui de l'État, la Région et la Métropole.

Des projets concrets au service de tous

Ce schéma directeur a été élaboré dans une démarche collaborative, mobilisant de nombreux acteurs internes et externes à l'établissement. Issus de cette réflexion, 31 projets concrets sont ainsi programmés autour de 4 grands objectifs :

- L'exigence d'égalité pour lutter contre la fracture numérique ;
- L'innovation ouverte et inclusive ;
- L'alliance des territoires connectés ;
- L'efficacité des systèmes d'information urbanisés.

L'UNIVERSITÉ DE NANTES CONSTRUIT SON DATA CENTER

Signe d'une forte réactivité sur des enjeux numériques toujours changeants, l'Université de Nantes fait les choses en grand en se dotant de son propre data center (centre de données). L'objectif est d'avoir un bâtiment totalement dédié à l'exploitation informatique et à la conservation des données, avec une disponibilité maximum. Projet régional d'envergure, ce centre, consacré en priorité aux besoins universitaires, hébergera des services d'autres entités des organismes publics et de l'enseignement supérieur et de recherche de la Région.

Cet équipement souligne le rôle déterminant que les données, quelles qu'elles soient, constituent aujourd'hui. Chaque jour, les enseignants-chercheurs et les étudiants produisent des quantités phénoménales de données qui représentent autant de valeur ajoutée pour notre établissement. Leur stockage, leur pérennisation et leur exploitation sont tout aussi importants que leur production. La construction d'un data center s'est naturellement imposée. Depuis avril 2015, les data de l'Université de Nantes ont donc leur nouvel écrin.

Brèves

CNNum

L'université participe à la concertation menée par le Conseil National du Numérique (CNNum) autour des enjeux fondamentaux pour la société et l'économie à l'heure du numérique. Ses recommandations seront présentées au Premier ministre sous la forme d'un avis public.

Nantes Digital Week

L'université était présente à la deuxième édition de la Nantes Digital Week, en septembre 2015. À l'initiative de nombreux projets numériques, l'établissement animait des conférences et débats.

Les robots débarquent à Nantes !

Dans le cadre de la Nantes Digital Week, l'Université de Nantes et de nombreux partenaires ont organisé le Robotic Day à La cité - le centre des congrès de Nantes. Les visiteurs pouvaient découvrir de manière ludique et pratique la robotique.

Hyblab data sport

Exemple à la fois du travail interdisciplinaire universitaire nantais et exemple de l'utilisation des data, le mois de mai 2015 a vu la deuxième édition du Hyblab Datasport. Mêlant étudiants de STAPS, ingénieurs de Polytech et étudiants en Information Design, ce temps de croisement de disciplines est l'occasion de recouper des données sportives très variées, afin de les « faire parler » : activité physique des étudiants, évolution de la fréquentation du marathon nantais, répartition géographique des athlètes de haut niveau de la région, etc.

DEUX NOUVEAUX PROGRAMMES RFI

Rappelons brièvement que la démarche intégrée RFI (Recherche-formation-innovation) est un concept fort, porté par la Région des Pays de la Loire, et qui vise notamment à :

- Renforcer la compétitivité des filières d'excellence par l'innovation
 - Obtenir une reconnaissance de ces filières au niveau national, européen et international
 - Décloisonner les mondes de la recherche, de la formation et de l'innovation
 - Optimiser les ressources et compétences recherche et formation au service des entreprises.
- Deux nouvelles thématiques viennent renforcer celles déjà en place.

Les pratiques numériques de demain

Le programme RFI AtlanSTIC 2020 prévoit de croiser des problématiques de la santé, de l'éducation ou encore de l'énergie. Plusieurs projets de recherche seront menés notamment sur la cybersécurité, la bio-informatique, la réalité virtuelle ou encore la robotique humanoïde. Deux laboratoires seront plus particulièrement fer de lance : l'Institut de recherche en communications et cybernétique de Nantes (IRCCyN) et le Laboratoire d'informatique Nantes atlantique (LINA).

Les nouveaux modes de création

Baptisé Ouest Industries Créatives, ce pôle d'excellence interdisciplinaire vise à contribuer activement à la réflexion et à l'émergence des industries culturelles et créatives. Cette dynamique territoriale doit permettre de penser les nouveaux modes de création et réfléchir aux prochains usages culturels. Pour ce faire, les UserLab et FabLab seront mis à contribution. L'autre mission du pôle sera de mettre en place un centre de ressources qui servira de think tank et de centre de transfert à l'interface entre la recherche, la formation et la création de nouveaux produits et services pour les usagers.

5 PREMIERS MOOC

Si le savoir peut se dispenser de façon variée, le MOOC (massive open online course) a le vent en poupe ! Véritable amphithéâtre virtuel, avec un nombre d'étudiants illimité, le succès de ce format ne se dément pas. L'Université de Nantes a fait l'essai de ce nouveau format de diffusion des connaissances avec cinq MOOC qui constituent la première cohorte expérimentale de ce support.

Num@ddict

Le premier MOOC, Num@ddict, sur l'addiction au numérique, pose la question de notre rapport aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce MOOC se veut également collaboratif puisque les participants ont été invités chaque semaine à répondre à différentes questions sur un des sujets du MOOC.

ExplorUnivers

Fruit d'un partenariat avec le CEA Irfu à Saclay, l'Université de Nantes propose pour son deuxième MOOC une exploration de l'univers à destination du grand public.

Compétences numériques pour les cadres

À destination d'un public plus ciblé, mais néanmoins vaste, ce troisième MOOC propose une initiation à ce que l'on attend en termes de culture et de compétences numériques de la part d'un cadre en fonction.

Ouvrez les portes du laboratoire : cellules et cellules souches

Ce MOOC, gratuit et accessible à tous, propose de découvrir comment et pourquoi les chercheurs cultivent les cellules souches, ainsi que leurs applications.

Parole de FLE

Destiné à faciliter la compréhension du français langue étrangère, ce dernier MOOC se destine aux étudiants en français, aux apprenants du français ou encore à des enseignants de français, et leur permet de mieux appréhender notre langue.



Ils font l'université



CAMILLE VERRON

Community manager à la direction de la communication

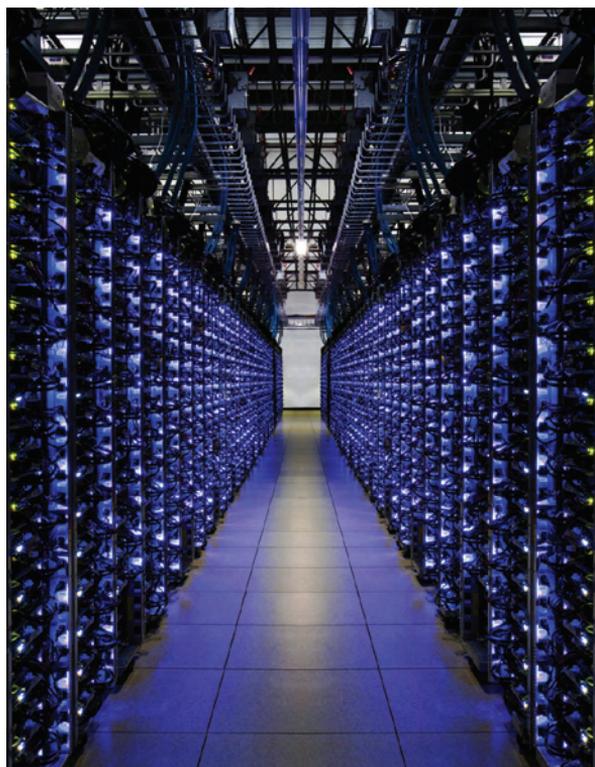
Quel est le rôle d'un community manager au sein de l'université ?

Il s'agit de gérer et animer les réseaux sociaux de l'université : Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram. Les sujets sont variés : temps forts de l'université, découvertes scientifiques, résultats sportifs, projets d'étudiants, etc. Nous devons être réactifs et viser un large public.

Pourquoi la présence de l'université sur ces réseaux sociaux est-elle importante ?

En plus de développer un sentiment d'appartenance, cela entretient l'image d'une université actrice de la vie nantaise, et facilite l'accès à l'information. Notre établissement est celui qui compte le plus de « followers » sur Twitter !

▼ Data center





[CULTURE]

UNE POLITIQUE INNOVANTE AU SERVICE DE LA CRÉATIVITÉ

▲ Soirée poésie et danse, le 19 mars 2015

[STRATÉGIE]

« **P**romouvoir la culture est une responsabilité sociétale, notamment à l'université, lieu de démocratisation du savoir par excellence. L'Université de Nantes a fait le choix stratégique d'adopter une véritable politique volontariste. Elle contribue ainsi, en complémentarité avec les acteurs du territoire, à l'ouverture culturelle du public étudiant. Cette politique est fondée sur des valeurs de partage, d'engagement et de mixité. L'université encourage les expérimentations et l'expression de la créativité de chacun, étudiants et personnels. L'engagement dans

des dispositifs proposés (résidences, ateliers participatifs, coproductions avec les acteurs de la cité...) permet la prise d'initiatives ou la conduite de projets culturels. Cette mission, que très peu d'universités en France portent de manière aussi structurée, contribue à la réussite des étudiants et à leur intégration sur les campus en créant des liens, à soi, aux autres et l'acquisition de compétences valorisables professionnellement. »

DANIELLE PAILLER,
VICE-PRÉSIDENTE CULTURE ET SOCIÉTÉ

[LES FAITS MARQUANTS 2015]

UNE ANNÉE D'ÉCHANGES ET DE CRÉATION

Les ateliers et stages culturels et artistiques proposés par l'Université de Nantes ont rythmé et animé l'année 2015. Théâtre, street art, couture, danse, vidéo, cinéma, photographie, écriture, arts graphiques : un programme riche et diversifié a été mis en place pour organiser des espaces privilégiés d'apprentissage, de partage et de création. À raison d'une soirée par semaine pendant 10 à 12 semaines ou à l'occasion d'un stage week-end (laboratoire d'écritures ludiques, atelier gestuel...), ces moments de convivialité, ouverts à tous et gratuits pour les étudiants et les personnels de l'Université de Nantes, sont une occasion unique de prendre part à des productions collaboratives aux côtés d'artistes et d'intervenants professionnels.

1 000 PORTRAITS

Dispositif inédit de la direction de la culture, le « Camt'Art », un camion aménagé en atelier photo, a sillonné les allées du campus à la rentrée pour faire participer étudiants et personnels à un trombinoscope géant, devenu ensuite une exposition éphémère et itinérante. Une restitution des photos a eu lieu en octobre.



▲ Le «Camt'Art», un camion aménagé en atelier photo



Ils font l'université



MATHILDE CAILLON

Chargée de projet
à la direction
culture et initiatives

Mathilde Caillon participe à la mise en œuvre de la politique culturelle de l'université : « *Je m'occupe de la conception et de la mise en place de l'offre de pratique avec une trentaine d'ateliers et de stages pour les étudiants et personnels.* » En parallèle, elle gère la communication culturelle, notamment avec le blog « *La culture et vous ?* » récemment ouvert. Car promouvoir la culture sur les campus est une responsabilité sociétale. « *En participant activement à des projets collectifs, les étudiants se sentent plus légitimes. Nous les soutenons également dans leurs propres initiatives avec des programmes d'accompagnement* », conclut-elle.

Brèves

Un blog culturel, un webdoc

Un espace permet de commenter l'actualité culturelle, apporter ses idées, donner son avis, revoir les projets passés, participer au groupe culture. Pour comprendre les enjeux et relire le projet, un webdoc donne la parole à ceux qui le font vivre, artistes, responsables culturels, étudiants.

Soirée poésie et danse

En coproduction avec la Maison de la Poésie de Nantes et en partenariat avec le festival Concordan(s)e, trois duos étonnants de poètes et danseurs investissent le pôle étudiant le temps d'une soirée exceptionnelle.

Le projet ARTagion

La réalisation par 12 étudiants de sciences pharmaceutiques d'une création autour des maladies infectieuses, au sein d'une formation, co-animée par une artiste plasticienne. Un travail collectif qui aboutit sur une exposition collective.

RADIO CHARRETTE À « L'UNIVERS-CITÉ »

La radio itinérante d'hyper-proximité s'est installée sur le campus du Tertre pour une résidence, dans le cadre du projet *Ter(t)res aléatoires*. À partir d'un travail sur le jeu de mots, l'association d'idées, l'écriture automatique ou le hasard, le collectif d'artistes a invité étudiants et personnels à créer un abécédaire sonore du campus, donnant ensuite lieu à une soirée d'écoute et à la production d'un CD compilant 14 capsules sonores.

▼ La résidence d'artistes, Radio charette



**30 propositions
d'ateliers**

ou de stages culturels et artistiques

40 artistes

collectifs ou structures culturelles impliqués dans des ateliers, stages et projets

10 lieux d'expositions

sur l'ensemble des campus de l'université



RAPPORT FINANCIER

2015



[AVANT PROPOS]

NOËL BARBU,
VICE-PRÉSIDENT DÉVELOPPEMENT ET PARTENARIATS
ÉCONOMIQUES - AFFAIRES FINANCIÈRES

LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE EST EFFECTIF MAIS LA VIGILANCE RESTE DE MISE

« **D**ès le début du mandat d'Olivier Laboux, le retour à l'équilibre budgétaire était une priorité pour permettre à l'Université de Nantes de retrouver une capacité d'autofinancement propre à relever les défis qui s'offrent à elle.

L'année 2015 se clôture sur d'indéniables succès qui témoignent de la maîtrise de la situation financière :

- Le développement des ressources propres se poursuit avec, en particulier, une progression du chiffre d'affaires de la formation continue de 7,2 % (9,6 M€).
- L'exercice de prévision et de maîtrise de la masse salariale (84% des dépenses hors investissement) est de plus en plus fiable et il sécurise le budget.
- Le résultat de l'exercice est de + 9 M€ après 6 M€ en 2014.
- La progression de la CAF permet de financer les investissements de renouvellement en 2015.
- La consolidation du fonds de roulement qui passe de 4,4 M€ en 2012 à 17,3 M€ en 2015 autorise une politique d'investissement raisonnée dans le cadre des schémas directeurs pluriannuels pour l'immobilier et le numérique.
- La trésorerie, de 31,5 M€ sécurise l'Établissement.

Il convient, malgré ces succès, d'être prudent. Le résultat 2015 est en partie obtenu grâce à des éléments exceptionnels. Nous pouvons noter parmi les éléments marquants contribuant au résultat positif :

- l'impact budgétaire positif d'opérations fiscales ponctuelles exceptionnelles (+ 2,6 M€) ;
- l'augmentation des ressources propres (+10 %) ;

- la hausse modérée des charges de masse salariale et de fonctionnement.

L'équilibre budgétaire de long terme n'est pas assuré. Le déficit historique entre la dotation de l'État et la masse salariale des fonctionnaires n'est pas résorbé (2,3 M€) et l'État ne compense toujours pas le GVT, ce qui devrait se traduire par une augmentation du déficit de l'enveloppe de personnel dans les années à venir.

Le fonds de roulement ne représente que 22 jours de dépenses de fonctionnement, la norme du ministère étant fixée à 30 jours.

La hausse de l'effectif étudiant et l'augmentation des surfaces de recherche témoignent de l'influence croissante de notre établissement sur le territoire local et interrégional mais nécessitent une vigilance accrue sur les coûts induits par la hausse des activités (charges d'enseignement, maintenance immobilière, fluides, etc...).

Ces éléments plaident pour une révision du modèle d'allocation des moyens accordés par l'État qui ne tient pas compte du dynamisme de l'établissement.

Les résultats financiers des années 2013 à 2015 attestent de la pertinence des choix budgétaires opérés et de l'important travail de structuration des services et des circuits de recettes et de dépenses.

L'établissement poursuivra en responsabilité ses efforts pour accroître la professionnalisation des pratiques et pour conserver une situation budgétaire saine, gage de son autonomie. >>>

[SOMMAIRE]

1 PERSPECTIVE GLOBALE	61
<ul style="list-style-type: none"> ● Évolution des grandes masses budgétaires ● Les grandes masses budgétaires ● Origine des ressources ● Prévision et réalisation du budget 	
2 LA MASSE DE FONCTIONNEMENT	67
<ul style="list-style-type: none"> ● Les produits 2015 ● Les charges 2015 ● Rémunération des personnels (masse salariale) ● Les autres charges de fonctionnement 	
3 LA MASSE D'INVESTISSEMENT	81
<ul style="list-style-type: none"> ● Les ressources d'investissement 2015 ● Les dépenses d'investissement 2015 	
4 LE FONDS DE ROULEMENT ET LA TRÉSORERIE	85
<ul style="list-style-type: none"> ● État du fonds de roulement ● Évolution de la trésorerie de 2012 à 2015 	
5 LES SOUTIENS APPORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA CCI NANTES SAINT-NAZAIRE	89
ANNEXE 1	97
<ul style="list-style-type: none"> ● Subventions ou reversements attribué(e)s par l'Université de Nantes en 2015 	
ANNEXE 2	101
<ul style="list-style-type: none"> ● Rapport annuel de performances 2015 	

[1 PERSPECTIVE GLOBALE]

- ÉVOLUTION DES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES
- LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES
- ORIGINE DES RESSOURCES
- PRÉVISION ET RÉALISATION DU BUDGET

1.1 ÉVOLUTION DES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES ENTRE 2012 ET 2015

Budget réalisé (en millions d'euros)					Variation sur 4 ans	
	2012	2013	2014	2015	M€	
Produits de fonctionnement	296,62	302,88	305,35	320,15	23,53	7,93 %
Ressources d'investissement	8,59	13,05	6,11	7,02	-1,57	-18,28 %
TOTAL RECETTES	305,21	315,93	311,46	327,17	21,96	7,20 %
Charges de fonctionnement	295,04	298,92	299,35	310,64	15,60	5,29 %
Dépenses d'investissement	16,10	16,00	10,97	14,80	-1,30	-8,07 %
TOTAL DÉPENSES	311,14	314,92	310,32	325,44	14,30	4,60 %
Recettes - dépenses	-5,93	1,01	1,14	1,73		

Fonds de roulement (en millions d'euros)	2012	2013	2014	2015		
Fonds de roulement au 1 ^{er} janvier	10,46	4,43	10,25	14,69		
Fonds de roulement au 31 décembre	4,43	10,25	14,69	17,26		
Variation du fonds de roulement	-6,03	5,82	4,44	2,57		

Budget réalisé (en millions d'euros)						Variation 2015-2014		
		2012	2013	2014	2015	M€		
RECETTES	Fonctionnement	Ressources Propres	25,17	24,92	26,19	28,79	2,60	10%
		Formation continue	8,78	8,86	8,97	9,62	0,65	7,2%
		Droits universitaires (Formation initiale)	5,91	5,26	4,47	5,54	1,07	24%
		Droits universitaires (Diplômes propres)	0,80	1,65	1,79	2,78	0,99	55%
		Taxe d'apprentissage	3,09	3,50	3,79	4,73	0,94	24,8%
		Prestations de recherche	0,94	0,82	1,18	1,18	-	0,0%
		Autres prestations de services	4,21	3,43	3,85	3,65	-0,20	-5,2%
		Colloques	0,22	0,22	0,18	0,19	0,01	6%
		Locations diverses	0,35	0,39	0,34	0,41	0,07	20,6%
		Refacturation de personnel mis à disposition	0,87	0,79	1,62	0,69	-0,93	-57,4%
		Subvention pour charge de service public	230,41	236,99	236,67	238,77	2,10	0,9%
		Subvention État hors SCSP	2,06	3,83	0,29	3,26	2,97	1024,1%
		Subventions collectivités et Union européenne	7,95	14,33	9,10	22,05	12,95	142,3%
		Reversement autres administrations publiques (Universités, CNRS, ...)	0,29	0,77	-	-	-	0,0%
		Produits de gestion courante	1,04	1,37	1,78	1,72	-0,06	-3,4%
		Redevances licences	0,09	0,70	0,23	0,12	-0,11	-47,8%
		Produits financiers	0,05	-	0,01	0,00	-0,01	-80%
		Neutralisation de l'amortissement + quote-part des subventions d'investissement	18,31	17,22	17,33	24,75	7,42	43%
		Reprises sur provisions	-	-	-	2,89	2,89	0%
		Crédits de TVA	-	-	-	0,96	0,96	0%
Régularisation des encaissements des années antérieures et produits exceptionnels	0,56	0,77	0,90	1,91	1,01	112,2%		
Recettes à venir sur contrats de recherche (PPC, ANR...)	10,69	1,98	12,85	-5,07	-17,92	-139,5%		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors neutralisation)	278,31	285,66	288,02	291,55	3,53	1,2%		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	296,62	302,88	305,35	320,15	14,80	4,8%		

Budget réalisé (en millions d'euros)						Variation 2015-2014		
		2012	2013	2014	2015	M€		
RECETTES	Investissement	État	0,14	0,35	1,02	2,37	1,35	132%
		Conseil Régional	3,33	2,57	1,99	2,10	0,11	5,5%
		Union européenne	-0,13	5,47	0,95	0,84	-0,11	-11,6%
		Conseil départemental	2,76	1,35	0,63	1,33	0,70	111,1%
		Autres subventions d'investissement (ANR et INSERM)	0,63	1,19	0,70	0,24	-0,46	-65,7%
		Communes	1,86	2,12	0,82	0,39	-0,43	-52%
		Demande de crédit de TVA rejetée datant de 2009	-	-	-	-0,25	-0,25	-
		TOTAL RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	8,59	13,05	6,11	7,02	0,91	14,9%
TOTAL RECETTES		305,21	315,93	311,46	327,17	15,71	5,0%	
DÉPENSES	Fonctionnement	Charges de Personnel	231,66	235,56	236,98	238,63	1,65	0,7 %
		Fonctionnement	42,72	41,33	41,74	41,36	-0,38	-0,9 %
		Amortissements et provisions	20,66	22,03	20,63	29,44	8,81	42,7 %
		Écriture TVA - Contrôle fiscal 2009-2012				1,21		
		TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (hors amortissements, provisions et écriture TVA)	274,38	276,89	278,72	279,99	1,27	0,5 %
		TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	295,04	298,92	299,35	310,64	11,29	3,8 %
	Investissement	Équipements scientifiques	5,83	5,89	2,07	3,48	1,41	68,1 %
		Immobilier (dont crédits TVA Ceisam en 2015)	9,09	7,54	6,93	7,60	0,67	9,7 %
		Informatique, Multimédia, téléphonie	1,45	2,17	2,89	3,22	0,33	11,4 %
		Mobilier, matériel de transport, fournitures générales	0,13	0,40	0,24	0,36	0,12	50,0 %
		Créances et dépôts	-0,09	-	-	0,14	0,14	-
Avances et acomptes (écritures de régularisation)	-0,31	-	-	-	-	-		
Régularisation TVA bâtiment CEISAM			-1,16					
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	16,10	16,00	10,97	14,80	3,83	34,9 %		
TOTAL DÉPENSES		311,14	314,92	310,32	325,44	15,12	4,9 %	

Recettes

Les produits de fonctionnement progressent de 3,53 M€ (hors neutralisation d'amortissement) entre 2014 et 2015, s'expliquant principalement par les écritures de TVA (3,8 M€) liées à la procédure de redressement fiscal qui s'achève en 2015. Les ressources d'investissement augmentent de 0,9 M€ par rapport à 2014.



+1 M€

Le CFA bénéficie d'une augmentation de 58 % de la taxe d'apprentissage.



+2,7 M€

Les ressources issues de l'activité formation (formation initiale et formation continue) augmentent de 13 % par rapport à 2014 prouvant l'attractivité de l'Université de Nantes.

Dépenses

Les charges de personnel augmentent seulement de 0,7 % entre 2014 et 2015.

Les dépenses de fonctionnement sont en diminution par rapport à 2014 pour retrouver un niveau équivalent à 2013.



+1,4 M€

Les dépenses d'enseignement et de recherche ont augmenté de 68 % s'expliquant principalement par la prolongation des contrats du CPER 2007-2013 pour finaliser les projets.



+8,8 M€

Variation de la charge d'amortissement par rapport à 2014 suite à la revalorisation du patrimoine immobilier par France Domaine.

1.2 LES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES (du compte financier 2015)

Section 1 : Fonctionnement

Produits	Charges
320 145 469 €	310 646 670 € <i>Dont 72 017 092 € dépenses de fonctionnement et 238 629 578 € dépenses de personnel</i>
Résultat net	9 498 799 € (1)
Capacité d'autofinancement (CAF)	10 344 286 € (2)

Section 2 : Investissement

Ressources	Emplois
7 023 301 €	14 797 387 €
Capacité d'autofinancement (CAF)	10 344 286 €
Total ressources	17 367 587 €
Augmentation du fonds de roulement	2 570 200 € (3)

⁽¹⁾ Le résultat 2015 très positif est à relativiser puisque qu'il a été obtenu grâce à l'impact des opérations fiscales s'élevant à 2,6 M€.

⁽²⁾ La capacité d'autofinancement augmente de 1 M€ par rapport à 2014 et permet de financer une partie de nos investissements sur l'exercice 2015.

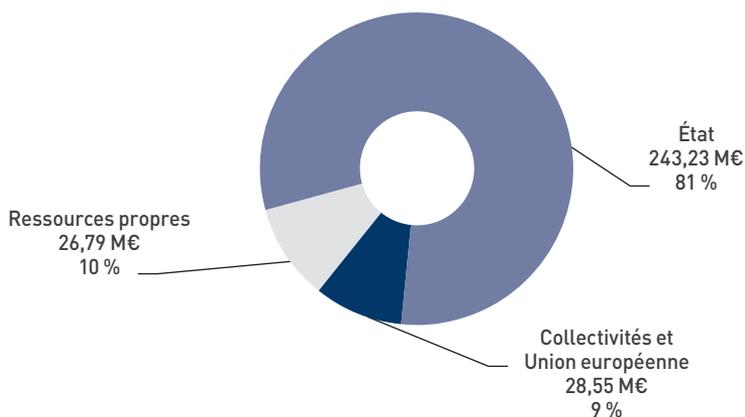
⁽³⁾ Le fonds de roulement de l'établissement augmente de 2,6 M€ pour atteindre 17,27 M€, soit 22 jours de charges décaissables. Cette hausse est moins importante qu'en 2014 (+4,44 M€).

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers.

Elle mesure la capacité à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements. Elle représente donc l'excédent de ressources internes dégagé par l'activité de l'établissement.

1.3 ORIGINE DES RECETTES : 298 567 497 € (Fonctionnement + investissement hors neutralisation d'amortissement et quote-part des subventions d'investissement)



La part État dans les ressources 2015 est de 81 %. En valeur absolue, l'augmentation est de 5,25 M€, dont 1,57 M€ au titre de la subvention pour charges de service public.

Les ressources propres sont en progression de 0,3 M€ par rapport à 2014. À l'inverse, les ressources des collectivités locales et de l'Union Européenne sont en baisse de 1,11 M€.



81 %

L'Université de Nantes est dépendante de l'État à hauteur de 4/5^e de ses ressources.

Comment l'État calcule-t-il la dotation de fonctionnement de l'université ?

La dotation de fonctionnement est calculée à l'aide du modèle "SYMPA" qui n'est pas un modèle d'attribution mais de répartition des crédits de fonctionnement entre les établissements. Les crédits sont déterminés selon des critères d'activités (nombre d'étudiants ...) et de performance (nombre d'enseignants-chercheurs produisant ...).

Malgré l'augmentation du nombre d'étudiants, la subvention de fonctionnement de l'établissement n'a pas évolué.

1.4 PRÉVISION ET RÉALISATION DU BUDGET 2015 - *Budget global*

Le budget est un acte prévisionnel construit au plus proche de la réalité budgétaire de l'établissement.

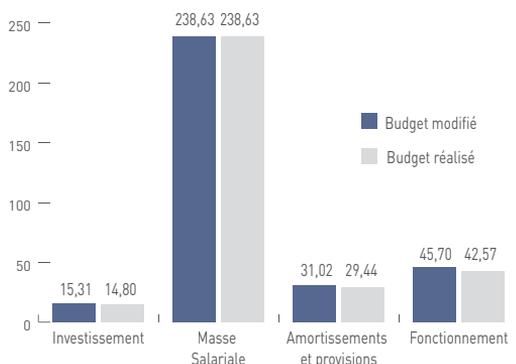
En 2015, l'Université de Nantes s'est significativement améliorée concernant la prévision des dépenses de masse salariale sur ressources propres, permettant d'atteindre un taux de réalisation de 100 %.

Concernant les dépenses de fonctionnement, le taux de réalisation n'est que de 93,2 %, en léger retrait par rapport à 2014 (-6 points). Ce taux s'explique notamment par l'arrêt plus précoce des commandes d'achats en 2015. Le taux de réalisation des recettes est à nouveau remarquable et souligne une continuité dans la maîtrise de la prévision budgétaire.

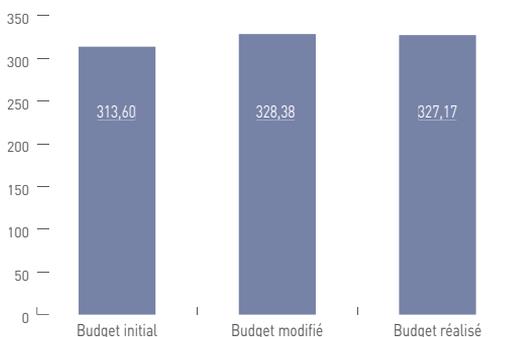
Comparaison du taux de réalisation du budget modifié/budget réalisé

	Charges	Produits
2015	98,42 %	99,63 %
2014	99,80 %	100,15 %
2013	98,00 %	99,26 %
2012	94,55 %	94,27 %

Prévision et réalisation du budget 2015 - Dépenses (en millions d'euros)



Prévision et réalisation du budget 2015 - Recettes (en millions d'euros)



Budget équilibré

L'université poursuit la reconstitution de son fonds de roulement.

Le budget peut être équilibré suite à l'autorisation du conseil d'administration d'opérer un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement pour le financement d'opérations d'investissement.

Pour les dépenses de fonctionnement, c'est le recteur qui autorise le prélèvement sur fonds de roulement.

2

LA MASSE DE FONCTIONNEMENT

- LES PRODUITS 2015
- LES CHARGES 2015
- RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS
(MASSE SALARIALE)
- LES AUTRES CHARGES
DE FONCTIONNEMENT

2.1 LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT 2015 : 320 145 469 €

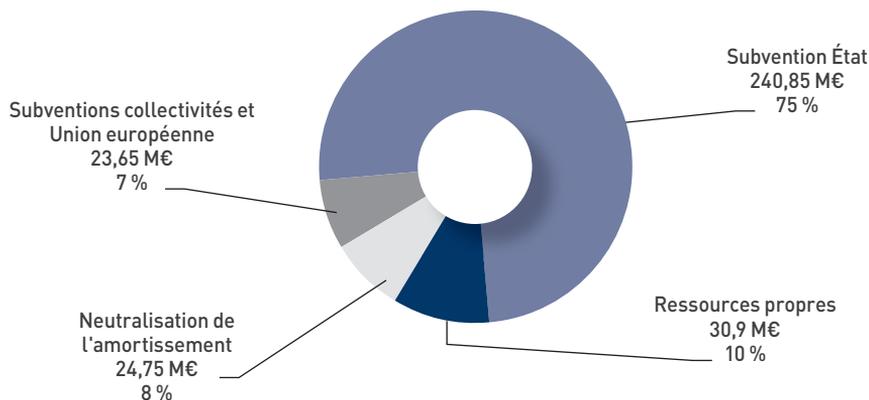
Les produits de fonctionnement augmentent de 14,8 M€ entre 2014 et 2015 dont :

- 7,4 M€ au titre de la neutralisation d'amortissement,
- 3,8 M€ : reprise sur provisions et crédits de TVA,
- 1 M€ : taxe apprentissage au bénéfice du CFA inter-universitaire.

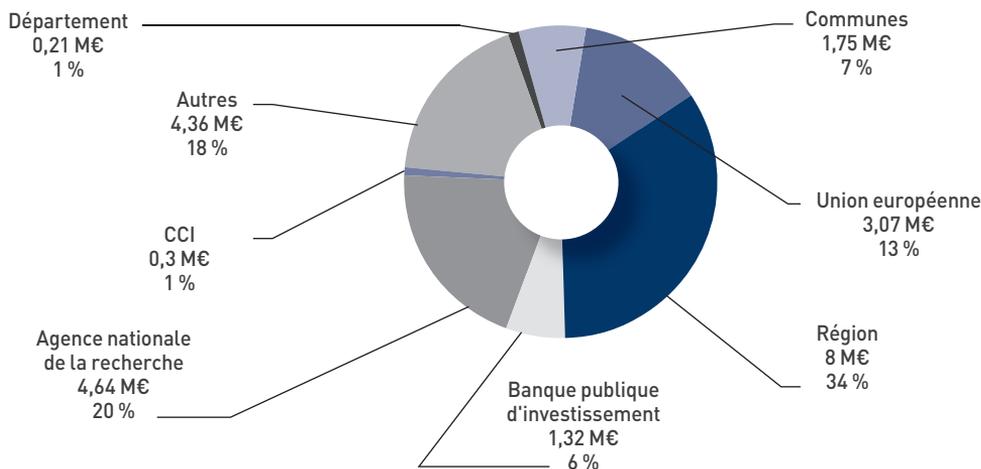
Évolution des recettes de fonctionnement de 2012 à 2015
(en millions d'euros)



Répartition des produits 2015 (320,15 M€)



Subventions collectivités et Union européenne 2015 (23,65 M€)

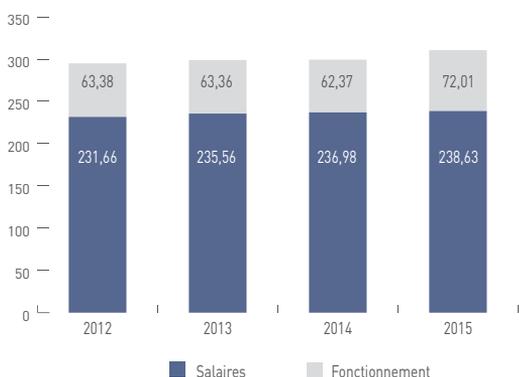


2.2 LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2015 : 310 646 670 € (dont 29 446 120 € d'amortissements et provisions)

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses courantes, telles que la rémunération des personnels, les charges d'entretien des bâtiments et toutes les charges permettant à l'Université de Nantes d'assumer les missions qui lui sont confiées. La masse de fonctionnement représente 95 % du budget total de l'université.

Évolution des charges de fonctionnement de 2012 à 2015
(en millions d'euros)



Évolution des charges (en M€)

	Fonctionnement	Masse salariale	Total
2015	72,01	238,63	310,64
2014	62,37	236,98	299,35
2013	63,36	235,56	298,92
2012	63,38	231,66	295,04

Les charges augmentent de 3,8 % par rapport à 2014 s'expliquant par une hausse de la charge d'amortissement et provision (8,8 M€) ainsi qu'une augmentation de la masse salariale (1,6 M€).

Évolution du coût par étudiant de 2012 à 2015
(en euros)



En 2015, l'université a dépensé 8 614 € par étudiant, ce qui représente une augmentation de 2 % par rapport à 2014. La baisse tendancielle sur les dernières années s'explique par une hausse du nombre d'étudiants plus forte que l'augmentation du budget.

En toute logique, l'État aurait dû augmenter la dotation de **8 799 126 €** (1 038 étudiants de plus en 2015 par rapport à 2014 x 8 477 €, coût d'un étudiant en 2014).



8 614 €

Dépenses de l'Université de Nantes par étudiant en 2015 (37 783 étudiants au 1/01/2015).

2.3 LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNELS (masse salariale)

Produits 2015 réalisés :
236 377 568 €

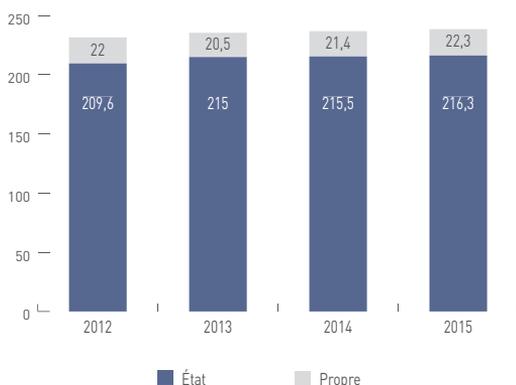
Charges 2015 réalisées :
238 629 578 €

Le poids de la masse salariale dans le budget est identique à 2014 (76 %) mais, en valeur absolue, la masse salariale augmente de 1,6 M€.

La masse salariale État augmente de 0,7 M€.

Les ressources propres représentent 9,3 % des dépenses de personnel et s'élèvent à 22,3 M€ soit une augmentation de 0,9 M€ par rapport à 2014.

Évolution de la masse salariale entre 2012 et 2015
(en millions d'euros)



Dépenses et recettes de fonctionnement assimilées à des charges ou à des recettes de personnel :

Il s'agit des mises à disposition de personnel (BIATSS et enseignants), des actions et prestations sociales, de la taxe du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, ...

Les dépenses ont diminué de 0,5 M€ et les recettes de 0,9 M€ par rapport à 2014, principalement à cause de la baisse du nombre de mises à disposition entrantes et sortantes se rapprochant ainsi du constaté 2013.

Évolution des emplois en ETPT entre 2012 et 2015



Le nombre d'emplois consommés est globalement stable entre 2014 et 2015.



69

Nombre de contractuels cédés sur 3 ans.



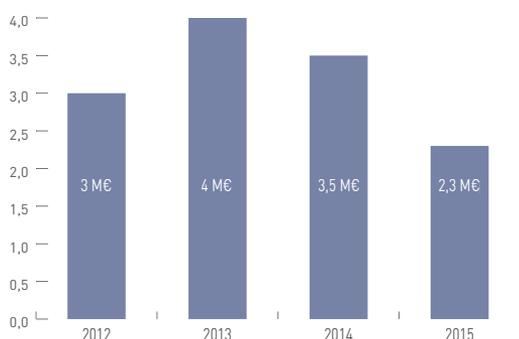
74

Nombre d'agents éligibles au concours réservés (dispositif Sauvadet) et titularisés sur 3 ans (2013, 2014 et 2015).

2.3.1 La masse salariale État

L'évolution des dépenses de la masse salariale État se limite à + 741 K€, confirmant ainsi les efforts de l'université pour maîtriser ses dépenses.

Évolution du déficit de la masse salariale entre 2012 et 2015
(en millions d'euros)



2,3 M€

Déficit de la masse salariale État en 2015. (les dépenses de personnel sont supérieures aux recettes pour un montant de 2,3 M€).

Nature des dépenses	Budget 2014		Budget 2015		Évolution MS entre 2014 et 2015 en %	Évolution MS entre 2014 et 2015 en %
	ETPT	Montants	ETPT	Montants		
Masse salariale État	3 124	215 544 218 €	3 114	216 285 362 €	741 144 €	0,34 %
Rémunérations principales		106 082 432 €		106 773 459 €	691 027 €	0,65 %
Titulaires EC	1524	69 313 874 €	1510	69 585 887 €	272 013 €	0,39 %
BIATSS	987	23 576 268 €	993	23 902 304 €	326 036 €	1,38 %
Non titulaires EC (CDD)	384	8 524 023 €	382	8 543 273 €	19 250 €	0,23 %
BIATSS (CDD+CDI)	229	4 668 268 €	229	4 741 995 €	73 727 €	1,58 %
Rémunérations accessoires		16 457 808 €		15 862 795 €	-595 013 €	-3,62 %
Charges d'enseignement		6 785 635 €		6 291 103 €	-494 532 €	-7,29 %
Autres rémunérations accessoires		440 877 €		333 594 €	-107 283 €	-24,33 %
Primes et indemnités des EC		4 593 560 €		4 518 917 €	-74 643 €	-1,62 %
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels		4 637 736 €		4 719 180 €	81 444 €	1,76 %
Cotisations et contributions sociales		92 212 455 €		92 898 944 €	686 489 €	0,74 %
Cas pensions + ATI		68 530 266 €		69 120 297 €	590 031 €	0,86 %
Cotisations Assedic		965 337 €		964 774 €	-564 €	-0,06 %
Autres cotisations (dont impôts sur rémunérations)		22 716 852 €		22 813 874 €	97 022 €	0,43 %
Prestations sociales		791 522 €		750 164 €	-41 358 €	-5,23 %
Autres dépenses non ventilables					0 €	-

En 2015, les dépenses de personnel continuent d'être relativement stables sur la masse salariale État (+ 0,34 %).

La baisse des effectifs enseignants (-16 ETPT) et l'évolution contenue des effectifs BIATSS (+6 ETPT) permettent en effet d'absorber une grande partie du GVT (glissement vieillesse technicité) estimé à 1,9 M€ entre 2014 et 2015 et de limiter ainsi l'augmentation globale des dépenses de personnel.

Tenant compte d'une évolution de méthode et du GVT, la provision pour passifs sociaux continue de progresser mais dans des proportions moindres qu'en 2014 : +428 K€ en 2014 contre +277 K€ en 2015. Cette évolution impacte le résultat de la ligne « autres rémunérations accessoires » ainsi que les lignes de cotisations associées, dont la ligne « cotisations Assedic ».

Évolution des emplois en ETPT entre 2012 et 2015



ETPT

(Équivalent Temps Plein Travaillé)

La consommation en emplois se mesure en ETPT, qui tient compte de la quotité travaillée de l'agent et de sa durée d'emploi.

En 2015, l'établissement confirme ses efforts en terme de consommation d'emplois sur financement État, avec une baisse constatée de 10 ETPT par rapport à 2014, soit une évolution de -87 ETPT (-2,7 %) depuis la mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2012.



+1,5 %

sur les primes et indemnités BIATSS traduisant notamment le maintien de la volonté de l'établissement de revaloriser les régimes indemnitaires des agents BIATSS.

Prestations sociales :

Le montant des dépenses d'actions et prestations sociales s'élève à 241 103 € en 2015. (Ex : aide aux personnels handicapés, aux parents isolés, aux séjours des enfants).

2.3.2 La masse salariale sur ressources propres

Nature des dépenses	Budget 2014		Budget 2015		Évolution MS entre 2014 et 2015 en €	Évolution MS entre 2014 et 2015 en %
	ETPT	Montants	ETPT	Montants		
Masse salariale Ressources propres	467	21 438 320 €	479	22 344 216 €	905 892 €	4,23 %
Rémunérations principales		11 040 752 €		11 375 156 €	334 403 €	3,03 %
Titulaires EC	0,33	13 248 €	1,16	27 448 €	14 200 €	
BIATSS	48	1 162 423 €	50	1 184 310 €	21 887 €	1,88 %
Non titulaires EC (CDD)	187	4 519 534 €	192	4 710 200 €	190 666 €	4,22 %
BIATSS (CDD+CDI)	231	5 341 326 €	235	5 439 963 €	98 637 €	1,85 %
Apprentis	0,2	4 221 €	1,1	13 234 €	9 014 €	
Rémunérations accessoires		4 244 893 €		4 679 109 €	434 216 €	10,23 %
Charges d'enseignement		3 110 257 €		3 425 620 €	315 363 €	10,14 %
Autres rémunérations accessoires		359 341 €		353 226 €	-6 115 €	-1,70 %
Primes et indemnités des EC		322 406 €		382 480 €	60 073 €	18,63 %
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels		452 888 €		517 783 €	64 896 €	14,33 %
Cotisations et contributions sociales		5 961 671 €		6 140 667 €	178 996 €	3,00 %
Cas pensions + ATI		877 333 €		900 187 €	22 854 €	2,60 %
Cotisations Assedic		668 790 €		690 598 €	21 807 €	3,26 %
Cotisations et contributions sociales Autres cotisations (dont impôts sur rémunérations)		4 415 547 €		4 549 882 €	134 335 €	3,04 %
Prestations sociales		191 004 €		149 285 €	-41 723 €	-21,84 %
Autres dépenses non ventilables					0 €	-

Les dépenses de masse salariale sur ressources propres augmentent de 0,9 M€, soit de +4,23 % par rapport à 2014.

L'un des facteurs d'évolution est l'augmentation des rémunérations principales et des cotisations associées, liées à l'évolution des emplois. On constate, en effet, une évolution de 12 ETPT en cohérence avec l'évolution des ressources propres. Le montant des indemnités versées au titre de la formation continue ainsi que les brevets sont également en augmentation.

Un des objectifs de l'établissement est de développer les ressources propres.

Dans ce sens, les dépenses de personnel relatives à l'activité recherche sont passées de 9,1 M€ en 2014 à 10,5 M€ en 2015 soit une augmentation de 1,4 M€ pour accompagner le développement de l'activité.

À noter : une augmentation de 2 ETPT de titulaires, portant à 50 ETPT le nombre de titulaires dont la rémunération est assise sur des ressources propres. Les CDI restent stables à 36 ETPT contre 35 en 2014. Le reste des emplois créés correspond principalement à des enseignants contractuels et des personnels de catégories B en appui à l'administration (formation continue...) et à la recherche.

Évolution des emplois en ETPT entre 2012 et 2015

En 2015, 13,3 % des emplois consommés par l'établissement sont financés sur ressources propres, soit 0,3 point de plus qu'en 2014 et une évolution de +2,7 points depuis 2011.



30 %

Part des personnels permanents (titulaires et CDI) au sein des personnels BIATSS sur financement propre, soit +3 points depuis 2013.

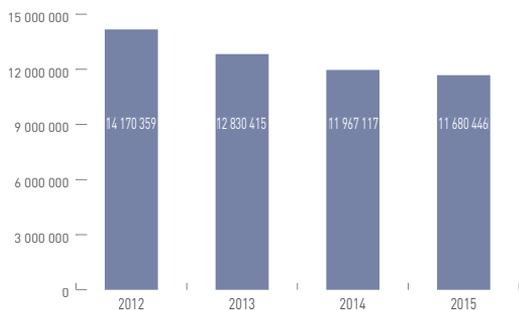
2.3.3 Les charges d'enseignement

Charges d'enseignement

Il s'agit :

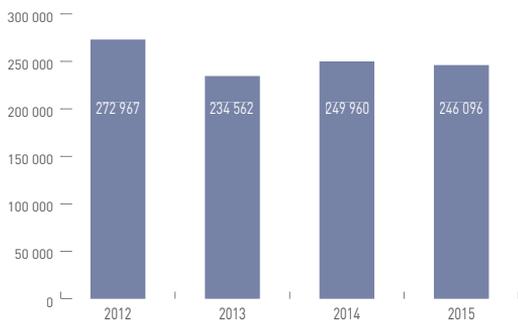
- des heures complémentaires effectuées par les enseignants en plus de leur service statutaire ;
- des heures effectuées par les chargés d'enseignement vacataires.

Évolution des charges d'enseignement de 2012 à 2015 (coût chargé en euros)



Le montant des charges d'enseignement diminue entre 2014 et 2015 de 0,3 M€ dû entre autres à la baisse du nombre d'heures réalisées.

Évolution des charges d'enseignement entre 2012 et 2015
(en heures)



-3 864 h

Diminution des heures des charges d'enseignement entre 2014 et 2015.

Chargé d'enseignement vacataire

Il s'agit d'un professionnel extérieur recruté de manière temporaire en raison de ses compétences dans les domaines scientifiques, culturels et professionnels. Deux catégories sont à distinguer :

- **Le chargé d'enseignement vacataire**, qui doit exercer une activité professionnelle principale en dehors de celle de l'université.
- **L'agent temporaire vacataire**, qui doit être soit inscrit en vue de la préparation d'un diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur, soit retraité de moins de 65 ans.

Origine des vacataires 2015	%	Nb d'heures déclarées
Salariés du secteur privé, indépendants ou libéraux	60 %	81 146
Fonctionnaires autres employés d'une administration	34 %	45 993
Étudiants/doctorants	6 %	7 603
Total	100 %	134 742



3 610

Nombre de professionnels extérieurs dans les formations universitaires pour l'année universitaire 2014-2015.

Nombre d'heures complémentaires	Nombre d'enseignants-chercheurs, enseignants
Inférieur à 10	99
Entre 10 et 50	438
Entre 50 et 100	331
Supérieur à 100	370
Total	1 238

Nombre d'enseignants et enseignants-chercheurs effectuant des heures complémentaires sur l'année 2014-2015.

2.4 LES AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT : 72 017 092 € (dont 29 446 120 € d'amortissements, provisions et écriture TVA)

Malgré une augmentation des surfaces, l'université a poursuivi ses efforts de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement courantes.

Celles-ci diminuent même de 0,39 M€ entre 2014 et 2015, passant de 41 740 120 € en 2014 à 41 353 316 € en 2015.

Le premier poste de dépenses concerne l'immobilier, qui représente 27,1 % des charges de fonctionnement.

1- Immobilier	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Maintenance des bâtiments + contrôles périodiques	2 984 722 €	7,2 %	-3,6 %
Électricité	2 498 178 €	6,0 %	0,5 %
Contrats de nettoyage	1 646 140 €	4,0 %	24,0 %
Gaz et chauffage	1 530 363 €	3,7 %	-19,4 %
Études et recherche immobilier	646 873 €	1,6 %	263,9 %
Charges locatives et de copropriété	594 987 €	1,4 %	4,4 %
Locations immobilières	473 131 €	1,1 %	20,0 %
Surveillance d'immeubles par vigiles ou télésurveillance	596 525 €	1,4 %	-41,7 %
Eau	321 462 €	0,8 %	-12,3 %
Sous-Total	11 292 381 €	27,1 %	1,2 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>11 163 407 €</i>	<i>26,7 %</i>	

2- Dépenses pour l'enseignement et la recherche	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Matériel d'enseignement et de recherche	2 453 578 €	5,9 %	-0,9 %
Communications/Frais de colloques	1 306 982 €	3,2 %	-0,9 %
Mobilier de bureau	177 291 €	0,4 %	-43,9 %
Affranchissement	339 222 €	0,8 %	2,9 %
Frais d'inscription colloques	270 604 €	0,7 %	4,6 %
Fournitures de bureau	263 569 €	0,6 %	4,2 %
Achat papier	204 395 €	0,5 %	-8,8 %
Essais de matériaux et équipements, Contrôle analyse pour attestation conformité	160 598 €	0,4 %	-37,4 %
Sous-Total	5 176 239 €	12,4 %	-4,7 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>5 431 536 €</i>	<i>13,0 %</i>	

- Le poste études et recherche immobilier augmente logiquement avec les projets immobiliers en cours.
- Le nouveau marché de gardiennage a permis de limiter les dépenses de surveillance des bâtiments.
- L'effet des nouveaux marchés d'énergie (ENI) et le raccordement au réseau de chaleur ont permis de diminuer les dépenses gaz et chauffage de 20 % (0,37 M€).
- La hausse des locations immobilières s'explique par le paiement désormais d'un loyer aux partenaires.

3- Informatique / Multimédia / Téléphonie	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	1 498 231 €	3,6 %	7,6 %
Location de photocopieurs	662 033 €	1,6 %	10,1 %
Matériel et consommables	383 054 €	0,9 %	-22,9 %
Téléphonie	381 910 €	0,9 %	49,3 %
Reprographie	185 621 €	0,4 %	-27,6 %
Liaisons informatiques spécialisées	115 612 €	0,3 %	-3,4 %
Sous-Total	3 226 461 €	7,7 %	3,3 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>3 122 117 €</i>	<i>7,5 %</i>	

4- Déplacements et hébergement	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Gestion des Frais de déplacement et hébergement	2 295 756 €	5,6 %	0,9 %
Billetterie agence de voyage	1 032 304 €	2,5 %	-9,9 %
Transports de biens et transports collectifs	86 299 €	0,2 %	-13,2 %
Sous-Total	3 414 359 €	8,2 %	-3,0 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>3 519 405 €</i>	<i>8,4 %</i>	

- L'extension de la refonte sur IP : migration de la téléphonie en ToIP d'un montant de 90 000 € provoque une hausse des dépenses de téléphonie.
- La meilleure gestion des déplacements (anticipation des réservations...) a provoqué une diminution des charges du poste « billetterie agence de voyage ».

5- Dépenses de services pour l'enseignement et la recherche	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Produits chimiques de santé	1 800 246 €	4,4 %	26,2 %
Études et recherche	965 189 €	2,3 %	-11,1 %
Frais de réception	891 097 €	2,2 %	-2,6 %
Impôts + services bancaires	237 127 €	0,6 %	-1,6 %
Analyse chimie, biologie, biochimie	101 265 €	0,2 %	1,4 %
Assurances	102 987 €	0,2 %	-24,2 %
Carburants et lubrifiants	62 020 €	0,1 %	709,1 %
Sous-Total	4 159 931 €	10,0 %	6,4 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>3 911 184 €</i>	<i>9,4 %</i>	

6- Documentation	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Abonnements	1 472 971 €	3,6 %	12,9 %
Ouvrages électroniques	613 446 €	1,5 %	195,1 %
Ouvrages papier	209 430 €	0,5 %	-66,7 %
Sous-Total	2 295 847 €	5,5 %	7,2 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>2 142 303 €</i>	<i>5,1 %</i>	

Suite à une évolution des pratiques en matière de documentation, la part des achats pour les ouvrages électroniques augmente fortement, à l'inverse les dépenses pour les ouvrages papiers diminuent.

7- Vie étudiante	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Bourses	2 000 332 €	4,8 %	46,8 %
Gratifications Stagiaires	452 630 €	1,1 %	9,3 %
Services récréatifs et culturels	178 569 €	0,4 %	-1,0 %
Sous-Total	2 631 531 €	6,3 %	34,5 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>1 957 123 €</i>	<i>4,7 %</i>	

En 2015, de nouvelles bourses ont été versées aux étudiants dans le cadre de projets internationaux.

8- Charges assimilées à des dépenses de personnels	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Mises à disposition et services d'enseignement	861 135 €	2,1 %	-20,0 %
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 067 276 €	2,6 %	3,5 %
Formation Continue des personnels	528 891 €	1,3 %	-18,1 %
Sous-Total	2 457 302 €	5,9 %	-10,7 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>2 752 922 €</i>	<i>6,6 %</i>	

La fin de certains projets de Recherche fin 2014, pour lesquels des personnels étaient mis à disposition de l'Université de Nantes par d'autres structures a pour conséquence la diminution des dépenses de ce poste.

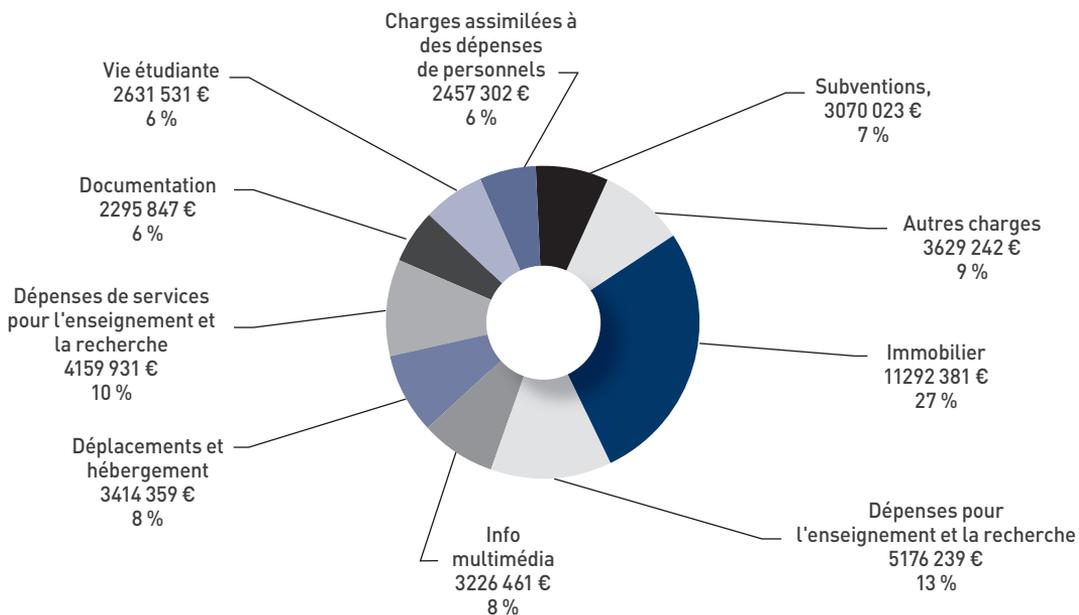
9- Subventions	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Attribuées	1 854 544 €	4,5 %	-13,7 %
Reçues et réparties	688 050 €	1,7 %	-37,9 %
Cotisations	527 429 €	1,3 %	42,5 %
Sous-Total	3 070 023 €	7,4 %	-11,4 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>4 148 845 €</i>	<i>8,7 %</i>	

10- Autres charges	Montant TTC	du budget de fonctionnement	Évolution 2014-2015
Reversement du CFA aux autres universités	3 004 805 €	7,3 %	3,6 %
Annulation recettes années antérieures	451 770 €	1,1 %	-23,9 %
Charges exceptionnelles (régularisation)	172 667 €	0,4 %	75,8 %
Sous-Total	3 629 242 €	8,7 %	1,1 %
<i>Rappel 2014</i>	<i>3 591 278 €</i>	<i>8,6 %</i>	

La diminution des subventions provient en grande partie du dernier versement en 2014 à Nantes Métropole pour le stade couvert d'athlétisme (520 000 €) et de l'abondement exceptionnel par l'Université de Nantes de la trésorerie de la MSH Ange Guépin (200 000 €).

On constate une forte augmentation des produits chimiques de santé (+ 0,4 M€ entre 2014 et 2015).

Répartition des charges 2015 : 41 353 316 €
 (hors amortissements, provisions et écritures TVA)



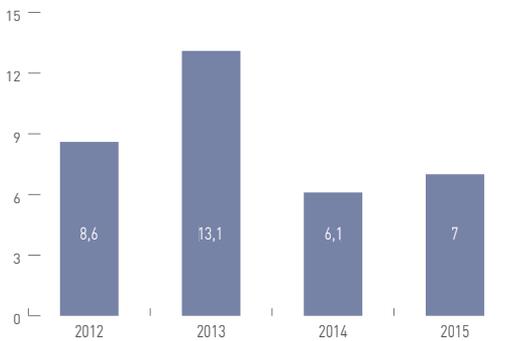
[3 LA MASSE D'INVESTISSEMENT]

- LES RESSOURCES
D'INVESTISSEMENT 2015 :
7 023 301 €
- LES DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT 2015 :
14 797 387 €

3.1 LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT 2015 : 7 023 301 €

Les ressources d'investissement retracent les subventions accordées à l'Université de Nantes afin de mener à bien des opérations d'équipements et de constructions.

Évolution des ressources d'investissement de 2012 à 2015
(en millions d'euros)



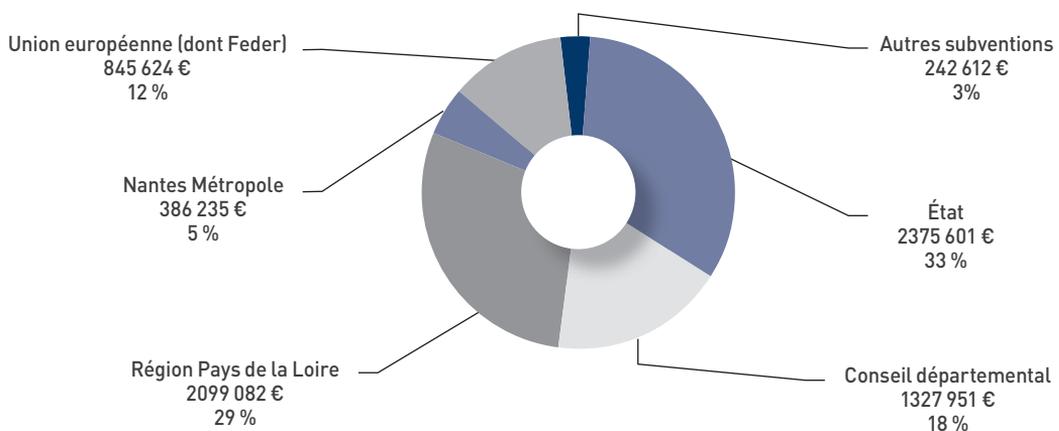
**33 % :
Ressources de l'État**

Les principaux financements de l'État concernent :

- Projet immobilier Nouveau Tertre (1,69 M€)
- Projets CPER (0,61 M€)

Évolution des principales ressources d'investissement entre 2014 et 2015			
	2014	2015	Évolution
Subvention État	1 016 651 €	2 375 601 €	134 %
Conseil général	628 595 €	1 327 951 €	111 %
Région	1 995 843 €	2 099 082 €	5 %
Union européenne (dont Feder)	947 012 €	845 624 €	-11 %
Nantes Métropole	388 356 €	386 235 €	-1 %

Répartition des subventions d'investissement : 7,27 M€
(hors correction crédit de TVA)



3.2 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2015 : 14 797 387 €

Évolution des dépenses d'investissement de 2012 à 2015
(en millions d'euros)



Le différentiel entre les ressources et les dépenses d'investissement s'explique par :

- des dépenses liées aux opérations immobilières financées par des crédits de fonctionnement antérieurs à 2015.
- des dépenses financées par le fonds de roulement (report de crédits 2014/2015) : 0,91 M€.
- des dépenses 2015 qui feront l'objet de ressources d'investissement sur l'exercice 2016.

Les dépenses d'investissement augmentent de 3,9 M€ (35,8 %) entre 2014 et 2015.

Opérations immobilières : 8,3 M€ (dont 6 M€ pour la construction)

1^{er} poste de dépenses d'investissement sur 2015. Les opérations conduites directement par l'université en 2015 sont les suivantes :

- Algosolis : 2,4 M€ (achèvement de la construction et de l'équipement en 2015)
- Nouveau Tertre : 1,9 M€
- IGH (Médecine) : 1,2 M€
- Extension du LIOAD : 0,6 M€
- Opérations de maintenance lourde : 1,3 M€
- Études : 0,5 M€
- Aménagements : 0,4 M€

Recherche / CPER : 1,7 M€

2007-2013 :
1,2 M€ (volet recherche)

Plusieurs projets du CPER 2007/2013 ont obtenu de la part des financeurs des prolongations pour finaliser l'exécution des projets.

Projets consacrés à la pédagogie et au pilotage de l'établissement : 3 M€ (Dont reports 2014/2015)

- Équipements de professionnalisation (Création de formations à distance en e-learning)
- Équipements d'information et de communication (Data Center, accompagnement du système d'information et de l'innovation numérique, évolution des infrastructures de serveurs et de stockage pour l'accueil des services numériques)
- Renouvellement de l'équipement informatique et multimédia dédié à la pédagogie.
- Équipements dans le cadre des reports 2014/2015.

Autres projets de recherche : 1,8 M€ (hors CPER)

- UFR Sciences : 0,94 M€
- Pôle Santé : 0,29 M€
- IUT Nantes et Saint-Nazaire : 0,28 M€
- Polytech Nantes : 0,18 M€
- Pôle Lettres : 0,06 M€

Dépenses d'investissement 2015 par domaine d'achat		
1- Immobilier	Réalisé	% du budget d'investissement
Constructions / Rénovations	7 574 353 €	51,2 %
Nettoyage et assainissement	19 310 €	0,1 %
Sous-Total	7 593 663 €	51,3 %

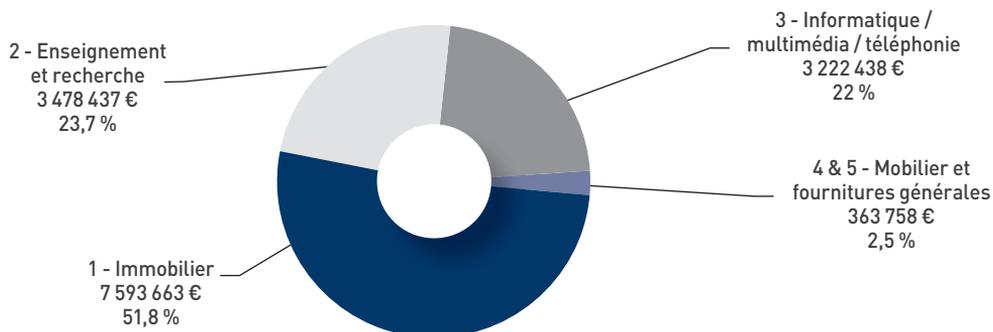
2- Enseignement et recherche	Réalisé	% du budget d'investissement
Équipements scientifiques : chimie & biologie	1 271 898 €	19,1 %
Équipements scientifiques : spectrométrie	363 116 €	
Équipements scientifiques : microscopie	339 238 €	
Équipements scientifiques : physique & physique nucléaire et corpusculaire	301 348 €	
Équipements scientifiques : électronique	161 826 €	
Équipements scientifiques : matériaux et machines-outils	130 084 €	
Équipements scientifiques : optique-lasers	94 754 €	
Équipements scientifiques : vide et ultra-vide	80 868 €	
Équipements scientifiques : médical	75 833 €	
Autres équipements scientifiques	13 530 €	4,4 %
Autres équipements d'enseignement et de recherche [Acquisition d'un lidar terrestre, postes de sécurité microbiologique, sonar, instrumentation optique, voiles, équipement stade ONIRIS, éliptiques, VTT.....]	645 942 €	
Sous-Total	3 478 437 €	23,5 %

3- Informatique / multimédia/ Téléphonie	Réalisé	% du budget d'investissement
Matériels informatiques	1 910 960 €	12,9 %
Multimédia	779 540 €	5,3 %
Réseaux, internet	325 030 €	2,2 %
Logiciels	114 184 €	0,8 %
Audit, étude, assistance	42 130 €	0,3 %
Systèmes spécialisés et télécommunications	50 594 €	0,3 %
Sous-Total	3 222 438 €	21,8 %

4- Mobilier	Réalisé	% du budget d'investissement
Mobilier de bureau, de salle de réunion	171 176 €	1,2 %
Mobilier d'enseignement	108 347 €	0,7 %
Sous-Total	279 523 €	1,2 %

5- Fournitures générales	Réalisé	% du budget d'investissement
Acquisition de véhicule	59 610 €	0,4 %
Divers	24 625 €	0,2 %
Sous-Total	84 235 €	0,6 %

Répartition des emplois 2015 : 14 658 296 €
(hors dépôts et cautionnement versés)



4

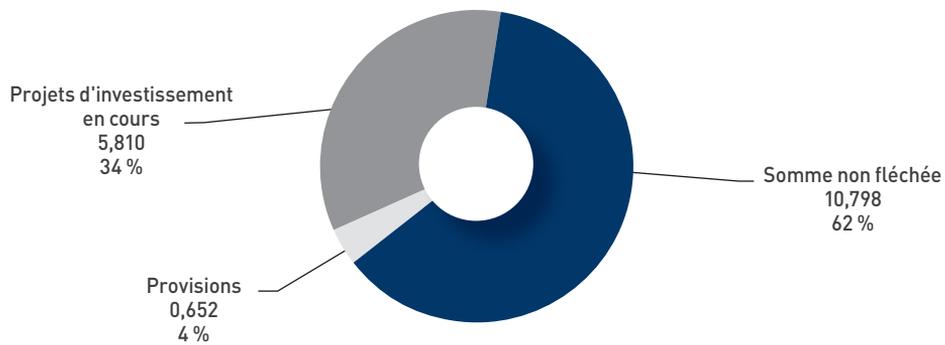
LE FONDS DE ROULEMENT ET LA TRÉSORERIE

- ÉTAT DU FONDS DE ROULEMENT
- ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE
DE 2012 À 2015

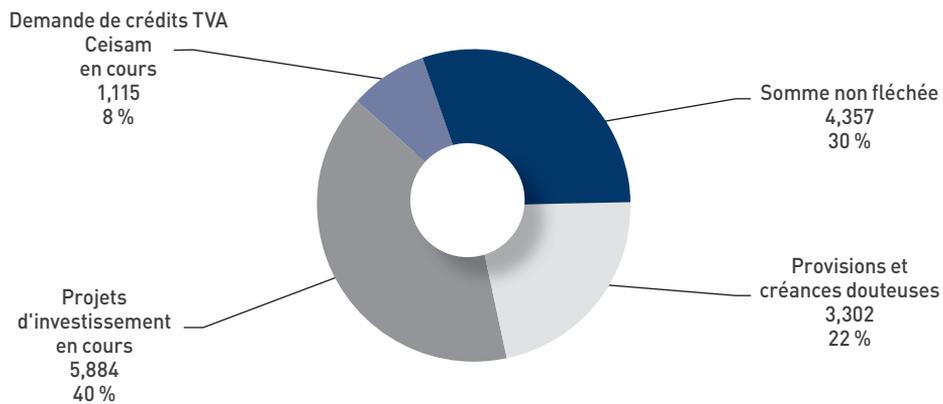
4.1 ÉTAT DU FONDS DE ROULEMENT

État du fonds de roulement au 31/12/2015 : 17,26 M€

Répartition du fonds de roulement 2015
(en millions d'euros)

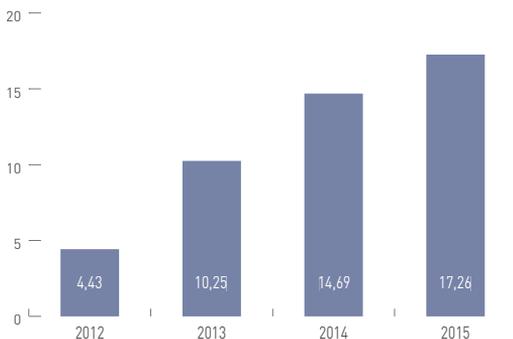


Rappel : État du fonds de roulement au 31/12/2014 : 14,69 M€



Suite aux écritures relatives au contrôle fiscal, le poste provisions est en forte diminution ; à l'inverse, la part non fléchée du fonds de roulement est en nette augmentation de 150 %.

*Évolution du fonds de roulement de 2012 à 2015
(en millions d'euros)*



Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 1^{er} janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent.

Au 31 décembre, le fonds de roulement est égal à celui du 1^{er} janvier auquel vient s'ajouter le solde budgétaire de l'exercice.

L'université continue à recapitaliser son fonds de roulement mais moins rapidement qu'en 2014.

Ce fonds de roulement (17,26 M€) correspond à 22 jours de fonctionnement et est supérieur au seuil prudentiel fixé à 15 jours.

Pour autant, les autorités de tutelle (ministère et rectorat) préconisent un fonds de roulement correspondant à 30 jours de fonctionnement.

Projets en cours	
Projets pluriannuels des composantes	2 701 479 €
Mise en sécurité et accessibilité 2013-2014-2015	2 316 867 €
Reports de crédits	494 299 €
Projet Nouveau Tertre	296 910 €
TOTAL	5 809 555 €

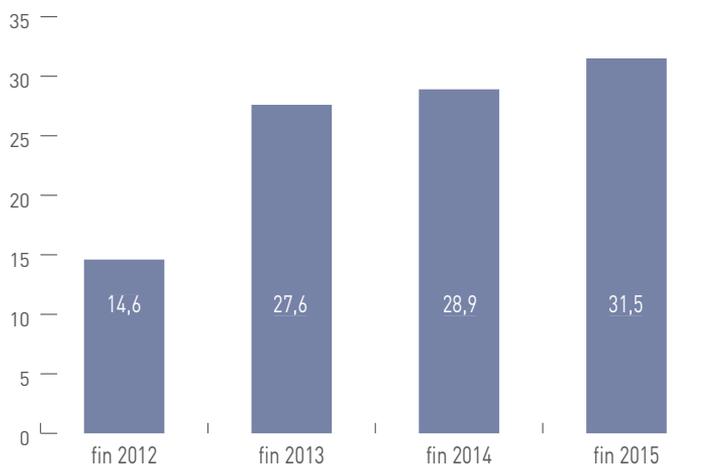


+2,57 M€

Le fonds de roulement a augmenté de 2,6 M€ entre 2014 et 2015, soit une progression de 17 %.

4.2 ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE

*Évolution de la trésorerie de 2012 à 2015
(en millions d'euros)*



Fin 2015, la trésorerie de l'établissement s'élève à un peu plus de 31,5 M€ en hausse de plus de 2,6 M€ par rapport à celle de l'exercice précédent. Elle représente 40,7 jours de dépenses décaissables, chiffre également en hausse par rapport à l'exercice précédent. L'Université de Nantes se retrouve désormais au dessus des seuils dits

d'alerte (< 25 jours) et de vigilance (>= 25 jours et <= 30 jours). Sur l'exercice écoulé, aucune tension n'a été constatée sur la trésorerie. Conformément aux termes du décret Gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et notamment son article 197, il est rappelé que l'Université de Nantes n'a plus de possibilité de placement depuis le 01/07/2014.

5 LES SOUTIENS APPORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA CCI NANTES ST-NAZAIRE

LES SOUTIENS APPORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA CCI NANTES SAINT-NAZAIRE

L'Université de Nantes bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien fort des collectivités territoriales et de la Chambre de commerce et d'industrie. Ils se matérialisent en 2015 au travers :

- du Pacte de progrès concerté (PPC) signé avec la Région (2015) ;
- du Contrat de site Campus Nantes signé avec Nantes Métropole/Ville de Nantes (2015/2017) ;
- du Contrat d'objectifs partagés signé avec la CCI Nantes-Saint-Nazaire et la CARENE (2011/2014).

● LE CONTRAT DE SITE CONCLU AVEC NANTES MÉTROPOLE

La Métropole et la ville de Nantes ont adopté en 2014 la convention Campus Nantes 2015-2020, nouvel outil de structuration de la politique publique de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Campus Nantes constitue le socle d'une nouvelle contractualisation avec les établissements, et l'université en particulier, permettant de formaliser les ambitions communes et les engagements réciproques conclus entre Nantes Métropole et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Actions phares soutenues par Nantes Métropole en 2015 :

750 K€ en fonctionnement :

- Manifestations scientifiques, (dont les Journées scientifiques), colloques doctorants
- Développement des coopérations académiques structurantes à l'échelle de Campus Nantes
- Essor des filières d'emploi de demain (projet Fil'innov)
- Interdisciplinarité
- Développement de l'attractivité internationale
- Réussite et insertion professionnelle des étudiants (dont Forum « Têtes de l'Emploi »)
- Essor de l'entrepreneuriat étudiant

800 K€ en investissement :

- Aménagement du nouvel Espace entreprises de l'université
- Rénovation du LIOAD (Laboratoire d'ingénierie ostéo-articulaire et dentaire)
- Nantes Métropole et la Ville de Nantes soutiennent l'enseignement supérieur également par le versement de subventions directes (l'Association des chercheurs étrangers, Vélo Campus, le soutien aux associations étudiantes....) ou d'opérations en régie pour la Ville (entretien des espaces verts sur les campus, organisation d'événements...)

● LE CONTRAT D'OBJECTIFS PARTAGÉS CONCLU AVEC LA CCI NANTES SAINT-NAZAIRE ET LA CARENE (2011-2014)

Prolongé d'un an en 2015, ce contrat vise à favoriser la constitution d'écosystèmes collaboratifs entre l'université et les acteurs économiques autour de thématiques porteuses de développement.

Sur la durée du contrat :

- La CCI s'est engagée à hauteur de 1163 K€ pour le site de Saint-Nazaire, 320 K€ pour le site de Nantes ;
- La CARENE s'est engagée à hauteur de 907 K€ pour le site de Saint-Nazaire.

Actions phares soutenues

- Sur le site de Saint-Nazaire :
 - Chaire génie civil ;
 - Plateforme Algosolis ;
- Sur le site de Nantes :
 - Journées scientifiques - Semaine université / entreprises ;
 - Cartographie des compétences des laboratoires de l'université de la filière énergie ;
 - Parcours doctorants en entreprises ;
 - Forum « Têtes de L'Emploi ».

● LE PPC 2015 CONCLU AVEC LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

La contractualisation 2015 s'appuie sur le projet quinquennal de l'université et sur les orientations stratégiques du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (2014-2020) adopté en juin 2013. Le PPC s'articule autour des axes qui suivent :

- La démocratisation de l'enseignement supérieur ;
- La professionnalisation des formations supérieures ;
- Le rayonnement et l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur des Pays de la Loire ;
- L'amélioration des conditions de vie des étudiants.

En 2015, la Région a poursuivi son aide aux projets coordonnés à l'échelle interuniversitaire (Angers, Le Mans) sur trois thématiques : les liens Université/Lycées, le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle, l'accueil des étudiants étrangers.

PPC RÉGION 2015 Actions phares soutenues

970 K€ en équipements :

- Consolidation de la téléphonie sur IP (internet protocole).
- Évolution des infrastructures de serveurs et de stockage pour l'accueil des services numériques.
- Améliorer l'accès à l'information institutionnelle et administrative, faciliter les relations administrative (inscriptions, notes, choix, orientation...) pour les étudiants.
- Suivi consolidé et partagé des projets et contrats de recherche
- Évolution du système d'information de l'université.
- Mettre en place un espace unique et sécurisé pour les étudiants.
- Aménagement espace de co-working.

455 K€ en fonctionnement :

- Actions Université/Lycées.
- Accompagnement de la réussite des étudiants.
- Bureau d'aide à l'insertion professionnelle.
- Poursuite de l'ouverture à l'international.

● LA PROMOTION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le soutien aux activités des unités de recherche

L'université de Nantes participe activement aux différents appels à projets mis en place par le Conseil régional des Pays de la Loire pour soutenir les actions menées par ses laboratoires. Ces différentes actions concernent notamment :

- l'organisation de colloques à Nantes ;
- le renforcement d'équipements scientifiques des unités de recherche ;
- le financement de contrats doctoraux.

L'ensemble de ces actions a représenté en 2015 un soutien cumulé de 1,7M€, soit une progression de 10 % par rapport à 2014.

Le développement de démarches collectives structurantes

L'année 2015 a également été marquée par la formalisation de démarches intégrées associant actions de recherche, de formation et d'innovation. Initiées par le Conseil régional des Pays de la Loire, l'objectif est de définir, pour des thématiques prioritaires et/ou à fort potentiel, des stratégies cohérentes de développement de chacun de ces volets concernés dans le cadre de plans d'actions stratégiques.

L'Université de Nantes porte directement 4 de ces démarches :

- Alliance Europa (études européennes) ;
- AtlanStic 2020 (numérique) ;
- Bioregate (médecine régénératrice) ;
- Ouest industrie créatives.

La contractualisation de ces 4 premières démarches, qui associent plusieurs autres acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, représente un montant de 11,1 M€ sur 5 ans.

L'université est aussi très fortement impliquée dans 5 autres démarches : matériaux moléculaires pour l'électronique et la photonique organique (Lumomat), énergies marines renouvelables (WEAME Center), végétal, alimentation, électronique professionnelle.

Parallèlement l'Université de Nantes coordonne 3 projets Dynamiques scientifiques. Davantage centré sur les activités de recherche, ce dispositif, associant a minima deux établissements d'enseignement supérieur, a permis d'obtenir au total un soutien régional de 3,8 M€.

L'Université de Nantes est également partenaire de 4 autres projets Dynamiques scientifiques (2 sont coordonnés par l'Université du Maine, 1 par l'Université d'Angers et 1 par l'INRA).

La valorisation des compétences scientifiques au profit du développement du territoire.

Enfin, en partenariat avec Nantes Métropole et avec le soutien du FEDER, l'Université de Nantes a mis en place le projet Fil'Innov qui contribue au renforcement des liens entre entreprises et laboratoires afin d'assurer une meilleure diffusion de l'innovation dans l'économie.

Exemples de projets de recherche soutenus par les collectivités territoriales :

Projet Fil'Innov (Nantes Métropole, Conseil régional, Feder)

Les ingénieurs "filières" ont pour mission d'identifier et de valoriser les compétences académiques dans 9 filières économiques prioritaires et de leur donner une plus grande visibilité auprès du monde socio-économique. Le déploiement de ces ingénieurs renforce le dispositif amont de la valorisation : la sensibilisation et la détection.

Leur rôle est d'assurer le développement de l'activité de partenariat et de valorisation des laboratoires académiques, sur les contrats de recherche, les prestations de services, ou encore la formation continue et la création d'entreprises.

Leurs missions ne se substituent aucunement aux actions déjà déployées par les autres acteurs de l'innovation. « *Il ne s'agit pas de faire de la sensibilisation dans les labos et dans les équipes qui sont déjà en contact avec la SATT ou Atlanpole, précise Thierry Brousse, vice-président valorisation transfert. Il s'agit d'aller mener des actions en amont de l'intervention de la SATT ou d'Atlanpole, afin de ne pas créer des universités à deux vitesses, avec une minorité de chercheurs qui pratique la valorisation et une majorité qui ne la pratique pas, par ignorance ou manque de soutien. L'idée est donc de mettre en face de nos collègues, de ces composantes ou laboratoires qui connaissent mal les processus de valorisation, nos ingénieurs filières qui viendront sensibiliser et détecter des projets potentiellement intéressants. Ils feront ensuite la transmission de relais vers les structures adéquates* ».

Un expert dans le domaine de la médecine personnalisée à Nantes

Le professeur Pierre-Antoine Gourraud, de l'Université de Californie San Francisco, a rejoint l'Institut transplantation urologie néphrologie, dans le cadre de l'appel à projets Connect Talent. Ce généticien et bio-informaticien, spécialiste de la sclérose en plaques y développera ses activités de recherche dans le domaine de la recherche numérique et de la médecine personnalisée.

Création de l'Institut de pluralisme religieux et de l'athéisme de Nantes

Unique en France et en Europe, cet institut aura la tâche, toujours plus prégnante compte tenu de l'actualité, d'étudier la cohabitation religieuse et son impact sur la société. Les sciences humaines et sociales seront à l'avant-garde de ses travaux, dans une optique pluridisciplinaire.

● LE SOUTIEN DE LA RÉGION APPORTÉ À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Dispositif Envoléo : dans le cadre de la convention signée avec la Région, les étudiants de l'université bénéficient d'une aide pour la mobilité internationale sortante : de 880 K€ en 2014-2015 (778 bourses) et de 693 K€ pour 2015-2016 (582 bourses) au 17/12/15.

Le soutien de la Région à la mobilité entrante représente 12 bourses d'accueil en 2014-2015 soit 84 K€ et 13 bourses d'accueil en 2015-2016 soit 78 K€.

● LA MODERNISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Les collectivités territoriales participent par ailleurs au développement et à la modernisation du patrimoine immobilier de l'Université.

Les principales opérations architecturales soutenues sont les suivantes :

LIOAD :

Extension pour répondre au développement du Laboratoire d'ingénierie ostéo-articulaire et dentaire.

Montant : 0,65 M€

Région : 0,3 M€, Nantes Métropole : 0,3 M€, INSERM : 0,03 M€, Université : 0,02 M€

Étude faite en 2014 – réalisation en 2015.

Mise en sécurité du bâtiment IGH : afin d'améliorer la sécurité incendie au regard de la réglementation.

Montant : 3,8 M€

Nantes Métropole : 1,9 M€, Université : 1,9 M€

Travaux réalisés 2014-2015.

Construction d'une extension du Laboratoire informatique de Nantes (LINA) afin de valoriser le pôle recherche en sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC).

Montant : 7,5 M€

État : 1,87 M€, Région : 1,88 M€, Nantes Métropole : 1,88 M€, FEDER : 1,87 M€.

Étude schéma directeur formations santé

Montant : 150 K€

Région : 50 K€, NM : 50 K€ ; Université 50 K€.

Livraison 2015.

Construction des IRS 2 et Campus

Ces 2 projets concomitants ont pour objet d'accompagner le développement de la recherche biomédicale en étroite collaboration avec le CHU et l'INSERM.

Livraison prévue début 2016.

- IRS 2 : 20 M€

État : 5 M€, Région : 2,34 M€, Conseil général 44 : 3,33 M€, Nantes Métropole : 3,33 M€, FEDER : 6 M€

- IRS Campus : 12,2 M€

Région : 8,5 M€, FEDER : 1,7 M€, FCTVA : 2 M€

Développement du Quartier de la création

Dans le cadre du Plan Campus Prometteur, l'Université de Nantes, partenaire du Quartier de la Création, est maître d'ouvrage du projet de réhabilitation de la Halle 6, avec un financement de Nantes Métropole à hauteur 14 M€. La phase d'appel à candidatures a été lancée fin 2014 pour une livraison à la rentrée 2018.

Data Center

Adaptation d'un bâtiment sur le site Lombarderie pour héberger l'ensemble des matériels informatiques en 4 zones : 1 zone dédiée à l'université et à ses laboratoires, 1 zone dédiée au calcul scientifique haute performance, 1 zone dédiée à l'hébergement réseau (université, Renater, Gigalis), 1 zone dédiée à d'autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Région.

Montant : 1,27 M€

Région : 0,950 M€, État : 0,200 M€, Université : 0,120 M€

Livraison octobre 2014. Mise en production début 2015.

Algosolis

Construction d'un démonstrateur de R&D dédié à la production et à l'exploitation de micro-algues avec une ambition internationale.

Montant : 3,76 M€

Région : 1,179 M€, Conseil général 44 : 1 M€, FEDER : 0,89 M€, CARENE : 0,356 M€ ; CCI : 0,1 M€, Nantes Métropole : 0,035 M€. Université : 0,2 M€

Livraison mars 2015. Mise en service été 2015.

Étude pré-programmation regroupement des activités universitaires sur le site de Heinlex (Saint-Nazaire) :

Montant : 60 K€

Région : 20 K€, CARENE : 20 K€, Université : 20 K€.

Bâtiment IRESTE aile OGP (Polytech)

Restructuration de l'aile OGP (Organisation gestion production) du bâtiment pour l'accueil des équipes du département informatique.

Montant : 3,3 M€

Région : 2,94 M€, Nantes Métropole : 0,36 M€.

Financement pluriannuel (2013-2015) de la modernisation du patrimoine immobilier						
En K€	Région	Nantes Métropole	Conseil général	INSERM FEDER ÉTAT - LRY CCI	Université	Global
LIOAD	300	300		30	20	650
Sécurité bâtiment IGH		1 900			1 900	3 800
ETMPA	1 830	1 040	130	1 000		4 000
Extension LINA	1 880	1 880		3 740		7 500
Algosolis démonstrateur	1 179	35	1 000	1 346	200	3 760
LRY nouveau bâtiment Courtaisière	667		667	2 666		4 000
IRS 2	2 340	3 330	3 330	11 000		20 000
IRS CAMPUS	10 200			2 000		12 200
Quartier de la création		14 000				14 000
Schéma directeur formation santé	50	50			50	150
Data Center	950			200	120	1 270
Étude pré-programmation St-Nazaire	20			20	20	60
Bâtiment IRESTE aile OGP	2 940	360				3 300
Total Immobilier	22 356	22 895	5 127	22 002	2 310	74 690

Les partenariats seront reconduits au travers du nouveau contrat de plan État-Région 2015-2020.

ANNEXE 1

- SUBVENTIONS OU
REVERSEMENTS ATTRIBUÉ(E)S
PAR L'UNIVERSITÉ
DE NANTES EN 2015

Subventions ou reversements attribué(e)s par l'Université de Nantes en 2015

ASSOCIATIONS / VIE ETUDIANTE	452 013 €
CROUS DE NANTES	59 183 €
PRUN	41 955 €
BDE POLYTECH NANTES	34 046 €
DIPP	31 636 €
ASSOCIATION ASUN	27 074 €
UNA UNIVERSITE NANTES AVIRON	20 000 €
AFEV-ASS FONDATION ETUDIANTE	18 000 €
ASSOCIATION LINKILOG	13 500 €
LE LABO DES SAVOIRS	12 000 €
Ass Autour du Monde	11 000 €
UNEF	10 600 €
BDE POLYTECH'GAVY	10 255 €
PANAKEIA	9 500 €
HANDISUP	9 334 €
BUREAU NANTAIS INTERASSOCIATIF	8 650 €
ACTE ASSOCIATION	8 120 €
ASEF ASSOCIATION	8 000 €
LA MAISON DE L'EUROPE	7 000 €
ANEP	5 200 €
ASSOCIATION EQUIPE VOILE JEUNE	4 500 €
AE IUT GEA PMO	4 222 €
GEODE	4 150 €
ASSOCIATION LE FIL	4 146 €
ASSOCIATION POLYJOLE	4 000 €
WEF OF THRONES ASSOCIATION	4 000 €
OUED ASSOCIATION	3 500 €
ANAU	3 300 €
ASAP SAINT-NAZAIRE	3 200 €
ACCES AU CINEMA INVISIBLE	3 086 €
GENEPI	3 011 €
ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE	3 000 €
BUREAU DES SPORTS IEMN IAE	3 000 €
CNEN	2 924 €
BDE IEMN-IAE	2 751 €
100 PRESSION	2 618 €
ARTILLERIE TRAVAUX PUBLICS	2 522 €
ASSOCIATION ATLANTIC SURF CUP	2 500 €
BDS IUT DE SAINT NAZAIRE	2 500 €
MUSICAMPUS	2 250 €
ALTERNATIVE ETUDIANTE	2 200 €
ORCHESTRE NATIONAL DES PAYS DE LA LOIRE	2 170 €
AU PARADIS TOUJOURS PLUS VITE	2 020 €
BOUGE TON PETIT LU	2 000 €
SCINAPSE	2 000 €
AEL - ASSOCIATION ETUDIANTS	1 900 €
LYSIAS NANTES	1 692 €
STUDIO D EN HAUT	1 602 €
AIR-GEA	1 600 €
PHILONEMA	1 600 €
SONGO ASSOCIATION	1 569 €
BORN TO BUILD	1 550 €
ASEF ST NAZAIRE	1 400 €

ENACTUS	1 325 €
NANTES QUIDDITCH ASSOCIATION	1 300 €
ANOPHELE	1 105 €
AFDA	1 050 €
SOLIDAIRES ETUDIANT E S NANTES	1 000 €
STUDENT'S SHOP	1 000 €
BANQUET D AVRIL	982 €
BDE HHAA	965 €
CCNN - CENTRE CHOREGRAPHIQUE	943 €
L ANNEXE NANTES	929 €
ASSOCIATION JURISNANTES	875 €
ÉTUDIANTS MESURES PHYSIQUES	850 €
PRETS FEU CUIVREZ	700 €
AEVN	676 €
ASSOCIATION AIR GB	650 €
ARES	608 €
AFAST	500 €
AMINA	500 €
ANB-EPI	500 €
ASS FRANCAISE DES DROIT	500 €
CSMA ASSOCIATION	500 €
ÉTUDIANTS EN PARCOURS EUROPE ASS	345 €
LES ÉVEILLES ASSOCIATION	265 €
CVEN ASSOCIATION	178 €
BULLIVERS ASSOCIATION	130 €
AIR RT	100 €

CULTURE	310 185 €
THEATRE UNIVERSITAIRE - ASSOCIATION	216 800 €
ASSOCIATION UNIVERCINE	20 400 €
LES AMARTS ETC.	12 616 €
THEATRE ATHENOR	8 775 €
ASS PASSAGE(S)	5 820 €
L'S FAIRE TES MAINS	4 500 €
MAISON DE LA POESIE	4 426 €
ASSOCIATION LE CAILLOU	3 419 €
MAGALI BABIN	3 025 €
DE FOUQUET LUC	2 828 €
POPUL ART ASSOCIATION	2 250 €
LE THEATRE DU	2 000 €
ARTICULE	1 755 €
LES PASSEURS DE LETTRES	1 684 €
APO 33	1 568 €
HOCHET LOUISE	1 548 €
LTK PRODUCTION	1 465 €
REMY PIERRE	1 375 €
ASS FRAGIL	1 322 €
COMBARNOUS PIERRE	1 002 €
ASS REFLETS DU CINEMA CHINOIS	1 000 €
HERVOUET CAMILLE	1 000 €
ARC ART ET CULTURE	978 €
VILAINE LAURENCE	973 €
LES MALADROITS	852 €
L'HEURE D'ÉCRIRE	810 €

AREFAC	750 €
MEYER LUCAS	637 €
ASSOCIATION CULTURELLE ARTABAN	630 €
ENSEMBLE UTOPIK	600 €
CENTRE EUROPÉEN	517 €
ASSOCIATION CIRE MOI LES POMPES	500 €
CENTRE D'HISTOIRE DU TRAVAIL	500 €
VALTON GREGORY	500 €
BODIN QUENTIN	485 €
HERMANN EDITION SCIENCES ET ARTS	400 €
LES ENTRETIENS DE LA GARENNE LEMOT	400 €
LEGAUT CHARLOTTE	75 €

ENSEIGNEMENT / RECHERCHE	1 694 983 €
CNRS DR BRETAGNE PAYS DE LOIRE	323 417 €
ÉCOLE CENTRALE NANTES	283 864 €
UNIVERSITÉ D'ANGERS	131 661 €
CAPACITÉS SAS	120 742 €
FONDATION PROJETS UNIVERSITÉ DE NANTES	100 000 €
ONIRIS	69 908 €
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX	61 084 €
UNIVERSITÉ RENNES 2	59 915 €
ÉCOLE SUPÉRIEURE DU BOIS	53 271 €
CENTRE UNIVERSITAIRE DÉPARTEMENTAL	50 000 €
INRA NANTES ANGERS POITOU	45 780 €
IRT JULES VERNE	34 920 €
NANTES MÉTROPOLE	30 147 €
IFREMER	29 558 €
ÉCOLE DES MINES DE NANTES	26 200 €
RECHERCHES NUTRITION HUMAINES	20 850 €
CHU NANTES	20 000 €
UNAM (UNIVERSITÉ NANTES ANGERS LE MANS)	17 703 €
EFS ETBLT FRANÇAIS DU SANG	15 633 €
UNIVERSITÉ DE LILLE 1	14 000 €
UNIVERSITÉ DU MAINE	13 613 €
ASSODIUT	12 998 €
ANBERREE ALICE	12 000 €
UNJF	12 000 €
ITERTUN	11 093 €
ACADÉMIE DES SCIENCES SOCIALES	10 000 €
CHU D'ANGERS	9 000 €
SATT OUEST VALORISATION	8 560 €
IFRB	7 656 €
UNIVERSITÉ RENNES 1	7 300 €
INSTITUT DES ÉTUDES AVANCÉES DE NANTES	6 500 €
CNRS CENTRE POITOU CHARENTES	6 000 €
UNIVERSITÉ DE LORRAINE	6 000 €
ENSAM	5 000 €
UNIVERSITÉ DE LIMOGES	5 000 €
GIP ARRONAX	4 900 €
INSERM ADR GRAND OUEST	4 300 €
IRD MARSEILLE	3 577 €
VALORIAL	3 540 €

PRIX DE THÈSES	3 475 €
UNIVERSITÉ CLERMONT FERRAND	3 000 €
UNIVERSITÉ D'ARTOIS	2 500 €
CCI NANTES ST NAZAIRE	2 500 €
PETER LANG ÉDITIONS SCIENTIFIQUES	2 100 €
GIP MSH ANGE GUEPIN	2 000 €
ASSOCIATION INSTITUT DU THORAX	1 500 €
COM & CO EVENTS	1 500 €
IMAD	1 500 €
LYCÉE JEAN PERRIN	1 500 €
SFEDS - SOCIÉTÉ FRANÇAISE	1 500 €
ASS DES GÉOGRAPHES NANTAIS	1 200 €
ADN BIO SANTE	1 000 €
CECED	1 000 €
INRA	1 000 €
IRMC - INSTITUT DE RECHERCHE	1 000 €
UNIVERSITÉ PARIS 4 SORBONNE	1 000 €
ASSOCIATION MASTER CHIMIE NANTES	977 €
LYCÉE EUGÈNE LIVET	875 €
AP CENTRE UNIVERSITAIRE	800 €
FONDATION CENTAURE	650 €
CONSORTIUM INTERNATIONAL E-MIAGE	516 €
ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME	500 €
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON	500 €
INSTITUT ÉTUDES POLITIQUES DE BORDEAUX	500 €
IFSTTAR SIÈGE PRINCIPAL	480 €
AGENT COMPTABLE LYCÉE MONGE	400 €
UNIVERSITÉ BORDEAUX 3	400 €
GND5	350 €
RÉSEAU PRO GIZC	320 €
ASSPRO ASSOCIATION	300 €
MSHA - MAISON SCIENCES DE L'HOMME D'AQUITAINE	300 €
UNIVERSITÉ DE BREST	150 €

RELATIONS INTERNATIONALES / EUROPE	66 953 €
CAMPUS FRANCE	29 041 €
RENCONTRES DU CINÉMA ESPAGNOL	19 000 €
INDIAM	10 000 €
POLITECHNIKA LODZKA	3 000 €
UNIVERSIDAD DE VIGO	3 000 €
SOCIEDADE XESTORA DE INTERESES	2 063 €
PROJET SOLIDAIRE EN INDE PSI	500 €
DIWAN DES DOCTORANTS	200 €
FFB ASSOCIATION	149 €

AUTRES SUBVENTIONS	18 461 €
LE DROIT ROMAIN ERWANN PHILIPPE	9 150 €
COMPLEXIO	4 500 €
TCCS	3 000 €
RIVENEUE ÉDITIONS	1 200 €
KHIREDDINE MOURAD	611 €

ANNEXE 2

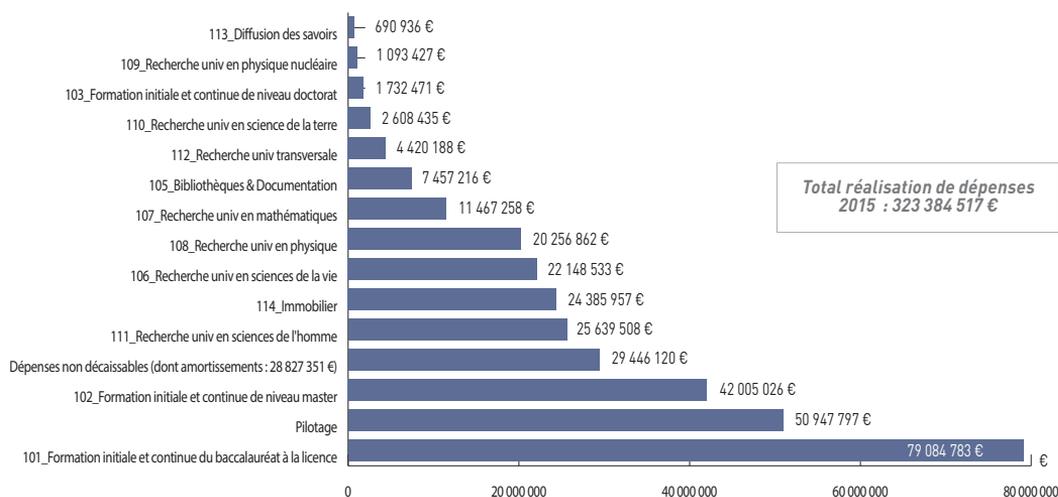
- RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCES 2015
 - PROGRAMME N° 150
Formations supérieures
et recherche universitaire
 - PROGRAMME N° 231
Vie étudiante

PROGRAMME N° 150 : FORMATIONS SUPÉRIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Récapitulatif des actions

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2015 (€)
101	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	79 084 783 €
102	Formation initiale et continue de niveau master	42 004 576 €
103	Formation initiale et continue de niveau doctorat	1 732 471 €
105	Bibliothèques & Documentation	7 457 216 €
106	Recherche univ en sciences de la vie	22 148 533 €
107	Recherche univ en mathématiques	11 467 258 €
108	Recherche univ en physique	20 256 862 €
109	Recherche univ en physique nucléaire	1 093 427 €
110	Recherche univ en sciences de la Terre	2 608 435 €
111	Recherche univ en sciences de l'homme	25 639 508 €
112	Recherche univ transversale	4 420 188 €
113	Diffusion des savoirs	690 936 €
114	Immobilier	24 385 957 €
115	Pilotage	50 947 797 €
DZ	Dépenses non décaissables (dont amortissement : 28 827 351 €)	29 446 120 €
Total		323 384 517 €

Réalisation des dépenses 2015 par action



Récapitulatif des objectifs et indicateurs de performance

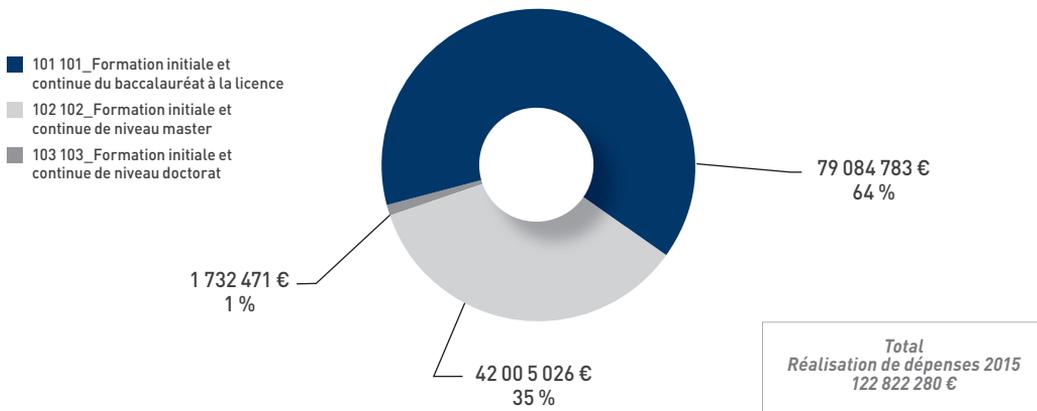
OBJECTIF 1	Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
INDICATEUR 1.1	Activité de la formation continue
OBJECTIF 2	Améliorer la réussite des étudiants
INDICATEUR 2.1	Taux de passage de L1 en L2
INDICATEUR 2.2	Taux de réussite en licence en 3 ans
INDICATEUR 2.3	Flux d'étudiants entrant en master – Part des nouveaux étudiants entrant dans l'établissement
OBJECTIF 3	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
INDICATEUR 3.1	Revenus consolidés de la valorisation de la recherche
OBJECTIF 4	Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements
INDICATEUR 4.1	Double diplômes, diplômes internationaux, cotutelle thèse
OBJECTIF 5	Améliorer l'efficacité des opérateurs
INDICATEUR 5.1	Variation des horaires d'ouverture du service commun de la documentation
INDICATEUR 5.2	Ressources de fonctionnement hors subventions pour charges de service public
INDICATEUR 5.3	Taux d'occupation des locaux

Objectifs et indicateurs de performance

FORMATION

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2015
101	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	79 084 783 €
102	Formation initiale et continue de niveau master	42 005 026 €
103	Formation initiale et continue de niveau doctorat	1 732 471 €
Total		122 822 280 €

Volet Formation
Réalisation de dépenses 2015 par action



OBJECTIF 1 : Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue

Tableau N°1 : Évolution des effectifs sur les 4 dernières années

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Effectif global Hors IUFM (ESPE)	32 712	33 327	33 830	35 119
Variation hors ESPE (IUFM)	+ 0,3 %	1,88 %	+ 1,51 %	+ 3,81 %
ESPE (IUFM)	524	539	884	1 626
Total général	33 236	33 866	34 714	36 745
Variation avec ESPE (IUFM)	+ 0,2 %	1,90 %	2,5 %	5,85 %
Primo-entrants en licence générale	4 433	4 598	5 078	5 392
Licence	12 907	13 150	13 772	14 624
Licence professionnelle	927	1 004	1 029	1 182
Master	6 346	6 458	6 521	7 171

1-1 Formation tout au long de la vie

Indicateur spécifique du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes S-11

Action	Formation continue
Objectifs	Objectif 1 Répondre aux besoins de qualification supérieure par la formation initiale et continue
Description des indicateurs	
Unité de mesure	1- heures-stagiaires (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) 2- nombre de stagiaires : nombre de stagiaires ayant achevé leur formation au cours de l'année de référence 3- nombre de certifications (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) 4- millier Euros
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{re} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.
Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement

	2012	2013	2014	Cible 2016
1- Volume d'heures stagiaires	1 141 092	1 261 701	1 363 736	1 400 000
2- Nombre de stagiaires	18 025	15 940	14 844	15 000
2- Nombre de certifications délivrées	4 552	4 616	5 179	5 200
<i>dont certifications par la validation des acquis de l'expérience</i>	36	32	36	40
4- Recettes de la formation continue (en M€)	8,78	8,86	8,97	9 M€

Précision : Une certification est un diplôme, un titre ou un certificat inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer ses connaissances, ses habilités, attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

Commentaires de l'université

L'Université de Nantes a poursuivi en 2014 le développement de son activité de formation continue. Le souffle de la reprise d'études constaté sur les premières années de la période s'est estompé. En revanche l'alternance s'est développée. Par ailleurs l'objectif de développement des actions courtes intra et inter-entreprises est dorénavant soutenu par les actions marketing et d'accompagnement en ingénierie mises en place par la nouvelle direction d'appui à la formation continue (DAFC). Enfin, la modularisation est de plus en plus présente dans l'offre de formation et l'approche compétences clairement affichée dans la politique de l'établissement.

Après une forte croissance de 2010 à 2012, le chiffre d'affaires de la formation continue connaît une progression moins importante ces trois dernières années et ce malgré l'augmentation du nombre d'heures stagiaires. Les missions de contrôle de gestion et de redéfinition de la politique tarifaire en cours doivent contribuer à l'optimisation des ressources engagées dans la formation continue.

Enfin, le secteur de la VAE a été réformé en profondeur cette année : centralisation de la phase de recevabilité au niveau de la DAFC ; révision du calendrier des sessions d'entrée dans le dispositif ; évolution du dispositif d'accompagnement, réajustement des tarifs... Ces dispositions devraient permettre de donner l'élan attendu à cette activité.

OBJECTIF 2 : Améliorer la réussite des étudiants

2-1 Taux de passage de L1 en L2	
<i>Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes</i>	
	1
Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants (objectif 2, programme 150)
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires
Champ de la mesure	Nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante en 2ème année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2ème année Seuls les primo-entrants en L1 sont pris en compte dans la cohorte. Les étudiants inscrits en parallèle en CPGE, BTS ou DUT sont supprimés de la cohorte. Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) – Universités et assimilés.
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source	MESR/SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)-PAPESR
Mode de calcul	<p>Méthode : Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (licence cursus LMD) 1^{re} année en (n-n+1). Les fichiers SISE-inscrits utilisés et appariés sur la base de l'identifiant (INE) deux années consécutives.</p> <p>Calcul du taux de redoublement : Le nombre d'étudiants qui redoublent à l'issue d'une année universitaire N-N+1 (redoublement dans la même formation ou dans une autre formation de L1) est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1</p> <p>Calcul du taux de passage : Le nombre d'étudiants inscrits en L2 ou dans des formations équivalentes (par exemple en IUT ou IEP) à l'issue d'une année universitaire N+1 est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1. La licence préparée en L1 peut être différente de celle préparée en L2, même chose concernant l'établissement d'inscription.</p> <p>Calcul du taux de réorientations : Le nombre d'étudiants redoublants qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université, diplôme différent de la licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours (exemple : IUT, PACES, IEP) rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1.</p> <p>Calcul du taux de sortie de l'université : Le nombre d'étudiants non retrouvés dans le fichier SISE des inscrits de l'année N+1 sont considérés comme étant non réinscrits en cursus Licence (sans avoir nécessairement interrompu leurs études). Ce nombre est rapporté au nombre total d'inscrits en L1 en N-1.</p>

Mode de calcul	<p>Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte. Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X. Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X. Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.</p> <p>Précisions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université - un étudiant inscrit en 1^{re} année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation - un étudiant inscrit en 2^e année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente
----------------	--

2-1 Taux de passage de L1 en L2 (suite)

Indicateur du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes					1
Données PAPER	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	Cible 2016
Nombre de primo-entrants inscrits en L1	3 927	4 251	4 315	4 204	
% de primo-entrants inscrits en L1 à la rentrée n redoublant en n+1	23,6	22,7	21,3	20,8	
% de primo-entrants inscrits en L1 changeant d'orientation	2,7	2,0	3,1	2,5	
% de primo-entrants inscrits en L1 sortant des universités	31,8	32,3	31,3	28,8	
% de primo-entrants inscrits en L1 en n accédant en L2 ou équivalent en n+1	41,9	43,0	44,3	47,9	50

Chiffres université

	2012-2013
Effectifs de primo-entrants inscrits en L1 (année n)	4 563
Part de redoublements à l'UN (année n+1)	21,28 %
Part de changements d'orientation à l'UN (année n+1)	0,81 %
Part des inscrits en L1 non présents à l'UN (année n+1)	31,21 %
Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	46,70 %

2-2 Taux de réussite en licence en 3 ans

Indicateur du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes		2
Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence	
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants	
Description de l'indicateur		
Unité de mesure	%	
Date de la mesure	Cohorte 2008 diplômée en 2011	
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur	
Élaboration et qualités de l'indicateur		
Nature précise des données de base	Étudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »	
Source	MESR/SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)	

Mode de calcul	<p>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1^{re} fois en 1^{re} année de 1^{er} cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007.</p> <p>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence (générale et professionnelle) à partir de la cohorte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode 1 : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1^{re} année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul - Méthode 2 : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3^e année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année - Méthode 3 : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits en L1 dans l'établissement, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année
Service responsable de l'indicateur	SIES-PAPESR

	Périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3
Taux de réussite constaté en % (établissement)	Diplômés 2010 (cohorte 2007) pour mémoire	29,9	89,1	45,4
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	30	91	45,3
	Diplômés 2012 (cohorte 2009)	28,7	88,7	43,2
	Toutes universités diplômés 2012	27,1	85,8	41,1
	Cible 2016 (méthode 3 uniquement)			52

Réussite en 4 ans à l'UN

Génération	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Base effectifs en L1	2 160	1 917	1 841	1 936	1 980	2 087
Admis en 4 ans et moins	1 726	1 527	1 488	1 573	1 598	1 669
Admis en 3 ans	1 335	1 149	1 098	1 147	1 225	1 340
Taux en 4 ans et moins	79,91 %	79,66 %	80,83 %	81,25 %	80,71 %	79,97 %
Taux en 3 ans	61,81 %	59,94 %	59,64 %	59,25 %	61,87 %	64,21 %
Base effectifs en L1 = Primo-entrants en L1, Inscrit en N+1 à l'UN et Inscrit en N+2 en L2 ou L3						
Admis en 4 ans et moins = Effectifs de la base en L1 ayant obtenu la licence générale en N+3 ou N+4 à l'UN						
Admis en 3 ans = Effectifs de la base en L1 ayant obtenu leur licence générale en N+3						

Commentaires de l'université

L'Université de Nantes conserve des taux supérieurs à la moyenne nationale. Malgré un taux de diplômés constant, le pourcentage d'étudiants ayant obtenu leur licence en 3 ans augmente. Cela indique que les dispositifs d'accompagnement mis en place pour faciliter la réussite des étudiants a été efficace pour les étudiants pour lesquels l'inscription à l'université correspondait à un choix et un réel projet d'études.

Il sera difficile d'envisager une amélioration du taux de diplômés de licence dans les années à venir. En effet, face à l'augmentation de la pression démographique les inscriptions universitaires par défaut risquent fortement d'augmenter. Dans le même sens, le nombre de réorientations en première année de licence pourrait augmenter du fait des limites de capacités d'accueil ne permettant pas de satisfaire tous les candidats pour les formations concernées, même lorsqu'il s'agit de leur premier vœu.

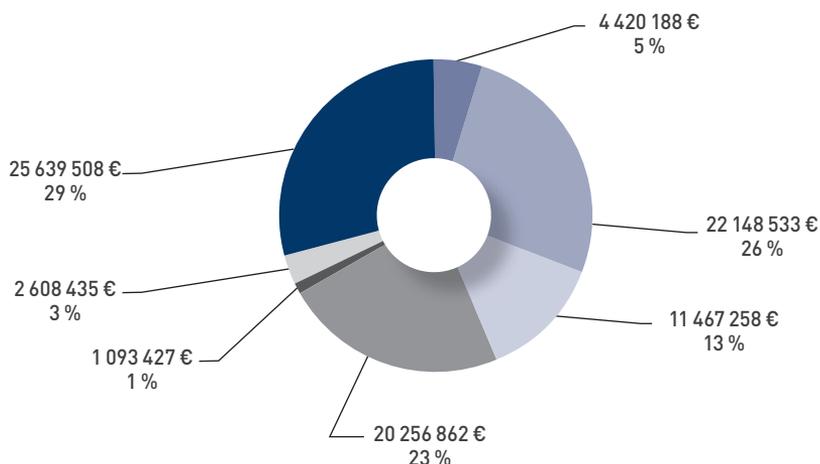
2-3 Flux d'étudiants entrant en master/part des nouveaux étudiants entrants dans l'établissement	
<i>Indicateur du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes</i>	
	3
Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Améliorer la réussite des étudiants
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2009-2010, 2010-2011 et 2015-2016
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M –Champ SISE universités
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	Établissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 (inscriptions principales)
Source	MESR/SIES, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)-PAPESR
Mode de calcul	<p>Établissement d'origine des entrants en M1 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP.</p> <p>Établissement d'origine des entrants en M2 : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>À noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Effectif de l'année	Étudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2010-2011	2 721	1 083	39,8
	2011-2012	2 752	1 083	39,4
	2012-2013	2 958	1 116	37,7
	Cible 2016			40
Toutes universités	2010-2011	124 312	53 327	42,9
	2011-2012	122 492	51 727	42,2
	2012-2013	125 330	52 722	42,1
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2010-2011	2 853	1 113	39
	2011-2012	2 708	1 082	40
	2012-2013	2 699	1 131	41,9
	Cible 2016			30
Toutes universités	2010-2011	128 681	50 888	39,5
	2011-2012	122 994	45 789	37,2
	2012-2013	121 372	44 237	36,4

RECHERCHE

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2015 (€)
106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé	22 148 533 €
107	Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information...	11 467 258 €
108	Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	20 256 862 €
109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	1 093 427 €
110	Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	2 608 435 €
111	Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	25 639 508 €
112	Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	4 420 188 €
Total		87 634 211 €

Volet Recherche
Réalisation de dépenses 2015 par action



- 106_Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologies et santé
- 107_Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information
- 108_Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur
- 109_Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies
- 110_Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement
- 111_Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société
- 112_Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale

Total
Réalisation de dépenses 2015
87 634 211 €

OBJECTIF 3 : Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche

3-1 Revenus consolidés de la valorisation de la recherche	
<i>Indicateur du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes</i>	
	5
Action	6 à 12
Objectif	Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	K€
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Établissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	<p>Établissement : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p>Structure externe : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p>Organisme : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation.</p> <p>Données financières au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet - FPP) - recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats) - recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle
Source	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieur –enquête ressources recherche Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES. <i>Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRD), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur.</i>
Responsable de l'indicateur	Université de Nantes – Direction des affaires financières et direction de la recherche, des partenariats et de l'innovation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

	Ressources en K€			
	Contrats hors FPP	Prestations	Redevances PI	Total
1- Périmètre établissement	673	546	90	1 309
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement	691	3 277	0	3 968
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées				
4- Périmètre « organismes »				
			Total 2014	5 277

OBJECTIF 4 : Renforcer l'ouverture européenne et internationale des établissements

Indicateur de performance

4-1 Doubles diplômes, cotutelle internationale de thèse	
<i>Indicateur spécifique du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes S 12</i>	
Action	Poursuivre l'internationalisation des formations
Objectifs	Développer les cotutelles de thèse, les diplômes conjoints et la création de laboratoires internationaux
Description des indicateurs	
Unité de mesure	Pourcentage
Date de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	1. Nombre de doubles diplômes, diplômes internationaux ou formation à distance à l'international / nombre de diplômés de niveau M de l'université. 2. Recensement de toutes les inscriptions en doctorat pour une année universitaire pour lesquelles existe un accord de cotutelle avec co-encadrement de la thèse/ nombre total d'inscriptions en thèse.
Mode de renseignement de l'indicateur	Données fournies par l'établissement

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Cible 2016
% de double diplômes internationaux ou formations à distance à l'international	24,63 %	26,81 %	29,71 %	33,33 %	40,57 %	32 %
% de thèses en cotutelle internationale	13 %	9 %	10 %	9 %	10,1 %	15 %

OBJECTIF 5 : Améliorer l'efficacité des opérateurs

DOCUMENTATION

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2015 (€)
105	Bibliothèques et documentation	7 457 216 €
Total		7 457 216 €

Indicateur de performance

5-1 Variation des horaires d'ouverture du service commun de la documentation	
<i>Indicateur spécifique du contrat quinquennal 2012-2016 de l'Université de Nantes S13</i>	
Action	Bibliothèques et documentation
Objectif	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.
Élaboration et qualités de l'indicateur	
Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'université se donne les objectifs suivants :

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2010 (Vd)	54,28
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	61

Cible 2016 (%)					+ 11 %
Situation de l'UN	2010	2011	2012	2013	2014
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en année de situation[Va]	54,28	54,28	61	61	61
Variation (Va-Vd)	0	0	6,72	6,72	6,72
variation en (%)	0 %	0 %	12,38 %	12,38 %	12,38 %

ÉVOLUTION DES RESSOURCES PROPRES DES ÉTABLISSEMENTS

Indicateur de performance

5-2 Ressources de fonctionnement	
Hors subventions pour charges de service public	
<i>Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes</i>	
<i>S 16</i>	
Action	P150 : accroissement des ressources propres
Objectif	Améliorer l'efficacité des opérateurs
Description des indicateurs	
Unité de mesure	Millions d'euros (K€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 ^{re} année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : - les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement - les ressources de fonctionnement : droits d'inscription, redevances sur prestations intellectuelles, contrats de recherche (y compris les financements de l'ANR relatifs ou non aux investissements d'avenir) - les recettes de la formation continue - la taxe d'apprentissage - les autres prestations (études et travaux) - les dons et legs assimilés - les autres recettes encaissables
Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement

	2012	2013	2014	Cible 2016
Subventions (1)	7,95	14,33	7,9	18,64
Ressources de fonctionnement (2)	15,81	15,4	22,71	17,82
<i>Dont ANR hors investissements d'avenir</i>	<i>1,42</i>	<i>2,84</i>	<i>1,20</i>	3,52
<i>Dont investissements d'avenir (le cas échéant)</i>				1,31
Recettes de la formation continue (3)	8,78	8,86	8,97	11,65
Taxe d'apprentissage (4)	3,09	3,50	3,79	4,39
Autres (5, 6, 7)	1,02	2,32	7,97	8,07
Total	36,65	44,41	51,34	60,57

Commentaires de l'université

Subventions (1) : Fort accroissement en 2013, lié à la réalisation de factures finales relatives aux contrats à long terme. Cela se traduit par une diminution des en-cours, dont l'impact budgétaire en recettes n'apparaît pas dans le tableau (car non encaissables). Cf rapport financier 2014 relatif au montant des en-cours :

- 2012 : 10,69 M€
- 2013 : 1,98 M€
- 2014 : 12,85 M€

Autres (5,6,7) : En 2014, le montant de ce type de ressources triple en raison de 3 facteurs :

- Refacturation de personnels mis à disposition
- Augmentation des prestations de services
- Augmentation des produits de gestion courante liée à l'augmentation des reversements du CFA inter universités des Pays de Loire aux composantes de l'Université de Nantes, par prestations internes.

PILOTAGE ET IMMOBILIER

Actions	Intitulé	Réalisation de Dépenses 2015 (€)
114	Immobilier	24 385 957 €
115	Pilotage	50 947 797 €
Total		75 333 754 €

Indicateur de performance

5-3 Taux d'occupation des locaux

Indicateur spécifique du contrat quinquennal de l'Université de Nantes 9

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source

Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ; - détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives. <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{U / S}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles, S : nombre de ce même type de salles H : quota horaire de référence (1 120 h) (35 h/semaine x 32 semaines)</p> <p>À titre d'exemple :</p> <p>Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m²) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : $\frac{58\,195\text{ h} / 66\text{ salles}}{1\,120\text{ h}}$ soit 79 % pour les salles banalisées.</p> <p>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m²) de 62 % pour ses amphithéâtres ;</p> <p>Son taux d'occupation est de : $\frac{62\% \times 3\,000\text{ m}^2 + 79\% \times 5\,100\text{ m}^2}{8\,100\text{ m}^2} = 73\%$</p>
----------------	---

Occupation des locaux	Situation actuelle (2015)				Taux d'occupation attendu en 2016 en %
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel %	
Amphithéâtres	71 284	82	24 474	77,6 %	80
Salles banalisées	553 960	904	75 887	54,7 %	56,2
			Total	60,3 %	70 %

Commentaires de l'université

Le patrimoine immobilier de l'université est dispersé sur plusieurs sites (Nantes, qui comporte plusieurs campus, mais aussi La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire), ce qui ne permet pas de rentabiliser au mieux les amphithéâtres et salles banalisées.

La fermeture du site Joffre de l'UT de Nantes vers 2018-2020 en transférant les activités de ce site sur des bâtiments existants sur d'autres campus, puis la refondation du pôle santé en centre-ville vers 2025 vont être des leviers d'actions pour améliorer significativement les taux d'occupation actuels.

PROGRAMME N° 231 : VIE ÉTUDIANTE

Récapitulatif des actions

Actions	Intitulé	Réalisation de dépenses 2015
201	Aides directes	158 278 €
202	Aides indirectes	5 883 €
203	Santé des étudiants	1 849 121 €
204	Pilotage	46 263 €
Total		2 059 546 €

Récapitulatif des objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF 1	Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales
INDICATEUR 1.1	Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers
OBJECTIF 2	
INDICATEUR 2.1	Pourcentage d'étudiants de l'université vus au SUMPPS à titre individuel

Objectifs et indicateurs de performance

Indicateur de performance

INDICATEUR 1.1 : Ratio de réussite comparée des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers

	Unité	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	Cible 2014/2015
Ratio des taux de réussite en L3	%	113.21	114.24	111.27	106.41	106.35	107
Ratio des taux de réussite en M2	%	110,28	126,66	130,68	122,89	114,13	115

Précisions méthodologiques

Le taux de réussite est calculé en fonction du nombre d'inscrits en année terminale de cursus. Ne concerne que les étudiants inscrits dans les universités.

Source des données : Université - DEUV

Indicateur de performance

INDICATEUR 2.1 : Pourcentage d'étudiants de l'université vus au SUMPPS à titre individuel

Un nouvel indicateur a été élaboré en lien avec l'ADSSU et retenu par la direction du budget

Numérateur = nombre d'étudiants vus au SUMPPS à titre individuel (1)

Dénominateur = nombre d'étudiants inscrits à l'université (2)

(1) Étudiants de l'université vus au SUMPPS quel que soit le motif : soins, prévention, social.

(2) Étudiants inscrits en inscription principale à l'université hors télé-enseignement et hors conventions.

Il ne s'agit pas de dénombrer le nombre de visites mais le nombre d'étudiants.

Ce nouvel indicateur reflète davantage l'activité dans sa globalité, et remplace donc celui qui portait sur le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'un bilan de prévention.

STATISTIQUES - RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE POUR LE MINISTÈRE

						Université de Nantes	Visiteurs enregistrés hors logiciel Calcium		Écoles en convention reçues au SUMPPS		
	L+M+D	<i>Pour mémoire DAEU et capacité en Droit</i>	L	M	D	Nombre d'étudiants en visite au SUMPPS du 1/09/N au 31/8/N+1	Assistants sociales	Psychologues	Pour information Nombre d'étudiants en visite au SUMPPS du 1/09/N au 31/8/N+1	RATIO = Nbre étudiants vus sur nombre total étudiants inscrits L.M.D.	
2011/12	32 596	586	19 846	11 529	1 221	5 090	938	335	1 243	15,62 %	
2012/13	32 622	640	20 951	11 446	1 225	6 095	1038	286	1 637	18,13 %	
2013/14	34 158	604	21 205	11 668	1 285	5 765	1080	322	1 876	16,88 %	
2014/15	36 140	605	22 564	12 275	1 301	6 893	inclus dans le chiffre global à partir de 2014-2015		2 759	19,07 %	

à noter : les visiteurs reçus par les assistantes sociales et psychologues ne sont enregistrés dans Calcium que depuis le 1/09/2014. Les visiteurs reçus sont donc notés séparément mais certains de ces visiteurs sont sans doute déjà comptabilisés dans le nombre de visiteurs extrait de Calcium.

Sources : Effectifs étudiants de Scola 6 (DEVU)
Étudiants vus en visite au SUMPPS extraits de Calcium (SUMPPS)

UNIVERSITÉ DE NANTES
1 QUAI DE TOURVILLE
BP 13 522
44 035 NANTES CEDEX 1
TÉL. 02 40 99 83 83

Rédaction :

Direction de la communication
Direction des affaires financières
Direction de la recherche,
des partenariats et de l'innovation
Cellule de soutien à la
contractualisation et au pilotage

Création et maquette :

Direction de la communication

Crédits photos :

Franck Tomps pour l'Université de Nantes
Christian Chauvet - Service photo de l'Université de Nantes

Impression :

Imprimerie La Contemporaine

avril 2016



UNIVERSITÉ DE NANTES